

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ANNONCES
24 c. le mm. min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.- - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c. - Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE: 38.- 19.25 9.75 3.50
ÉTRANGER: 58.- 30.- 15.50 6.-

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

224^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

Force du fédéralisme

DANS sa composition, le Conseil des Etats, on le sait, diffère très sensiblement du Conseil national. Tandis que la Chambre populaire reflète, à peu de chose près, la structure politique du corps électoral dans son ensemble, la Chambre fédérative indique la tendance dominante dans chacun des cantons. Là où un parti dispose encore de la majorité absolue, si mince soit-elle, il peut occuper les deux sièges auquel chaque Etat confédéré, quel que soit le chiffre de sa population, a droit dans cette assemblée, censée faire contre-poids à la seule puissance du nombre. Aujourd'hui encore, Uri, Schwytz, Zug, Fribourg et Valais envoient chacun au Conseil des Etats une députation homogène, c'est-à-dire composée de deux catholiques-conservateurs.

Dans tous les autres cantons, la députation est politiquement mixte, sans toutefois que l'un des deux sièges échoue forcément au parti qui dispose de la majorité relative ou qui vienne au second rang dans l'ordre d'importance numérique. On peut donc voir une coalition de partis minoritaires exclure du partage un concurrent plus fort que chacun des deux autres considérés isolément. C'est le sort du parti socialiste dans des cantons tels que Zurich, Berne, Argovie, Schaffhouse, Neuchâtel. Du moins, cette coalition représente-t-elle une majorité.

Ce qu'on n'avait jamais vu, c'est un parti nettement minoritaire s'assurer les deux sièges du canton au Conseil des Etats. Or, ce fait singulier vient de se produire, pas plus tard que dimanche.

Les électeurs glaronnais se réunissaient en Landsgemeinde. Malgré la pluie, ils vinrent au chef-lieu au nombre de sept mille environ, ce qui, soit noté en passant, représente une participation de 65 à 70 %. Ils devaient, entre autres affaires, nommer les deux représentants du canton à Berne. Pour l'un des deux sièges, il n'y avait pas de compétition. Le titulaire actuel, M. Heinrich Heer, démocrate, était certain de voir son mandat confirmé par le souverain. En revanche, trois candidats se disputaient le fauteuil abandonné par M. Stüssi, démissionnaire. Ce député, qui fut doyen d'âge du Conseil des Etats, n'était inscrit à aucun groupe. Soucieux de son indépendance, il l'était tout autant de l'autonomie des cantons et partait en guerre contre toute tentative de centralisation qu'il jugeait abusive. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas un « homme de gauche ».

Les électeurs avaient donc le choix entre un socialiste, un radical et un second démocrate. Il fallut plusieurs tours de scrutin pour désigner le compagnon de M. Heer et, pour finir, la majorité se porta sur M. Stüchi, démocrate.

Or, le résultat des dernières élections au Conseil national nous renseigne sur la force des partis dans le canton de Glaris. On avait en 1959 retiré des urnes, en nombre rond, 3250 bulletins socialistes, 2350 bulletins radicaux, 1600 bulletins démocrates et 1000 bulletins chrétiens-sociaux. On le voit, les démocrates ne venaient qu'en troisième rang. Le système électoral pour l'élection au Conseil des Etats leur permet néanmoins d'occuper aujourd'hui les deux sièges.

Cela s'explique d'ailleurs, d'une part sans doute par la personne de leur candidat, d'autre part aussi par le fait que les socialistes, évincés dans leurs prétentions, ont reporté leurs voix sur celui des candidats « bourgeois » jugé le plus proche d'eux. Il faut bien le dire d'ailleurs, il n'est nullement choquant de constater que, précisément dans un pays qui entend conserver les traditions fédéralistes, un petit groupe, pour peu qu'il dispose d'hommes capables, est en mesure de s'affirmer contre l'aveugle loi du nombre et de la masse.

Georges PERRIN.

FACE AUX PROVOCATIONS INCESSANTES DE L'O.A.S.

Les musulmans sont à bout et refrènent mal leur colère

Seul un rapide retour à l'ordre permettrait encore d'éviter la catastrophe

ALGER (UPD). — Les coups de feu n'ont pas cessé de claquer hier dans Alger, à Bab el Oued et à Belcourt. A Oran, l'autre grande ville d'Algérie, les attentats ont été aussi beaucoup plus nombreux que les jours derniers : 25 morts et 19 blessés à Alger, 11 morts et 2 blessés à Oran ; tels sont les bilans pour la journée de mardi.

Certes, dans cette dernière ville, où la pression de l'O.A.S. se fait sentir partout, dans tous les domaines, il n'y a pas eu, comme à Alger, un mort à peu près tous les quarts d'heure, mais le problème du maintien de l'ordre n'est pas moins préoccupant que dans la capitale de l'Algérie.

Une colère latente

A Oran, c'est aux autorités, aux forces de l'ordre que l'O.A.S. s'attaque, en mitraillant la nouvelle préfecture, en faisant sauter des véhicules piégés devant ce bâtiment officiel, alors qu'à Alger les commandos « Delta » de l'O.

A.S. continuent de prendre essentiellement pour cible les musulmans.

On conçoit dès lors que les problèmes du maintien de l'ordre restent pour tous, à tous les échelons, ceux qu'il faut régler au plus vite, avec le maximum de moyens appropriés, avant l'autodétermination si possible.

Un Genevois tué à Alger

ALGER (AFP). — Un attentat perpétré hier matin à 11 h 50, à Alger, a causé la mort d'un Européen, M. Georges Arnaud, âgé de 32 ans, originaire de Genève, qui a été tué de deux balles par un inconnu, dans son bureau, au No 23 du boulevard Saint-Saëns.

Certes l'O.A.S. pourra — on l'estime du moins dans les milieux nationalistes — être mise à bas dès la fin du vote, mais l'on ne cache pas qu'il y a désormais une colère latente très grave dans la masse musulmane, une colère que les responsables F.L.N. n'arrivent plus à contenir qu'avec difficulté et que l'on ne se masque pas, tant dans les milieux du haut-commissariat et à Paris, que dans ceux de l'exécutif provisoire et à Tunis, au sein du G.P.R.A.

Lutte intensifiée

A Rocher-Noir hier le préfet de police d'Oran, M. Biget, est venu s'entretenir avec M. Christian Fouchet, haut-commissaire de la République. Son homologue d'Alger, M. Vitalis-Cros, l'avait déjà fait la semaine dernière avant le déclenchement d'importantes opérations de fouilles dans Alger. Certes, jusque-là, le mutisme officiel a été total mais l'on peut se demander si l'on ne va pas assister à Oran à une nouvelle phase de la lutte anti-O.A.S. (Lire la suite en 17^{me} page)

L'affaire algérienne peut prendre ce soir une direction nouvelle

Le discours de M. Ben Khedda attendu avec inquiétude

Il pourrait constituer le signal de départ d'un règlement de comptes entre musulmans et l'O.A.S.

De notre correspondant de Paris par téléphone :

M. Ben Khedda, président du G.P.R.A., prend ce soir la parole à Tunis. Ce sera, dit-on, un discours « extrêmement important » et qui sera répété pendant cinq jours par tous les grands postes de radiodiffusion des pays arabes.

Attendu avec intérêt et un peu d'inquiétude à Paris, le discours Ben Khedda a déjà été présenté comme pouvant marquer un tournant nouveau du problème algérien, et cela dans la mesure où, pour le porte-parole officiel du F.L.N. à Tunis, il se propose de « tracer à tous les milieux algériens leur ligne de conduite durant les semaines qui viennent afin de leur permettre d'imposer l'application des accords d'Evian sans aucun délai, et la liquidation des derniers noyaux fascistes ».

Griefs envers la France

A première vue, une allocution de ce genre pourrait paraître banale. Il

n'en est rien, et il est même permis d'avancer que, si M. Ben Khedda prend aujourd'hui la parole, c'est justement parce que, du point de vue F.L.N., les accords d'Evian ne sont ni appliqués ni respectés par l'interlocuteur français. Ce grief a déjà été maintes fois exposé par les dirigeants nationalistes algériens, mais il est significatif qu'il ait été rappelé, hier soir, par une dépêche de l'agence officielle F.L.N. développant la thèse de la responsabilité des autorités françaises qui tolèrent le sabotage économique et couvrent l'action criminelle de l'O.A.S.

M.-G. G.

(Lire la suite en 17^{me} page)



Les opérations de bouclage et de contrôle se multiplient dans les quartiers européens des grandes villes d'Algérie. Les forces de l'ordre passent tout le monde au crible et nul n'est sensé échapper à leur vigilance. A Oran (notre photo), une écolière doit montrer sa gibecière à deux soldats de garde à un barrage de barbelés. (Photopress)

AU MOIS DE MARS ET SOUS UN FAUX NOM

Le colonel Argoud a fait un bref séjour en Suisse

De notre correspondant de Berne :

On reparle, ces temps, du colonel Antoine Argoud, condamné à mort par contumace après le « putsch » d'avril 1961 à Alger et qui s'est évadé, à fin février dernier, des îles Canaries où il avait été relégué d'ordre du gouvernement espagnol qui lui avait accordé asile.

Argoud, rallié à l'O.A.S. aurait fait, il y a un mois environ, un voyage en Allemagne et aurait pris contact avec certains officiers envoyés dans ce pays parce qu'en Algérie, où ils servaient précédemment, ils ne cachaient pas leurs sympathies pour les activistes. A cette occasion, Argoud aurait séjourné en Suisse et, peut-être, selon certains rumeurs, y serait-il encore.

La police le retiendrait

A ce propos, on apprend, à Berne, qu'effectivement Argoud a fait un très bref séjour en Suisse à fin mars, sous un faux nom. C'est trop tard, après son départ seulement, que sa présence a pu être établie. En revanche, rien ne permet de penser qu'il soit revenu dans notre pays et il n'y a pas le moindre indice qu'il s'y trouve actuellement. Il est évident que s'il devait tenter de

passer la frontière, la police le retiendrait, au cas où il serait découvert. On fait observer que l'usage de faux passeports, mais parfaitement imités, rend la surveillance très difficile. Elle s'exerce cependant, car les autorités n'ont nullement l'intention de favoriser de quelque manière que ce soit des menées préjudiciables aussi à notre pays.

G. P.

Soustelle aurait l'intention de regagner la France

LYON (ATS-Reuters). — M. Jacques Soustelle, qui se trouve quelque part à l'étranger, aurait l'intention de regagner la France. C'est en tout cas ce qu'il annonce dans une lettre envoyée au maire de Lyon et lue, lundi soir, à la séance du Conseil municipal.

Le divorce, ce fléau

Comment combattre cette plaie de notre civilisation ?

L'année dernière, il y a eu en Suisse 4656 divorces. Les couples démunis se partagent ou abandonnent à leur sort 70,000 enfants. Et quel sort ! N'entrent évidemment pas en ligne de compte dans le recensement tous les ménages malheureux dont la rupture morale ou effective n'a pas été sanctionnée par un tribunal.

L'amour n'est pas du cinéma

On divorce pour nombre de raisons, toutes plus mauvaises les unes que les autres. Bien des jeunes couples se marient à la légère. L'amour n'est pas du cinéma. La vie quotidienne est monotone, mille soucis surgissent, surtout avec la naissance des enfants. La fraîche jeune fille est devenue une mère harassée.

L'Apollon de la plage se révèle un enfant gâté ou un tyran. Les fins de mois sont angoissantes, surtout si l'on a contracté de gros achats à tempérament. Lorsque les belles-familles s'en mêlent, la catastrophe n'est pas loin. Bien des mères qui reçoivent les confidences de leur enfant mettent, malgré elles, « de l'huile sur le feu ».

« J'ai toujours pensé que ce garçon (ou cette fille) n'était pas pour

toi. Mon pauvre enfant, ta vie est gâchée ! »

Larmes, désolation, et le gâchis continue.

La consultation médico-sociale du mariage peut, dans une certaine mesure, aider les couples en difficulté.

Une femme déprimée, insatisfaite, angoissée, ressentira à coup sûr un apaisement si elle peut parler à cœur ouvert à un médecin compétent qui la laissera d'abord « vider son sac », puis l'aidera à analyser la situation d'une façon objective, lui donnera de vrais conseils.

Des montagnes pour rien

Une ménagère qui a des soucis conjugaux ressasse toute la journée les raisons qu'elle a de se trouver malheureuse. Elle fera parfois une montagne d'un petit obstacle. Rares sont les personnes avisées à qui elle pourra se confier sans crainte de commérages ; et des gens bien intentionnés donneront parfois des conseils allant à l'encontre du but visé. Privée de conseils constructifs et judicieux, enlisée dans son malheur, il y a peu de chance pour qu'elle réagisse positivement toute seule.

« Je ne peux passer ma vie à roucouler ! »

Une jeune fille qui n'a pas eu de frère et a nourri sa jeunesse de romans à l'eau de rose ne sait rien de la psychologie masculine. Mariée, elle se trouve désemparée devant la personnalité virile de son mari. Une sorte de pudeur l'empêchera alors de se confier à une autorité religieuse, mais elle se sentira beaucoup plus libre envers un médecin.

Si le médecin parvient à obtenir du mari qu'il vienne le consulter à son tour, les choses sont en bonne voie. Le mari aussi a bien des choses sur le cœur :

« Je suis un homme, que diable ! Je ne peux pas passer ma vie à roucouler, etc. »

H. S. M.

(Lire la suite en 4^{me} page)

Deux jeunes vedettes au Festival de Cannes



Ce jeune Anglais de 9 ans, Martin Stephens, est une des grandes vedettes du Festival de Cannes. Avec sa partenaire, Pamela Franklin, âgée de 8 ans, il est, en effet, l'interprète principal du film de Jack Clayton « Les Innocents » qui défendra les couleurs de la Grande-Bretagne. Notre photo montre Martin Stephens et sa jeune partenaire dans une scène du film. (Phot. Keystone)

En dépit des appels lancés par le gouvernement

45.000 mineurs sarrois se sont mis en grève mardi

Ils demandent une augmentation des salaires tendant à les amener au niveau de ceux payés dans l'industrie métallurgique

SARREBRUCK (UPI). — En dépit des appels lancés par le gouvernement, quelque 45,000 mineurs sarrois se sont mis en grève mardi, répondant ainsi aux ordres lancés par le syndicat des mineurs et l'association des mineurs chrétiens.

Cette grève, la première à affecter l'économie sarroise depuis la guerre, a été provoquée par le refus du gouvernement d'accorder aux mineurs une augmentation de salaires tendant à les amener au niveau de ceux payés dans l'industrie métallurgique. Selon l'office allemand de l'industrie, le salaire horaire des ouvriers métallurgistes est de 3 marks 69 contre 3 marks 48 aux mineurs (4 fr. 40 contre 4 fr. 25).

Une offre repoussée

Les mines de charbon sarroises sont la propriété commune du gouvernement fédéral allemand et du gouvernement du « land » sarrois, qui participent à raison de 74 et 26 %.

(Lire la suite en 17^{me} page)

D'un bout à l'autre...

UNE « PREMIÈRE » FRANÇAISE AU NÉPAL

Une équipe d'alpinistes français, conduite par Lionel Terray, a, pour la première fois, réussi l'ascension du mont Jannu, dans l'Himalaya.

Les huit alpinistes, accompagnés par un guide sherpa, ont atteint le sommet, haut de plus de 7740 m, le 16 avril.

En 1959 déjà, une équipe française avait tenté l'ascension, mais avait dû abandonner en raison du mauvais temps.

UNE LOUPE MET LE FEU A UN MAGASIN

Le propriétaire d'un magasin d'optique situé à Montauban (France) avait pris grand soin pour disposer dans sa vitrine une série de loupes afin d'attirer les clients. Or, sous l'action des rayons du soleil, une des loupes particulièrement bien exposée transforma les radiations habituellement bénéfiques en une source de chaleur telle qu'elle enflamma une tenture, puis d'autres objets alors que le commerçant était absent. Les dégâts sont peu importants.

LE PLUS PUISSANT SOUS-MARIN DU MONDE A ÉTÉ BAPTISÉ HIER

En présence de M. Fred Korth, secrétaire américain à la marine, et de M. Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington, Mme Jacqueline Kennedy a baptisé hier le plus grand et le plus puissant sous-marin du monde, « La Fayette », qui a été lancé aux chantiers navals de Groton.

Il s'agit du premier sous-marin nucléaire américain qui soit équipé de porte-fusées « Polaris A-3 », dont la portée est d'environ 4600 kilomètres. Le « La Fayette » a une longueur de 128 mètres.

... de la planète ★

LIRE EN DERNIÈRES DÉPÊCHES :

Nouvelles manifestations au Portugal

(Lire la suite en 4^{me} page)

AVIS OFFICIELS



**Route cantonale 515 b
Areuse - Colombier**

En raison de travaux routiers, le tronçon carrefour d'Areuse au chemin de Chézard sera fermé à la circulation dès le 14 mai 1962 pour une durée d'environ un mois. L'accès au hameau d'Areuse par la route nationale 5 et le chemin de Chézard est prévu uniquement d'est en ouest en venant de Colombier, les routes de Notre-Dame et du Crêt d'Areuse étant fermées à la descente à toute circulation, à l'exception de celle des bordiers.

Département des Travaux publics.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Assurance des bâtiments

Nous informons les propriétaires de bâtiments situés sur le territoire de Neuchâtel qu'ils peuvent payer la contribution due pour l'année 1962 jusqu'au 2 juin prochain à la Caisse communale, rez-de-chaussée de l'hôtel communal, ou au compte de chèques IV 251 Neuchâtel. La contribution est la même que l'année dernière.

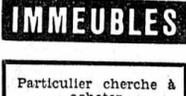
En cas de paiement par chèque postal, nous recommandons de s'informer au préalable à la Caisse communale (tél. 5 71 01) du montant à verser et de mentionner sur le bulletin le numéro de la police d'assurance.

ASSURANCE IMMOBILIÈRE.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de la S.I. « Route des Gorges » S.A. de construire deux maisons d'habitation et des garages à la route des gorges du Seyon (article 3552 du cadastre de Neuchâtel).
Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 16 mai 1962.
Police des constructions



IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter
terrain ou vigne
de 500 à 1000 m², éventuellement petit terrain, région lac de Bière. Faire offre sous chiffres C. Y. 2565 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Praz-Vully, à 200 m du lac, une
MAISON
avec deux appartements neufs, pas terminés. Offre sous chiffres G. K. 2690 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer en Valais appartement de vacances

libre tout de suite et jusqu'à la fin d'août; avec 4 places, chambre à coucher, salon et cuisine, toilettes à eau. Prix modéré. S'adresser à M. Jean Forclaz-Gaspoz, les Haudères (VS).

VACANCES
A louer logement bien situé. Tél. (032) 7 21 60.

A louer à Neuchâtel

appartement de 5 1/2 pièces, grand confort, à couple pouvant assurer le service de conciergerie. Sous-location autorisée. Adresser offres à case postale 420, Neuchâtel 1.

CHAMBRES

A louer à demoiselle ou à personne sérieuse, dès le 1er juin,
chambre confortable
avec part à la salle de bains et éventuellement petit déjeuner. Arrêt du trolleybus No 2. Faire offre sous chiffres E. I. 2688 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre confortable
à louer à employé(e) pour le 1er juin, 100 fr. Tél. 5 48 02.

A louer à Saint-Blaise LOCAL

de 8 m² (rez-de-chaussée). Adresser offres écrites à U. V. 2665 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer joli studio indépendant, cabinet de toilette, soleil, central, à monsieur suisse. Parcs 98. Tél. 5 74 51.

PENSIONS

A louer chambre indépendante, confort, avec pension. Tél. 5 88 55.

On cherche
PENSION ou location
pour août, cuisine + chambre à 2 lits, au bord du lac, région Neuchâtel ou Yverdon. Ecrire 8 444 Havas Saint-Etienne.

DEMANDES A LOUER

Devant quitter notre logement pour faire place à des bureaux, nous cherchons un
appartement de 3 à 4 chambres m-confort. Offres à Ernest Robert, ferblantier-appareilleur, Sablons 32. Tél. 5 70 79.

On cherche pour jeune fille apprentie de bureau

CHAMBRE

au centre de la ville. Adresser offres écrites sous chiffres T. X. 2702 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour un de nos employés

chambre à deux lits avec part à la cuisine

ou petit appartement à louer modeste, de préférence dans le quartier Neuchâtel-Monruz. Garage des Falaises S.A., 94, route des Falaises, Neuchâtel. Téléphone 5 02 72.

URGENT
On cherche pour le début de juin ou juillet

appartement
de 5 pièces. Possibilité d'échange contre 4 pièces à Lausanne. — Téléphone (066) 3 83 78.

URGENT
Jeune couple, sans enfant, cherche chambre meublée pour 2 mois entre Saint-Aubin et Neuchâtel. Téléphone le matin au 6 40 92.

URGENT
Jeune homme sérieux, Suisse, cherche pour tout de suite,
chambre

Adresser offres écrites à H. L. 2691 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT. On cherche LOCAL

de 30 à 100 m², en ville ou à proximité, avec accès pour auto (éventuellement 1 à 2 garages pour auto). Tél. 5 06 77.

On cherche à louer
local - entrepôt

à Neuchâtel ou aux environs. — S'adresser à F. Nicoud, chauffages centraux, Moulins 11.

grande chambre
au centre, si possible non meublée (part à la salle de bains et à la cuisine désirée). Tél. 5 92 62 entre 10 et 12 heures.

Jolie chambre
est recherchée pour un jeune homme, à partir du 20 mai, à Neuchâtel. Offres à Peter Suter, Hauptstrasse 641, Kölliken (AG).

Nous cherchons pour le 1er juillet 1962
APPARTEMENT

de 3 pièces, salle de bains et cuisine, région Saint-Blaise, Hauterive, la Courde. Offres sous chiffres M. R. 2696 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer au bord du lac de Neuchâtel
VILLA

5 pièces, confort, garage. Offres sous chiffres N. S. 2697 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche
pour tout de suite hommes sérieux et travailleurs

pour travaux de nettoyage; places stables. — S'adresser à B. Chaignat, rue Arnold-Guyot 10, Neuchâtel, Tél. 5 42 04.

Bureau de la place cherche pour tout de suite (éventuellement pour date à convenir)

commissionnaire

Activité facile pour jeune homme ayant quitté l'école, et disposant de toute la journée.

Possibilité de s'initier à de petits travaux de bureau. Offres sous chiffres P 50,074 N à Publicitas, Neuchâtel.

MENUISERIE importante de Genève cherche

débiteur expérimenté

actif, ayant de bonnes connaissances du métier.

Faire offres sous chiffres B 61540 X Publicitas, Genève.

PERSONNE

pour laver les verres deux ou trois soirs par semaine. Tél. 5 03 26.

CALORIE S.A. CHAUFFAGE ET VENTILATION NEUCHÂTEL

engage des

aides-monteurs qualifiés

Places stables et bien rémunérées. Semaine de 5 jours.

S'adresser au bureau: Ecluse 49.

Nous cherchons pour notre
bureau de vente

jeune commerçant de langue maternelle française possédant si possible l'anglais et ayant l'intention d'apprendre l'allemand.

REVUE THOMMEN S.A. WALDENBURG

Tél. (061) 84 74 11

Nous offrons à une jeune

employée commerciale

avec bonne formation professionnelle

travail intéressant

au service d'acquisition d'immeubles et constructions.

Horaires agréables jusqu'à 16 h 45 Institutions sociales très étendues

Prière d'adresser les offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo, à la

RENTENANSTALT

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine ZÜRICH

Case postale Fraumünster

Nous cherchons pour nos rayons de MAROQUINERIE, MERCERIE, CORSETS et ALIMENTATION

VENDEUSES QUALIFIÉES

ainsi que deux

LIFTIÈRES

Places stables, bien rémunérées. Semaine de cinq jours.

Avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offre au chef du personnel des Grands Magasins

armourins neuchâtel

Le bar

Spot

cherche
jeune fille

pour le service et
garçon de buffet

Faire offres ou se présenter au Spot, ruelle DuPeYrou 3, Neuchâtel. Tél. 5 49 68.

Je cherche un jeune homme comme
aide-monteur

Occasion d'apprendre le métier. S'adresser à F. Nicoud, chauffages centraux, Moulins 11, téléphone 5 87 80.

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir une
personne sachant cuisiner

Buffet du Puniculaire, la Courde, tél. 5 19 59, Mme Disler.

Je cherche une
femme de ménage

pour intérieur soigné. — Mme Jules Borel, rue des Trois-Portes 5, Neuchâtel. Tél. (aux heures de repas) 5 10 74.

On cherche
lingère

pour petits travaux de raccommodage pour quelques jours ou heures par mois. — S'adresser au Restaurant neuchâtelois D.S.R., tél. 5 15 74.

Bar des Trois-Bornes cherche une
sommelière remplaçante

jeune fille ou
garçon d'office

Se présenter au bar, Moulins 25.

On cherche
personne

pour les chambres et pour aider à la lingère. S'adresser à l'hôtel Bellevue, Auvier, Téléphone 8 21 92.

Je cherche
femme de ménage

pour 2 ou 3 matins par semaine. Tél. 5 92 61.

On cherche un
BERGER

pour la garde de 70 génisses sur pâturage facile près de la Tourne. S'adresser à Alfred Monnier, les Geneveys-sur-Coffrane (NE). Téléphone 7 61 28.

Hôpital régional de la Côte (VD) engagerait

1 sage-femme diplômée

responsable de son service maternité;

1 jeune fille pour aider

à la cuisine.

Prière d'adresser offres écrites sous chiffres P. V. 36652 L., à Publicitas, Lausanne.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour tout de suite ou époque à convenir,

employée de fabrication

au courant des boîtes et cadrans. Débutante serait mise au courant. Faire offres sous chiffres I. L. 2681 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
femme de ménage

deux à trois heures par jour. Travaux faciles. Tél. 5 93 26.

Importateur cherche
REPRÉSENTANT

qualifié, consciencieux pour la vente de ses produits diététiques. Connaissance de la langue allemande désirée. Offre manuscrite avec curriculum vitae et références. Conditions intéressantes, place stable. — Ecrire sous chiffres A. E. 2684 au bureau de la Feuille d'avis.

Horloger

COMPLET est demandé par fabrique d'horlogerie de la place. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à J. M. 2682 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

Quelle personne de Colombier ou environs donnerait, 2 ou 3 après-midi par semaine,

leçons d'ouvrage

et éventuellement de sciences naturelles à fillette de 12 ans?

Adresser offres écrites à V. Z. 2704 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

est recherché tout de suite ou pour date à convenir comme aide dans une laiterie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand; vie de famille garantie; bons gages.

Faire offre à: Laiterie Zingg, St-Margrethen (Saint-Gall). Pour tous renseignements: tél. (038) 8 43 20.

On engagerait tout de suite
jeune manœuvre

S'adresser chez A. Geiser, transports, Saint-Blaise. Tél. 7 58 54.

La fabrique de carton ondulé Armand BOURQUIN & Cie, à Couvet, cherche un

CHAUFFEUR

de camions (permis rouge) bien au courant des voitures légères et des poids lourds et capable de fonctionner comme chef de garage.

Entrée selon entente. Faire offres écrites avec curriculum vitae, certificats et photographie ou se présenter, sur rendez-vous, au bureau de l'entreprise.

Jeune manœuvre

serait formé comme
trempeur

pour notre nouvelle usine de Neuchâtel.

Faire offres à Caractères S.A. Le Locle

Entreprise de la banlieue lausannoise engage:

5 FERBLANTIERS

5 APPAREILLEURS

très capables et de toute confiance, si possible permis de conduire. Forts salaires et caisse de retraite. Eventuellement appartement à disposition.

Faire offres sous chiffres OFA 6303 L à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

A vendre à Bevaix
TERRAINS

pour construire: un de 1800 m² et un de 9000 mètres carrés. Offre sous chiffres F. J. 2699 au bureau de la Feuille d'avis.

GRANS-SUR-SIERRE

Magnifique parcelle 7500 m²

divisible, entièrement aménagée. Vue imprenable. Renseignements: CASE RIVE 256, GENEVE 3.

Terrain à bâtir

de 1311 m², à vendre à l'est de Boudry, au nord de la route nationale 5, région dite: Les Calames; vue étendue. Adresser offres à l'étude Roger Dubois, notaire et géomètre, 3, rue des Terreaux, Neuchâtel (tél. 5 14 41).

A LOUER

Vacances

A louer appartement en ville, au bord du lac, du 15 juillet au 25 août. Adresser offres écrites à 85-118 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

pour le 24 mai 1962

2 appartements de 2 1/2 pièces, cuisine très spacieuse avec installation moderne et foyer. Grande salle de bains. 1 studio avec belle cuisine attenante, toilette avec douche.

Pour le 24 juin 1962

1 très grand appartement de 5 pièces, plus grande salle de bains et douche séparée, toilettes séparées. Très grande cuisine moderne avec foyer. 1 vestiaire.

1 grand appartement de 5 pièces, plus salle de bains et toilettes séparées, belle cuisine moderne avec foyer.

1 appartement spacieux de 3 grandes pièces, plus belle salle de bains, grande cuisine moderne avec foyer.

1 studio avec cuisine attenante, plus toilettes avec douche.

Ces appartements sont dotés du dernier confort, soit: gaz et électricité dans les cuisines, téléphone et prise T. V., chauffage et eau généraux, grande cave avec chaque appartement, buanderie automatique, ascenseur.

Situation de premier ordre au centre de Neuchâtel. Ecrire sous chiffres P 50,075 N à Publicitas, Neuchâtel.

NEUCHÂTEL

LOCAUX COMMERCIAUX

On offre à louer tout de suite, dans situation de premier ordre,

immeuble commercial

de 800 m² environ.

Conditions avantageuses. Très grandes vitrines sous arcades. Ascenseur, chauffage au mazout.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres P 50,073 N à Publicitas, Neuchâtel.



Un... deux... trois... servi!

Stocki* la purée de pommes de terre toute prête * un plat délicieux ** avec la **Sauce bolognese** Knorr *** un régal pour les gourmets!

Knorr



© marque déposée

POUR LA FÊTE DES MÈRES

un cadeau apprécié :

3 mouchoirs brodés

par des mains de fées

Les 3 pièces

à partir de Fr. **2⁹⁵**



AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

RIDEAUX

Superbe collection de tissus modernes et anciens
Confection et pose aux meilleures conditions

par **TAPIS BENOIT**
MAILLEFER 25 Tél. 5 34 69
Présentation à domicile
Facilités de paiement

agence générale

NECCHI

pour échanger,
acheter votre
machine
à coudre...

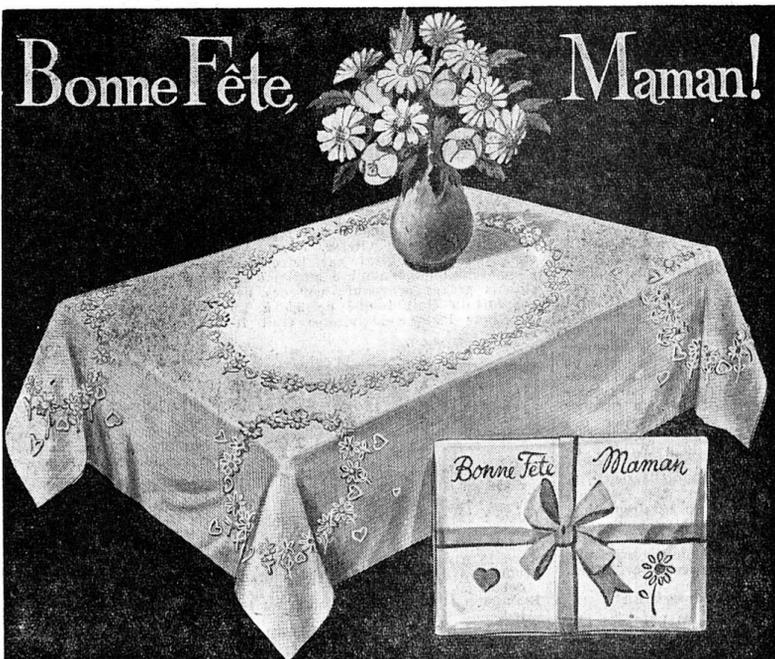
télé-service (038) 5 34 24

vous renseigne sur :

- 1 le modèle correspondant à vos besoins
- 2 les conditions adaptées à votre budget
- 3 les meilleures occasions du moment

le grand comptoir de la
machine à coudre *Wettstein*
Seyon 16 Neuchâtel

DIMANCHE 13 MAI



Nos différents rayons vous proposent une sélection d'articles de cadeaux pour offrir en témoignage de votre affection

Voyez nos vitrines



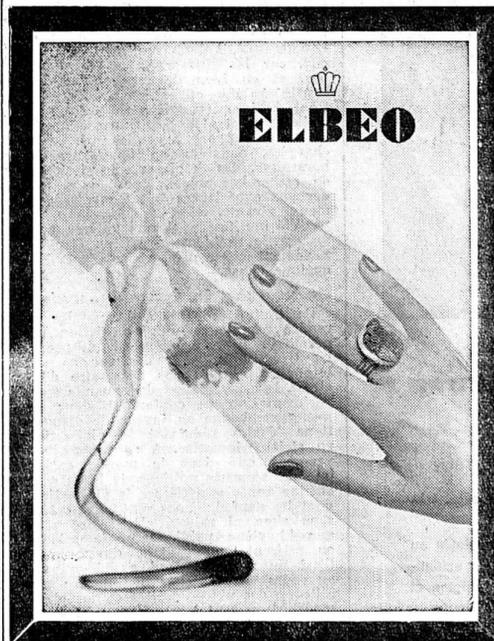
Voyez nos étalages

L'HORAIRE

Eclair

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampoing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.-. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.



fête
des
mères

Le bas qui embellit la jambe

En fibre de perlon, aéré, il effleure le galbe de la jambe, ne tourne pas, grâce à sa structure spécialement étudiée et à son renforcement élastique d'une souplesse remarquable. Sa teinture est étudiée pour unifier la jambe et en dérober toutes les imperfections. C'est vraiment le bas élégant, réalisé dans les teintes mode : abricot, gazelle.

Avec ou sans couture
La paire **4.90**

RAYON DE BAS

amourins
neuchâtel

Articles et documents

Le divorce, ce fléau

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Lorsque le conflit est pris en main dès le début par un médecin, il y a de fortes chances pour que le ménage ébranlé retrouve son équilibre. Parfois un simple repos de l'épouse surmenée ou quelques conseils appropriés suffisent à dissiper le malentendu. Car c'est très souvent d'un simple malentendu qu'il s'agit. S'il n'est pas comblé rapidement, le fossé s'élargit chaque jour, des mots sont lâchés, des actes irréparables sont commis de part ou d'autre, parfois par les deux époux, la rupture devient alors inévitable.

Et les gosses ?

Bien sûr, il n'existe pas de remède miracle. Une bonne volonté réciproque est nécessaire aux époux pour obtenir un résultat positif.

Mais lorsque la haine, car c'est le seul mot qui convient dans certains cas, lorsque la haine s'est installée dans un ménage, il est évidemment trop tard. Une terrible rançune survivra des années, et parfois toute la vie, à la rupture. Que deviennent alors les pauvres gosses tiraillés entre un père et une mère qui se détestent ?

Il faut avoir vu, dans certaines institutions qui recueillent les enfants de ménage naufragés, le drame des jours de visite. Ces jours-là, au lieu de recevoir de la tendresse des parents dont ils vivent séparés, ils n'entendent que des horreurs sur l'absent, et vice versa. Le père et la mère rivalisent de cadeaux pour l'enfant qui n'en demandait pas tant. Même dans ce domaine, ils essaient de se faire mal, sans se rendre compte qu'ils déchirent l'enfant qu'ils concourent dans l'amour.

Un enfant orphelin se résigne ordinairement. Il idéalise le souvenir de ses parents, il se révolte rarement contre l'inéluctable. Au contraire, l'enfant de parents divorcés devient fréquemment un « caractère », agressif, revendicateur et révolté. Saura-t-il plus tard fonder un foyer heureux ? Les statistiques prouvent malheureusement que non.

Une éducation

Notre époque si troublée a pourtant ceci de bon, c'est qu'elle dispose de moyens de propagande qui, mis au service d'une bonne cause, peuvent remédier efficacement à un fléau. On a déjà réussi dans bien des domaines à éduquer le public : hygiène, diététique, lutte contre les maladies contagieuses, école des parents.

Lorsque des parents ont des difficultés avec leur enfant, ils viennent tout naturellement demander conseil à un psychologue. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les couples en difficulté ou en détresse ?

Eduquer le public est le seul

moyen de prévention efficace. Eduquer les enfants à l'école, les fiancés, surtout dans les milieux populaires, les jeunes femmes à la maternité, rogner les ailes à certaine presse qui se délecte à gros titres de la vie privée des vedettes de l'écran qui divorcent à grand fracas chaque saison ; il faut mettre tout en œuvre pour juguler l'épidémie grandissante de divorces.

Mais malgré tout, lorsque les choses vont mal, il est indispensable que les époux déçus puissent demander conseil à un homme compétent qui a consacré sa vie et ses études à aider ses semblables en pareilles circonstances.

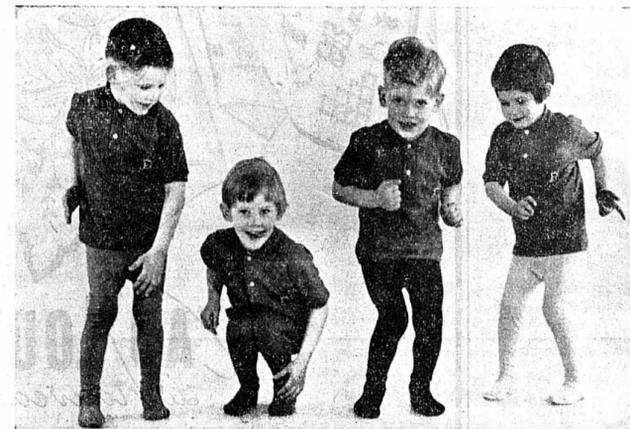
La encore se pose le problème des finances. La ligue Pro Familia,

et il faut l'en féliciter, a organisé depuis 1952 une consultation médico-sociale du mariage gratuite, un après-midi par semaine. Un semblable horaire est loin de pouvoir satisfaire aux besoins pressants, aux appels au secours, aux détresses pitoyables de ceux dont la vie conjugale est un drame. Nombreux sont les cas qui demandent à être examinés d'urgence.

Comme dans bien des domaines, l'initiative privée accomplit là une œuvre indispensable, avec des moyens dérisoires, contre une tâche écrasante. Mais comme le dit le proverbe oriental : « Mieux vaut allumer une seule et minuscule chandelle que de maudire l'obscurité. » Il faut espérer que la petite chandelle pourra devenir un phare pour les foyers en perdition.

H.S.M.

Quand des quadruplés dansent le twist!



Les quadruplés britanniques Bennet, de Stepney, ont commencé à danser le twist. Voici de gauche à droite: Anthony, Thelma, David et Beverley; ils ont 4 ans!

(Photo A.S.L.)

EN MARGE D'UN CONGRÈS TENU A ZURICH

La coalition mondiale contre la vivisection veut assurer le droit des bêtes

De notre correspondant de Zurich : A Zurich vient de se réunir le conseil exécutif de la Coalition mondiale contre la vivisection (C.M.C.V.). A cette occasion, le chef du service de presse de cette vaste organisation, Willem Groen, journaliste hollandais, a donné sur cette dernière quelques renseignements ne manquant pas d'intérêt. Il

a tout d'abord rappelé que la C.M.C.V. a vu le jour à Genève, en 1955, c'est-à-dire que celle-ci est de fondation récente. Il n'a pas fallu longtemps pour constater qu'un règlementation légale ne serait possible que sur le plan international. Cette même année, les cinq sections suisses appartenant à l'Association enteraire contre la vivisection adhérent à la C.M.C.V. dont font actuellement partie vingt-cinq pays d'Europe, d'Asie et des deux Amériques.

Une tâche difficile

La C.M.C.V. concentre ses efforts sur la réalisation d'un seul et même but : l'établissement d'une sorte de charte assurant les droits des bêtes, à l'exemple de celle garantissant le droit de l'homme. Mais la tâche n'est pas facile, car les difficultés ne manquent pas, et en bien des endroits on se heurte à une opposition irréductible. Quoi qu'il en soit, il a déjà été possible de mettre les « antivivisectionnistes » en rapport avec les personnes chargées, dans les cliniques, les laboratoires, les hôpitaux, les instituts de recherches scientifiques, de procéder aux expériences faites sur les animaux vivants, et ces contacts n'ont pas été inutiles, les deux manières d'envisager le problème ayant pu être directement confrontés, et cela est déjà quelque chose.

Un postulat irréalisable, mais...

De toute façon, il a bien fallu se rendre compte qu'une interdiction générale de la vivisection est un postulat irréalisable, pour des raisons sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister. Les adversaires de ce mode d'expérimentation se contentent donc de mener campagne en faveur de dispositions légales réduisant la vivisection au strict nécessaire. A ce propos, savez-vous que dans le monde entier, quelque soixante millions de bêtes sont chaque année sacrifiées à la vivisection, dont les neuf dixièmes sont tourmentées sans rime ni raison, c'est-à-dire sans que l'hygiène publique ni la science en retirent un avantage quelconque ? C'est au moins ce qui a été affirmé au cours de la séance de Zurich ; par ailleurs, des physiologistes et des pharmacologues sont du même avis, d'aucuns allant jusqu'à prétendre que la vivisection ne donne pas toujours des résultats convaincants, et que dans certains cas elle conduit à des conclusions erronées et dangereuses.

Sous anesthésie

Par souci d'objectivité, je me permets de citer le passage suivant de l'encyclopédie Quillet : « La vivisection est à la base de toute recherche physiologique et de nombre d'interventions chirurgicales ; presque toutes ces interventions sont pratiquées sous anesthésie générale ou locale de façon à éviter toute souffrance à l'animal en expérience ». Anesthésie... espérons qu'il en est vraiment ainsi !

J. L.

La radio suisse a fêté son 1,500,000ème auditeur

MONTRICHER (ATS). — La Radio-diffusion suisse a organisé, samedi soir à Montricher, une manifestation à laquelle s'est associée toute la population de ce grand village du Jura vaudois.

La direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et le syndicat de Montricher ont reçu, à cette occasion de nombreux invités qui assistèrent à la représentation donnée en l'honneur du 1,500,000ème auditeur de radio, dans la grande salle communale de cette localité, joliment fleurie pour la circonstance.

Par monts et vaux

Pour préserver la beauté de Bâle

Vers une nouvelle législation en matière d'urbanisme

De notre correspondant de Bâle :

Le développement extraordinairement rapide de Bâle pose aux autorités de graves problèmes d'urbanisme. Favorisées par une prospérité économique sans précédent, la spéculation foncière et la construction ne paraissent plus connaître de limites. Si l'Etat et le corps électoral n'y mettent bon ordre, des quartiers entiers de la vieille ville risquent d'être défigurés à jamais par d'énormes cubes de béton et les dernières zones vertes, poumons d'une population sans cesse plus nombreuse, d'être remplacées par des blocs locatifs d'une désespérante monotonie.

C'est pour sauver ce qui peut l'être encore que le Grand conseil avait nommé, il y a deux ou trois ans, deux commissions chargées d'étudier une nouvelle réglementation des « constructions en hauteur » et les mesures propres à conserver à la ville quelques taches de verdure. Ces deux commissions viennent de remettre leur rapport au gouvernement. En voici l'essentiel :

Les constructions en hauteur

La commission chargée de réviser la loi de mai 1939 sur les constructions en hauteur, après avoir pris l'avis de plusieurs spécialistes et notamment du professeur Hollatz, d'Essen, président de l'Académie allemande d'urbanisme et de planification, s'est ralliée au projet gouvernemental prévoyant une division de la ville en sept zones. La hauteur des bâtiments, à l'intérieur de ces zones, ne serait pas délimitée par un nombre donné de mètres ou d'étages, mais par un « coefficient d'utilisation du terrain », c'est-à-dire par le rapport existant entre la superficie d'une parcelle et celle de tous les étages situés au-dessus du sol des bâtiments qui s'y trouvent ou doivent y être construits. Ces coefficients vont de 0 pour la zone 1 à 2,5 pour la zone 6. Exemple : le coefficient de la zone 5a étant 2, le propriétaire d'un terrain de 10,000 mètres carrés aurait le droit de construire un ou des immeubles dont les étages au-dessus du sol auraient une superficie totale de 20,000 m². Il aurait ainsi le choix entre plusieurs solutions, par exemple entre des bâtiments de trois étages couvrant 80 à 90% de sa parcelle et des bâtiments de six étages n'en couvrant que 40 à 45%.

Cette manière de procéder ne suffirait évidemment pas à préserver

l'aspect général de la ville si elle n'avait pour corollaire une révision de la loi sur les « constructions en hauteur », notamment en ce qui concerne le volume des bâtiments et le maintien d'espaces libres permettant aux habitants du quartier de respirer. On devrait veiller, mieux que ce ne fut le cas jusqu'ici, à bannir les bâtiments élevés de tous les endroits où leur présence serait susceptible de troubler l'harmonie de certains paysages, de certaines perspectives ou de certains édifices ayant une valeur historique ou artistique. Les bâtiments publics — et ceci est une innovation — ne devraient plus échapper à la règle.

Ces mesures, jointes à celles qui sont déjà en vigueur, devraient suffire à empêcher l'enlaidissement de nouveaux quartiers, et notamment à préserver la silhouette désuète et charmante de la rive gauche du Rhin comprise entre les tours de la cathédrale et le clocher pointu de la « Martinskirche ».

Pitié pour les arbres !

La seconde commission avait pour tâche d'étudier les mesures à prendre pour sauver les dernières zones vertes et les derniers arbres de la ville, mesures qui impliquent forcément une limitation des droits des propriétaires et une collaboration active avec les communes limitrophes de Bâle-Campagne formant la grande banlieue.

Si les propositions de la commission sont adoptées, les Bâlois disposeraient (compte tenu du « Margarethenpark ») et des installations sportives de Saint-Jacques qui se trouvent en territoire campagnard) d'une zone verte de onze millions de mètres carrés, soit 48,8 m² par habitant. Cette modeste part serait encore réduite à 31,3 m² le jour où la ville aurait atteint la capacité d'absorption extrême que lui fixent les urbanistes, soit 345,000 habitants.

Cette législation nouvelle, on s'en doute, entraînera des frais, car il faudra indemniser tous les propriétaires privés de la libre disposition de leurs terrains. Les directives arrêtées par la commission vont jusqu'à prévoir, dans certains cas, le rachat des propriétés par l'Etat. Dans les cas litigieux, enfin, la décision serait remise à une « commission d'expropriation » nommée par le tribunal civil.

La note à payer, pour la seule conservation des zones vertes, est évaluée à 34,3 millions.

L.

Au pays le plus motorisé d'Europe

Les autorités suédoises se préoccupent de la circulation

STOCKHOLM, (ATS-AFP). — Comme dans tous les pays où l'automobilisme est en voie d'expansion, le problème des accidents de la circulation se pose en Suède avec une acuité d'autant plus grande que ce pays — malgré une population peu nombreuse (7,500,000 habitants) par rapport à l'étendue de son territoire (450,000 kilomètres carrés, soit à peine 100,000 de moins que la France) — est le pays d'Europe qui accuse la plus forte densité d'automobiles : en 1960, 146 automobiles pour 1000 habitants, contre 335 aux Etats-Unis et 112 en France. De 1951 à 1960, le nombre d'automobiles immatriculées en Suède est passé de 313,000 à 1,190,000. Malgré une sensible amélioration de l'état des 100,000 km de routes carrossables en Suède, l'intensification de la circulation s'est accompagnée d'un accroissement du nombre des accidents et en particulier des accidents mortels : ceux-ci sont passés de 500 environ en 1950 à plus de 1000 en 1961.

Même si, proportionnellement, le rythme d'accroissement des accidents est inférieur à celui de la circulation, les pouvoirs publics, les compagnies d'assurance et les organisations d'automobilistes ont essayé de trouver une solution pour freiner cette évolution.

Une enquête concluante

Alors qu'en France les pouvoirs publics envisagent de ne plus recourir cette année aux limitations de vitesse sur route pendant le week-end, les autorités suédoises ont décidé d'instaurer quatre nouvelles périodes de réglementation de la vitesse maxima pour l'année 1962 ceci pour permettre la poursuite d'une enquête à laquelle se livre depuis l'année dernière un « comité pour la sécurité routière » afin de déterminer les relations entre la vitesse et les accidents de la circulation.

Les travaux du comité n'avaient pas pour but d'entraîner une éventuelle limitation de la vitesse des véhicules automobiles ; au contraire, la plupart de ses membres semblent partisans d'une non-réglementation. Mais dans l'épais rapport, assorti d'une masse de statistiques, qu'il a soumis en novembre 1961 au ministre des communications, le comité a constaté que le nombre d'accidents enregistré au cours des journées à vitesse limitée était inférieur à celui des journées à vitesse libre : en moyenne 49,9 par jour pour les premières contre 57,4 pour les secondes.

En ce qui concerne le nombre des accidents très graves (y compris les accidents mortels) les chiffres correspondants étaient de 5,1 contre 7,4. Enfin la moyenne des personnes ayant trouvé la mort dans des accidents

de la route était de 1,3 pendant les journées de vitesse limitée contre 2,2 les autres jours.

Sur les trois plus importantes routes à grande circulation, dont l'excellent état permet de grandes vitesses, aucun accident mortel n'est intervenu pendant les journées à vitesse réglementée, alors que 32 personnes ont trouvé la mort au cours des journées sans limitation de vitesse. Enfin, les statistiques recueillies par le comité établissent que le nombre moyen d'accidents graves provoqués par des dépassements était tombé de 2,5 à 1,6 par jour lorsque la vitesse était limitée.

GARNET DU JOUR

Mercredi

Salle des conférences : 20 h 15, concert d'atelier.

CINÉMAS

Palace : 15 h et 20 h 30, Le Septième Juré.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Pépé.

Rex : 15 h et 20 h 30, Les Tricheurs.

Studio : 15 h et 20 h 30, Division Bran-debourg.

Blo : 15 h et 20 h 30, La Course au soleil.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Conquêteurs de la vallée sauvage.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 heures) : Pharmacie Coopérative, Grand-Rue.

De 23 heures à 8 heures, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

Essayez le Birmhermuesli «Blanbec»



6 cuillerées à soupe de flocons d'avoine. 12 cuillerées à soupe d'eau — faire tremper. 300 g de séré Blanbec (ocre). 2 à 3 dl de lait pasteurisé, 3 cuillerées à soupe de sucre. 1 jus de citron. Bien battre et incorporer aux flocons d'avoine, ajouter à votre gré 400 g de baies ou fruits de saison puis réglez-vous ! Blanbec, un délicieux produit des Centrales laitières de Lausanne et Vevey.

MOTS CROISÉS

Problème No 774

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

- On y file à l'anglais.
- Qualité de certaines taches au visage.
- Barre servant à fermer une porte. — Pronom. — Sur la Bresle.
- Adverbe. — Troublés par une violente émotion.
- En Suède, une célèbre université. — Interjection.
- Supprime. — Ponctuellement.
- Qui ne respire pas. — Roulement.
- Préfixe. — Restes. — Effet de l'âge ou des soucis.
- Poète italien, auteur de Sophonisbe.
- Confie quelque chose à la terre.

VERTICALEMENT

- Homme politique britannique. — Eût de l'audace.
- Vaut mieux que jamais.
- Marchera. — Se dit d'un hareng. — Préfixe.
- Habitait une ancienne contrée d'Afrique du Nord. — Marin ou médecin anglais.
- Pris. — Il faut secouer ceux qui s'y abandonnent.
- Se tire des pieds. — Préfixe.
- Détruire peu à peu. — Investit.
- Note. — Objectif de certains coureurs. — Atome qui porte une charge électrique.
- Il sait se faire entendre.
- On l'utilise pour jouer. — Ventilateur.

Solution du No 773

1	C	O	I	F	F	U	R	E	
2		T	R	A	I	N	A	R	D
3	M	E	R	N	I	E	A	U	
4	E	E	G	P	A	R	V	I	N
5	G	O	G	O	L	A	N	S	
6	S	U	S	D	I	T	E	S	
7	F	I	L	A	T	U	R	E	
8	L	E	I	E	M	U	S	E	
9	A	R	E	O	L	A	I	R	E
10	N	R	E	S	S	A	S	S	E

Demain : ÉCONOMIE

RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, en ouvrant l'œil. 7.15, Informations. 7.20, vous écouteriez ce matin... 7.30, Ici l'audiovisuel. 8.30, l'université radiophonique et télévisée internationale. 9.30, orchestre de la Suisse romande. 10 h, sol fa si la si ré. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, au carillon de midi avec à 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, Informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, le pianiste Claude Helffer. 14 h, musique légère. 14.40, rythmes sportifs.

15 h, reportage du match international de football Suisse - Angleterre. 17 h, l'heure des enfants. 18 h, le pianiste György Sebök. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, la Suisse au micro. 19.15, Informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, Impromptu musical. 20, questionnez, on vous répondra. 20.20, qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30, les concerts de Radio-Géné, sous la direction de Francis Bodet, musique de Jean-Sébastien Bach, Zoltan Kodaly, Harald Genzmer, Gian-Francesco Malipiero. En intermède, l'ai besoin de vous. 22.30, Informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 22.55, et si l'on dansait... 23.15, hymne national.

Second programme

19 h, mélodies récréatives. 20 h, enfin chez soi, une émission de musique variée. 20.30, enquêtes dans le monde féminin. 21.10, perspectives. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, Informations. 6.20, trois minutes pour l'agriculture. 6.25, rythmes. 6.50, quelques propos. 7 h, Informations. 7.05, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, musique viennoise. 7.30, pour les automobilistes et les touristes. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, mélodies espagnoles. 12.20, nos compliments. 12.30, Informations. 12.40, le Radio-orchestre. 13.25, Imprevu. 13.35, chants de Mendelssohn. 14 h, pour madame. 14.30, une émission radioscénariste.

15 h, musique légère. 16.40, une excursion sur les rives de l'Aar. 17.10, concerto, de A. Furrer. 17.30, pour les enfants. 18 h, mélodies de Kalman et Lehár. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, Informations, écho du temps. 20 h, intermède musical. 20.20, entretien par-dessus les frontières. 21.05, petit concert. 21.20, mosaïque populaire. 22.15, Informations. 22.20, A. Diabelli et ses compositions. 22.35, quintette, de Mozart.

TELEVISION ROMANDE

15 h à 16.40, Eurovision, Londres match international de football Angleterre-Suisse. 17 h à 18.15, pour vous les jeunes. A l'occasion du jubilé du scoutisme en Suisse. 19.30, tout pour elle. 20 h, téléjournal. 20.15, carrefour, l'émission d'actualités. 20.30, Ici le Mont-Cor nu : Les Huguenin. 21.10, Interlude. 21.15 en relais différé de Londres : match international de football : Angleterre-Suisse. 22.45, soir-information : carrefour, l'ATS. 23.05 à 23.20, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

15 h, Eurovision : Londres : match international de football Angleterre-Suisse. 20 h, téléjournal. 20.15, dans le monde des animaux, promenade à travers le zoo de Bâle. 20.45, un amusant jeu de questions. 21.30, match international de football Angleterre-Suisse en relais différé de Londres. 23 h, téléjournal.

LA VIE

par Jean Rostand, de l'Académie française, et Andrée Tétry

Un énorme succès, justifié par l'intérêt d'un sujet très actuel et par la qualité des signatures.

Cet ouvrage d'ensemble sur la Biologie, accessible au grand public, reste néanmoins d'une haute valeur scientifique : cellule, sexualité, hérédité, génétique, origine et avenir de l'homme, etc.

1 volume relié (21 x 30 cm), 468 pages dont 23 en couleurs, 960 illustrations en noir, index. (facilités de paiement)

dans la même collection In-quarto Larousse :

LA VIE DES PLANTES, LA MER, LA MONTAGNE (sous la direction de M. Herzog)

LES SCIENCES

CHIMIE - PHYSIQUE - ASTRONOMIE

présentation de Louis Leprince-Ringuet

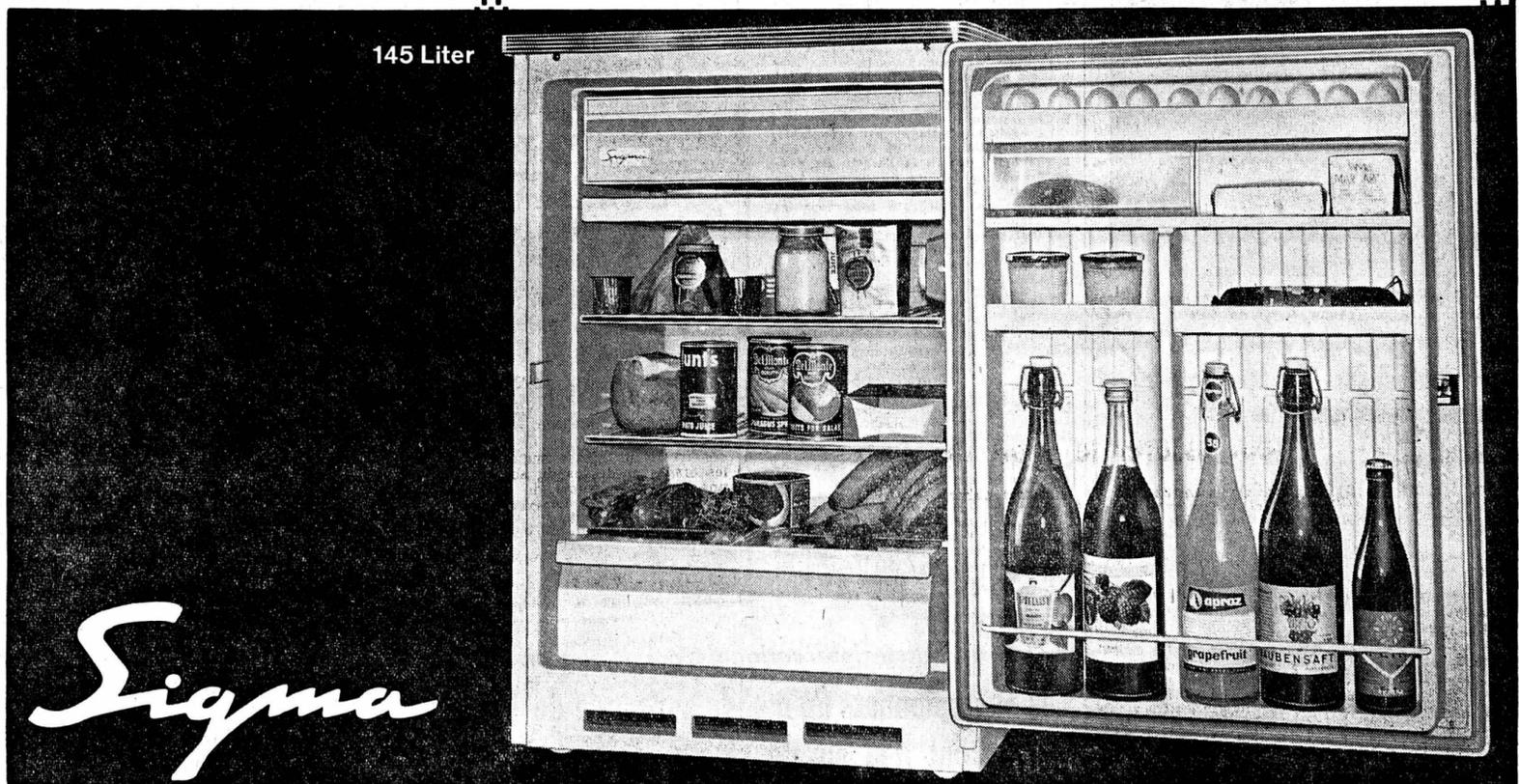
Premier titre d'une collection de large vulgarisation "Pour Connaitre", qui constituera la parfaite encyclopédie du foyer.

1 volume relié (20 x 27,5 cm), 368 pages, 1 856 illustrations en noir et 244 en couleurs, glossaire des termes scientifiques, Index.

LAROUSSE chez tous les libraires

C'est la qualité qui fait la différence!

Sigma les réfrigérateurs de première classe, fabriqués par une maison connue en Suisse pour ses produits de qualité impeccable.



Sigma 190 litres

3 grilles, 1 bac de dégivrage, 1 plaque de verre, 2 tiroirs à glace avec levier, congélateur de 24 litres, grand tiroir à légumes, 2 clés. Porte à compartiments spécialement étudiés.

698.-

Sigma 145 litres

avec dessus formant table en Resopal ne se rayant pas, 2 grilles, 1 bac de dégivrage, 1 plaque de verre, 2 tiroirs à glace avec levier, congélateur. Tiroir à légumes, 2 clés, compartiments dans la porte.

498.-

Sigma 125 litres

dessus en Resopal également. Deux grilles, 1 bac de dégivrage, 2 tiroirs à glace avec levier, congélateur, tiroir à légumes, 2 clés, porte avec compartiments.

448.-

- On n'achète pas un réfrigérateur à la légère. Il s'agit d'un investissement qui demande à être bien placé.
- Un réfrigérateur doit durer des années en donnant entière satisfaction.
- Principe SIGMA: Qualité = pas de réclamations. Dans votre intérêt: n'achetez pas avant d'avoir examiné SIGMA!

Ce qu'il importe de connaître:

Espace: Les réfrigérateurs trop petits rendent de mauvais services — on le remarque trop tard, SIGMA offre de grandes armoires à des prix modestes.

Refroidissement même par les plus grandes chaleurs: Les agrégats à compression Danfoss montés dans les armoires frigorifiques SIGMA assurent un refroidissement impeccable même par les chaleurs caniculaires.

4 zones de refroidissement: La température idéale n'est pas la même pour toutes les denrées. SIGMA possède 4 zones de températures différentes et permet ainsi de conserver tous les produits alimentaires à la température appropriée.

La glace doit pouvoir être faite rapidement, n'importe quand. — SIGMA vous le garantit.

Répartition judicieuse: SIGMA vous l'assure. Les grilles amovibles qui peuvent être tirées en avant et les étagères amovibles de la porte à compartiments transformables, permettent de loger aussi des marchandises encombrantes.

Le tiroir à légumes — suffisamment spacieux — est inclus dans le prix. Pas de frais supplémentaires!

Service d'entretien: Les propriétaires de réfrigérateurs SIGMA bénéficient d'un service d'entretien conçu selon les principes les plus modernes.

Garantie: 5 ans pour l'agrégat — 1 année pour l'armoire — Approuvé par l'A. S. E.

Demandez l'avis de personnes qui sont déjà en possession d'un SIGMA!

MIGROS

MERCREDI - SPORTS

Bien des champions figurent parmi les cinquante cyclistes qui quitteront Genève demain matin

Le Tour de Romandie de cette année semble convenir à un grimpeur

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Bien des gens ne seront peut-être pas d'accord avec nous lorsque nous écrivons : le parcours du Tour de Romandie est idéal et, par instants, très dur. Les difficultés, pourtant, ont été fort judicieusement réparties et nous nous bornerons à les rappeler pour mémoire.

JEUDI 10 MAI. — Le matin Genève-Martigny avec la côte de la Russe à 11 kilomètres de l'arrivée; l'après-midi Martigny - Montana avec la côte Sierre - Montana (sur bonne route).

VENDREDI 11 MAI. — Montana - Fleurier, étape longue (254 kilomètres),

avec les côtes de Vevey à Châtel-Saint-Denis, et de la Tourne. **SAMEDI 12 MAI.** — Le matin Fleurier - Porrentruy, étape courte mais particulièrement tourmentée avec la montée des Sagnettes, celle de la Caquerelle et celle de la Croix-Sur-Saint-Ursanne; l'après-midi, course contre la montre.

DIMANCHE 13 MAI. — Porrentruy - Genève avec les Rangiers, la Vue-des-

Les étapes

Jeudi : Genève - Martigny 129 km. Martigny - Montana 60 km. Vendredi : Montana - Fleurier 254 km. Samedi : Fleurier-Porrentruy 135 km. Porrentruy - Porrentruy contre la montre 26 km 400. Dimanche : Porrentruy-Genève 228 km. Au total : 832 km 400.

Alpes, Vallorbe - le Pont et le col du Marchairuz.

Qui succédera à Rostollan ?

Par deux fois le long et maigre Louis Rostollan s'imposa. Il a battu en 1960, Delberghe, puis, en 1961, Fezzardi et Massignan. Or, ces trois vaincus seront au départ. Delberghe figurera dans l'équipe Liberia dont le chef de file, Anglade, tentera à tout prix de gagner. Il vient, d'ailleurs, d'enlever la Poly-multiplée bretonne. Dans la même formation on retrouvera Epalle, qui s'est distingué au Tour de Suisse 1960, Sella et Carrara, septième dimanche dernier à Chanteloup.

La coalition italienne est redoutable. Battistini, Massignan et Fontana chez Legnano, Venturini et l'espoir De Rosso (remarquable lors du premier tour de l'avenir) chez Molt, Fezzardi et Moser chez San Pell sont tous capables de gagner, à la condition qu'ils ne se bornent pas à un rodage avant le « Giro ». Nous risquons fort, en conséquence d'avoir un Tour « italien ».

Gaul, Bahamontés et Schroeders arbitres !

Si Anglade est bien épaulé, il peut résister aux Italiens. Mais les principaux rivaux de l'expédition transalpine seront Bahamontés, entouré des frères Bellone, Tarri et Novalés et par un garçon qui promet, Campillo. Gaul, encore à court de compétition, comptera sur Moresi, Einzer et Bolzan. Et, enfin, Schroeders l'un des équipiers fidèles de van Looy, devrait être le meilleur de son équipe (Impanis, Baens, van Geendewijck et Derboven).

Quo vadis... cyclisme suisse ?

Les dernières « sorties » de nos représentants ont été catastrophiques. Une petite lueur d'espoir s'est pourtant allumée (malgré la pluie) lors du récent championnat de Zurich. Rolf Graf a semblé en forme. Mais son équipe

(Fuchs, Schleuniger, Echenard et Hiltner) fait illusion. Enfin, Blollet et Hagmann se contenteront d'être courageux. Ils auront, dans l'équipe Grizner, le jeune espoir français Grunenwald et deux Belges très moyens, Bocklant et Cartigny.

Un critérium de grimpeurs

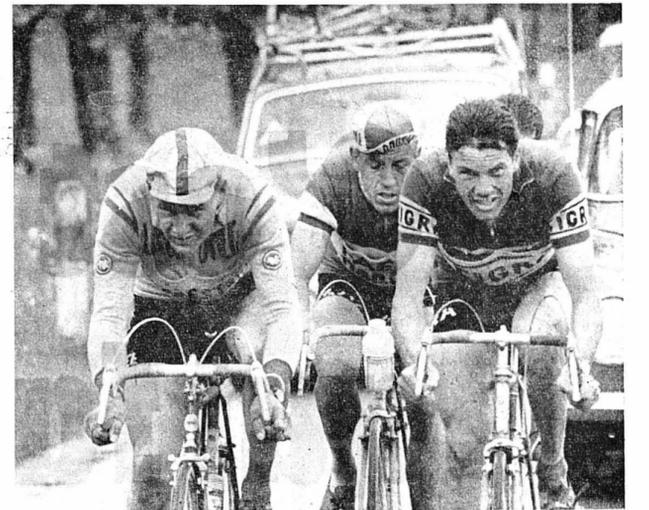
Il est probable que nous allons au-devant d'un critérium de grimpeurs. Ils sont nombreux. Jugez-en : Battistini, Massignan, Fontana, Gaul, Bahamontés, de Rosso, Campillo. Le premier soir, à Montana, les grimpeurs devraient avoir distancé un peu leurs adversaires. Ils seront en danger le lendemain. Mais, le samedi matin, ils trouveront terrain à leurs braquetés, de même que le dimanche. La course contre la montre ne devrait pas trop les tracasser, car elle est courte. Parmi les hommes complets, nous relèverons les noms de Venturini, Delberghe, Schroeders, le « vétéran » Impanis, tous dangereux. Et les Suisses ? Attendons une course honorable de Graf, Moresi, Lutz, Albisetti et peut-être de ce Ruez, si décevant à Zurich.

De toute manière, le lot des engagés est relevé et le pronostic difficile. Depuis 1956 (Fornara), les Italiens n'ont plus gagné l'épreuve de l'U.C.S. Il y a là matière à vengeance.

Yves LEROY

Le livre d'or

Nous citerons les trois premiers de chaque édition : 1947 — KETTELBER - Bartall - Kubler 1948 — KUBLER - Goldschmidt - Ciemens 1949 — BARTALI - Kubler - Simoni 1950 — FACHLEITNER - Koblet - Kubler 1951 — KUBLER - Koblet - Schaer 1952 — WAGTMANS - Koblet - Impanis 1953 — KOBLET - Fornara - Bobet 1954 — FORESTIER - Fornara - Clerici 1955 — STREHLER - Koblet - Schellenberg 1956 — FORNARA - Clerici - Strehler 1957 — FORESTIER - Caries - Koblet 1958 — BAUVIN - Cerrami - Pehlinati 1959 — GIMMI - Graf - Ruezg 1960 — ROSTOLLAN - Delberghe - Hoevernaers 1961 — ROSTOLLAN - Fezzardi - Massignan 1962 — ? - ? - ?



Une bonne surprise nous viendra-t-elle de Rolf Graf, pédalant ici aux côtés de Jan Janssens (vainqueur) dans le championnat de Zurich ?

Henri Copponex, médaille de bronze aux Jeux olympiques au championnat international de Suisse des 5.50 m

Le yacht finlandais « Nisse » régatera devant Neuchâtel

« Ballerina V », le nouveau yacht de M. Metzger, vient de s'inscrire aux régates des 5 m 50, organisées par le Cercle de la voile de Neuchâtel. Ce yacht sera barré par M. Henri Copponex, un grand nom du yachting suisse.

« Ballerina V », le nouveau yacht de M. Metzger, vient de s'inscrire aux régates des 5 m 50, organisées par le Cercle de la voile de Neuchâtel. Ce yacht sera barré par M. Henri Copponex, un grand nom du yachting suisse.

On se souvient des très brillants résultats de Henri Copponex, barreur du yacht suisse « Ballerina IV » aux Jeux olympiques qui a remporté pour notre pays une des rares médailles de bronze des Jeux d'été à Naples.

Enfin, un télégramme reçu samedi annonçait l'inscription d'un nouveau bateau italien, « Gioeca IV », qui sera barré par M. Pietro Reggio. Ce seront donc vingt-trois 5.50 m qui participeront à ce championnat, qui groupe le plus grand nombre de ces yachts jamais inscrits à des régates, si on excepte celles du championnat du monde d'Helsinki, soit près du double de ceux qui ont enthousiasmé les Neuchâtelois l'été passé !

Les Jeux « Ballerina »

Henri Copponex se présentera avec un tout nouveau bateau dont les performances s'annoncent remarquables. Quant à « Ballerina IV », il sera aussi à Neuchâtel, avec son nouveau propriétaire, Mme R. Baerzner, et cotra-sous son nouveau nom : « Opale II ».

D'autre part, la flotte suisse des 5.50 m, qui est la seconde du monde en importance, vient de s'enrichir d'un nouveau et merveilleux bateau, le « Nisse » (prononcer Nissé). Ce yacht

L'association suisse de tennis a établi le calendrier des championnats interclubs

Les finales se joueront le 8 juillet

La commission technique de l'Association suisse de tennis a procédé au tirage au sort et à l'établissement du calendrier des championnats suisses interclubs de série A pour 1962.

Washer dirigera les Belges. D'autre part, on apprend que le match Belgique-Suède, comptant pour le deuxième tour de la coupe Davis, zone européenne, sera joué les 18, 19 et 20 mai sur les courts du « Royal Leopold Club » à Bruxelles. L'équipe belge sera composée de Jucky Brichtant, Eric Drossart, Luc Despiegelaere et C. de Gronkel - capitaine non joueur; Philippe Washer. De son côté, la fédération suédoise a annoncé la formation suivante: Jan-Erik Lundquist, Ulf Schmidt Halberg et Karlstein - capitaine; Hasselquist.

Voici l'ordre des rencontres : Messieurs, groupe 1 : Grasshoppers-LTC ; Bâle ; Seeblick (Zurich) ; Lausanne Sports le 20 mai ; LTC Bâle-Seeblick, Lausanne-Grasshoppers le 27 mai ; Lausanne-LTC Bâle, Seeblick-Grasshoppers le 31 mai. — Groupe 2 : Dählhölzli (Berne) - TC Genève, Old Boys, Fairplay-Dählhölzli le 27 mai ; Dählhölzli-Old Boys, TC Genève-Fairplay le 31 mai. La finale aura lieu le 8 juillet.

Dames, groupe 1 : TC Genève-Fairplay ; Ollen-Lido Lucerne le 20 mai ; Fairplay-Ollen ; Lido Lucerne-TC Genève le 27 mai ; Ollen-TC Genève ; Fairplay-Lido Lucerne le 31 juin (éventuellement le 31 mai). — Groupe 2 : Old Boys-Engematt ; Grasshoppers-Drizic-Old Boys le 27 mai ; Grasshoppers-Old Boys ; Drizic-Engematt le 31 juin (éventuellement le 31 mai). La finale aura lieu le 8 juillet.

Classements :

	Matches	Buts				
		J.	G.	N.	P.	
Couvet	12	10	1	1	36	14
Boudry I A	12	10	1	2	45	13
Audax	12	8	1	3	25	14
Auvernier	14	6	2	6	27	14
Serières	11	6	—	5	24	12
Blue Star	14	5	—	9	30	14
Buttes	14	4	2	8	29	15
Travers	14	3	3	8	19	34
Fleurier II	14	3	3	8	22	33
Saint-Blaise	13	4	—	9	28	57

GROUPE II

	Matches	Buts				
		J.	G.	N.	P.	
Saint-Imier	10	8	2	—	66	13
Le Locle II	10	9	—	1	54	11
La Sagne	11	8	—	3	27	18
Xamax III	12	4	2	6	24	45
Floria	11	4	1	6	26	31
Boudry I B	10	4	—	6	18	56
Etoile II	11	3	1	7	20	33
Fontainemelon II	11	3	—	8	18	45
Courtaiery	10	1	2	7	22	43

Dimanche prochain, quelques équipes du groupe I bénéficieront d'un dimanche de congé. Saint-Blaise, Fleurier II et Fontainemelon II ne figurent pas sur le programme qui est le suivant : Groupe I : Travers-Serières ; Couvet-Buttes ; Audax-Boudry I a ; Blue Star-Auvernier. Groupe II : Xamax III-Boudry I b ; La Sagne-Saint-Imier ; Courtaiery-Etoile II ; Le Locle II-Floria.

Qu'en pensez-vous ?

Statis... tic

Que faites-vous le dimanche ? C'est une question inscrite, mais n'importe ! Nous devons savoir, le monde doit savoir. Et il le doit pour établir des statistiques. Les statistiques précisent le nombre de gens qui aiment les haricots ou, au contraire, préfèrent les blondes. C'est nécessaire de savoir tout cela. Mais vous avez sans doute déjà répondu à un de ces questionnaires rédigés par des docteurs en psychologie ou l'on vous demandait ce que vous faisiez généralement entre deux et trois heures du matin ? A quoi cela sert ? A vous de deviner. A propos, si cela vous intéresse et pour revenir à notre question première, sachez que 8 % des Allemands pratiquent un sport le dimanche, 3 % assistent à une manifestation et 9 % s'assoient, rêvassent ou « ronflent » carrement. Réjouissant !

BOXE

L'assemblée de la fédération allemande Soixante-trois licenciés n'ont pas pu voter

L'ex-président de la fédération des boxeurs professionnels d'Allemagne occidentale, récemment incarcéré, a laissé dans la caisse de la fédération un découvert d'environ 35.000 francs. Tout l'avoir de cette dernière se solda actuellement à 1 fr. 65 en espèces, 1484 fr. en banque et 115 fr. au compte de chèque postal, bien que depuis la fondation de la fédération jusqu'à mars 1962, les revenus se soient élevés à 258.000 fr. L'assemblée générale extraordinaire a appelé à sa présidence l'ancien champion d'Europe des poids lourds Hoff, qui s'occupe également des finances. Sur les 293 membres, 104, qui avaient le droit de vote, étaient présents, sur les 73 licenciés, 63 n'ont pas pu prendre part au scrutin, n'ayant pas payé leur cotisation.

RÉSUMONS

Le Tour cycliste de Romandie part demain. Une fois encore, les organisateurs ont réuni une participation de premier choix. Désigner un vainqueur parmi ces nombreux champions apparaît bien difficile. Car il y a tout lieu de penser que des coureurs comme Bahamontés, Gaul, Battistini ou Massignan viennent courir cette épreuve dans l'unique but de parfaire leur forme avant le Giro. Pourtant si l'on se réfère au palmarès, on remarquera que, jusqu'à maintenant, seuls des hommes de classe se sont imposés. Et il serait étonnant qu'il y ait une exception à la règle cette année.

Mais n'oublions pas qu'aujourd'hui à Londres, nos footballeurs affrontent l'Angleterre. Ce sera pour eux le dernier match avant le Chili. Privée de plusieurs titulaires blessés, l'équipe suisse devra probablement s'avouer battue. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'attacher une grande importance au résultat de ce match. Pour autant évidemment que la marque conserve des proportions honorables. Car une lourde défaite risquerait de porter un coup au moral de nos représentants avant les championnats du monde.



Passera, passera pas ? Parlier, le gardien de Bienne, a dit non au ballon. Et le geste intimidateur de Wechselberger (Young Boys) ne servira à rien. (Phot. A.S.L.)

Alors que plusieurs footballeurs briguent le titre de roi des marqueurs en ligue B Fatton s'est finalement imposé en ligue nationale A

Après deux journées épuisantes, les marqueurs de la ligue A se sont effondrés sur la ligne d'arrivée. Pour la dernière journée de championnat, ils n'ont réussi que vingt et un tirs victorieux.

Heureusement que Servette a fait honneur à son titre de champion suisse ! Dommage cependant pour Grasshoppers ! Si les Genevois ne s'étaient pas montrés aussi friands, c'eût été catastrophique.

Jeune et ancien

Six équipes n'ont pas réussi, Georgy (l'homme qui passe de la barbe à la moustache), s'est spécialement signalé. Il a été le seul à faire le « coup du chapeau ». Derrière lui, nous trouvons son compatriote Fatton en compagnie du jeune Fribourgeois Roneyev, chacun ayant marqué à deux reprises.

Aux quatorze autres buts, nous faisons figurer les noms suivants : Stauble, Graf (Bienne), Bertschi, Antenen, Wenger (La Chaux-de-Fonds), Brunisholz (Fribourg), Dubois (Granges), Gillsovic, Hosp (Lausanne), Wicher (Schaffhouse), Makay, Nemeth (Servette), Zimmermann (Young Fellows), et le maladroït Schumacher (Lucerne), qui a trompé son gardien Permunian.

L'irrégulier Frigerio

Au classement général, Fatton s'est finalement imposé nettement devant

Frigerio, beaucoup trop irrégulier. Un dimanche, le Chaux-de-Fonrier (plus pour longtemps), fracasse tout, puis plus rien pendant plusieurs matches. Le « grisonnant » Jacky a craint cependant, lors de la dernière journée, un exploit de son suivant. C'est pour cette raison qu'il a mis de la vapeur contre Grasshoppers, portant son actif à vingt-cinq buts, laissant Frigerio à trois longueurs, lequel n'a pas trouvé grâce devant ses anciens camarades bâlois. La troisième place revient à von Burg (Grasshoppers), avec dix-neuf tirs victorieux. Puis nous trouvons dans l'ordre : Bertschi (La Chaux-de-Fonds) et Meier (Young Boys) avec dix-huit buts, Gillsovic (Lausanne) dix-sept buts, Georgy (Servette) et Zimmermann (Young Fellows) seize buts, etc.

Mieux disposés

Les marqueurs de la ligue A ont montré de meilleures dispositions que ceux de la ligue B, puisqu'ils ont réussi cinq tirs victorieux de plus, soit vingt-six au total.

Dans cette catégorie, les exploits font penser à la feuille de température d'un malade. Consultez ! Un but à Bodio, sept à Thoune, deux buts à Martigny, six buts à Vevey.

Deux seules équipes sont rentrées bredouilles aux vestiaires : Martigny et Yverdon. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de les voir occuper les derniers rangs du classement.

Trois joueurs émergent, mais de peu, de la masse des marqueurs : ce sont Pfister (Berne), Dvornic et Berset (Vevey). Les vingt autres tireurs sont Gribi, Rehmann (Aarau), Buzzin, Romagna, Definti (Bellinzone), Sehr, Geiser, Mosimann (Berne), Acquistapace (Bodio), Gantenbein, Thommes II (Brühl), Riva (Chiasso), Lièvre (Porrentruy), Bandin, Salzmann (Sion), Spycher, Gagg (Thoune), Dubois (Urania), Tochtermann et Wasser (Winterthour).

Un tir qui rapporte

Un tir qui a rapporté beaucoup, c'est celui d'Acquistapace. Il a valu à lui seul deux points à Bodio. Avec ce gain, l'équipe tessinoise distance de trois longueurs sa victime du jour, Yverdon, et Martigny.

Anker (Sion), est resté sur ses positions et n'a plus qu'un point d'avance sur Pfister (Berne), qui partage le second rang avec Grünig (Thoune), tous deux ayant réussi dix-huit buts. Tochtermann se rapproche également de la tête et n'est plus très loin avec ses dix-sept buts.

La lutte pour le titre du « roi des marqueurs » reste donc très ouverte en ligue B.

R. Pe.

L'union cycliste internationale a fait son choix

Les championnats du monde sur route de 1963 auront lieu sur le circuit de Renaix

Le circuit routier de Renaix, celui de Hal pour l'épreuve contre la montre et le vélodrome de Rocourt (près de Liège) pour les épreuves sur piste ont été retenus par la commission technique de l'U.C.I., pour les championnats du monde 1963.

Dans un communiqué publié à ce sujet, l'Union cycliste internationale précise que la commission technique composée de Walter Stampfli (Suisse), Alfredo Binda (Italie), Fernand Paul (Belgique), Marcel Bidot (France) et René Chesal, secrétaire général, a fait, les 3 et 4 mai, une inspection des circuits et vélodromes proposés pour les championnats du monde.

Parcours vallonnés

Pour l'épreuve contre la montre (100 km), le circuit de Hal a été choisi. Ce tracé, long de 26 km, (avec départ à Hal et arrivée dans la même ville) sera à couvrir quatre fois pour un total de 104 km. C'est un parcours vallonné, avec alternance de route asphaltée, de pavés et trottoirs cyclables.

Pour les compétitions routières, la commission, après avoir inspecté les circuits de Mettet, de Tiegem, a finalement porté son choix sur celui de

HOCKEY SUR GLACE

Deux joueurs luganais suspendus pour deux saisons

A la suite de votes de fait de joueurs luganais envers les arbitres, lors de la rencontre de championnat Kusnacht II-Lugano II, du 24 février dernier, le comité central de la L.S.H.G. a pris les sanctions suivantes :

1. Le H.-C. Lugano devra payer une amende de 200 francs.
2. Les joueurs Regazzoni et Casanova (capitaine) sont suspendus pour tous les matches jusqu'au 31 mai 1964.
3. Les joueurs Continati, Foglia et Crivelli sont suspendus pour trois rencontres de championnat.
4. Les joueurs Brambilla et Joss reçoivent un blâme sévère.

La sélection nationale portugaise, qui n'a été battue que par deux buts à un, le 6 mai à Sao Paulo, par l'équipe nationale brésilienne, a été invitée à se rendre en Argentine pour jouer une rencontre contre la sélection nationale dans le cadre de sa préparation à la phase finale de la coupe du monde. Les Portugais doivent à nouveau affronter les Brésiliens, le 9 mai, à Rio de Janeiro, dans l'imminente stade du Maracana.

Le F.C. Arosa, qui vient d'être fondé et qui a présenté sa demande d'admission au sein de l'A.S.P., pourra revendiquer le titre de « plus haute équipe de Suisse ».

S P O R T
Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEZ
TOTO ... peut-être

1. Berne - Martigny	1 1 1 1 1 1
2. Bodio - Winterthour	2 2 x 2 1 x
3. Brühl - Chiasso	2 2 1 1 2 x
4. Sion - Porrentruy	1 1 1 1 1 1
5. Thoune - Vevey	2 1 2 x 1 1
6. Urania - Bellinzone	2 2 2 2 2 2
7. Yverdon - Aarau	x 1 2 x 2 2
8. Locarno - Saint-Gall	2 x 1 2 1 1
9. Soleure - Delémont	2 x 1 2 1 1
10. Xamax - Cantonal	2 1 2 1 x 1
11. Grasshoppers - Lyon	1 x 1 2 1 2
12. Lausanne - Torino	1 2 x 2 2 2
13. Lucerne - Lens	2 2 2 2 2 2

**Désaltérant!
Si désaltérant!**

CITRON ROYAL

Riche en vitamine C

Toute la saveur du citron le fruit rafraîchissant par excellence

ROMANETTE

C'est une spécialité

Profitez de la saison, actuellement forte pêche

Perches pour friture
et **filets de perche**
du lac de Neuchâtel

AU MAGASIN
LEHNHERR
GROS DÉTAIL FRÈRES MAGASIN
Neuchâtel

Place des Halles - Tél. 5 30 92
Veuillez s. v. p. passer vos commandes la veille ou le matin avant 9 heures

LAVELLA
la machine suisse de qualité

Se pose sans socle ni fixation au sol
Marche silencieuse et sans vibrations
Démonstrations sur demande et vente chez

Du Bois Jeanrenaud & Co
Place-d'Armes 5 - Tél. 5 63 63
NEUCHÂTEL

Ceci explique le succès
du CIRCULAN, puissant médicament végétal, qui combat les troubles circulatoires.

CIRCULAN est d'une aide précieuse pendant l'âge critique

Circulan

Circulan combat les engourdissements des membres, vapeurs, sueurs, varices, hémorroïdes

Fr. 4,95, 1/2 Fr. 11,35, 1 Fr. 20,55 chez votre pharmacien et droguiste

AU PRINTEMPS, prenez du Circulan 2 cuillerées par jour

Pour la journée des mères,

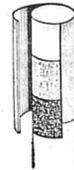
«MERCURE» tient à votre disposition toute une gamme de ravissants cadeaux, entre autres les jolies boîtes «muguet» remplies de bonbons Femina fr. 3.60 ou de bonbons d'été fr. 2.50 5% de rabais

„MERCURE”
la maison vous offrant le plus grand choix des meilleurs chocolats

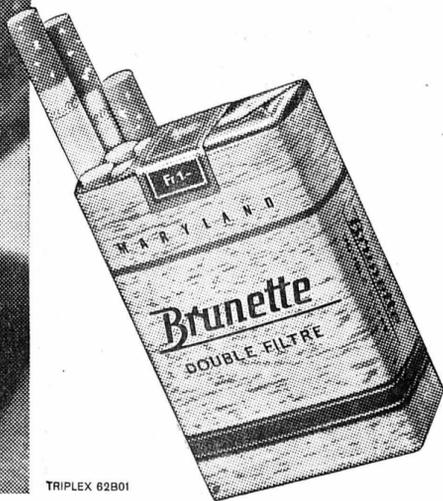


Brunette Double Filtre plaît et séduit

par l'arôme généreux et la douceur de ses tabacs Maryland. Et quand vous en avez fumé quelques-unes, vous sentez déjà ce que son double filtre fait pour vous. Oui, vous reviendrez toujours à la Brunette Double Filtre,



car on peut la fumer en confiance!



FEUILLETON
de la «Feuille d'avis» de Neuchâtel

Les Naufragés du «Pénélope»

par **J. DE KERLECO** 33

Un homme, revêtu du costume des officiers supérieurs de la marine britannique, s'élança sur le sable, courut au-devant des naufragés que l'émotion tenait cloués, immobiles, au seuil de leur refuge.

William Brookes s'avança, un peu pâle.

— Commodore Harwey ! dit-il, la voix étranglée par l'émotion.

— Mon ami ! fit le nouveau venu, tendant les bras au jeune officier.

Fredo et son camarade ne comprenaient rien à cette scène ; Mous-tache, encore un peu soupçonneux, aboyait furieusement.

— Comment !... vous !... vous ici ! ne cessait de répéter M. Brookes. Par quel miracle ?

— Rien que de plus naturel. Je croisais au large de Sydney, quand un bateau pêcheur nous fit comprendre qu'il désirait communiquer avec nous. Nous stoppâmes.

» Monté à bord, le patron de la barque nous remit une bouteille contenant un message ainsi conçu :

» « Annonciade » coulé par « Pénélope », navire contrebandier ; capitaine Diégo Erlagnez.

» Je savais l'« Annonciade » disparue dans des circonstances mystérieuses, mais redoutais encore d'être dupe d'un mauvais plaisant quand la signature vint modifier cette opinion. Durant deux ans, à bord du « For Ever », vous aviez été mon subordonné. Je ne vous avais pas oublié. Comprenant la gravité de cette révélation, je pris la résolution de battre aussitôt la mer pour découvrir le « Pénélope », encore que j'ignorasse votre présence à bord de ce navire. Je n'avais d'autre but que de rejoindre celui-ci et de faire subir à l'équipage un interrogatoire en règle.

» Après cinq jours de recherches vaines, je finis, en vue des îles Auckland, par rencontrer un vaisseau dont les allures me semblèrent suspectes. Je lui fis signe de ralentir. Il redoubla de vitesse. Je tirai à blanc sur lui. Il fila à toute vapeur. Mon meilleur pointeur lui envoya, à ce moment, un obus qui l'arrêta court. Le soir était venu. Quand nous arrivâmes sur le lieu du sinistre, le vaisseau venait d'exploser. La mer charriait épaves et cadavres. Nous recueillîmes un naufragé, dés-

espérément cramponné à une poutre. Il avoua appartenir à l'équipage du « Pénélope ». C'était donc bien le corsaire fameux que nous venions de couler.

— Le nom de cet homme ? demanda William Brookes.

— Windson.

— Un Suédois !

— Oui. Il nous apprit, en outre, que vous étiez détenu à son bord, ainsi qu'un matelot irlandais.

» Vous pensez quelle émotion fut la nôtre ! Nous nous rassurâmes un peu quand notre prisonnier nous affirma vous avoir vu quitter le « Pénélope » dans une embarcation, en compagnie de Diégo Erlagnez, avant que sombrât le bâtiment. Nous résolûmes alors de vous retrouver, morts ou vifs.

Le commodore Harwey considéra son subordonné avec satisfaction.

— Fort heureusement, vous ne semblez pas avoir beaucoup souffert !

— Ma foi ! fit le lieutenant, peut-être n'avons-nous pas joué, sur ce rocher, de tous les bienfaits de la civilisation, mais notre santé s'est maintenue au beau fixe.

— Qu'avez-vous fait d'Erlagnez et de ses compagnons ?

— Morts ! dit gravement M. Brookes.

— Tant mieux ! conclut le commodore. Nous n'aurons donc pas la

peine de les châtier selon leurs œuvres. D'ailleurs, le pseudo-Américain Erlagnez, en réalité Blasco Miramas, aurait eu de rudes comptes à rendre à la justice de son propre pays.

Il se tourna vers les adolescents, passionnément attentifs à ce récit.

— Mais... qui sont ces jeunes gens ?

— De braves cœurs, fourvoyés par hasard en la compagnie du contrebandier — et qui firent l'impossible pour nous délivrer.

— Ils n'y réussirent pas ?

— Hélas non ! Et ils payèrent de la déportation sur cette île leur dévouement à nos personnes. La Providence a voulu que nous les retrouvions ici.

Le commodore Harwey serrant avec effusion les mains des jeunes gens, les invita à prendre place dans la baleinière afin de regagner le « For Ever », lequel, sous pression, attendait de reprendre la mer.

Maintenant qu'ils entrevoyaient le terme de leurs scuffrances morales, nos héros ne pouvaient se résigner à quitter cette terre où ils avaient vécu des heures inoubliables.

N'était-ce pas là qu'ils avaient lutté, tressailli, espéré en commun ?

N'était-ce pas là qu'ils avaient goûté les plus pures, les plus nobles émotions ?

Comme elle leur paraissait chère et précieuse, à présent, cette grotte naguère trouvée si inconfortable, et dont l'atmosphère, hier encore, pesait si lourdement sur les épaules.

Elle était l'œuvre de leurs mains. Demain, silencieuse et solitaire, elle ne retentirait plus du son de leurs voix familières. Nul ne viendrait s'asseoir auprès de l'âtre éteint !

— Monsieur supplia Alfred Morisson, je puis vous affirmer sur l'honneur que j'ai hâte de revoir le Havre et ce pingrelet de Chivart-Folloiseau ; eh bien ! malgré tout, je ne peux m'en aller comme ça. Cette île est la mienne de par la loi du premier occupant, c'est l'île Fredo !... Laissez-moi y passer cette journée encore.

— Mais certainement, acquiesça le commodore. Vous avez trop fait pour mes compatriotes pour que je n'accède point à votre premier désir.

— Voulez-vous visiter notre asile ? demanda M. Brookes.

— Avec un très grand plaisir.

M. Harwey renvoya la chaloupe, avec ordre de rapporter les vivres nécessaires à la confection d'un excellent repas.

En attendant le retour de l'embarcation, le commodore explora une partie de l'île en compagnie des rescapés, déclara l'île Fredo en tous

points digne de son jeune seigneur — ce qui mit le comble à l'orgueil d'Alfred Morisson.

Un peu avant midi, le petit groupe regagna la grève où, ponctuels, attendaient les matelots du « For Ever ».

Le repas fut cordial et gai. Au dessert, toutefois, un peu de mélancolie nuança le regard de ceux qui, bientôt, allaient quitter pour toujours la grotte hospitalière.

Après une ultime excursion sur le plateau, nos héros prirent place dans la baleinière.

Debout à l'arrière, Fredo regardait « sa » terre s'éloigner. Une larme perlait à ses paupières.

— Tu pleures, mon gars ? remarqua le mousse, empressé et fraternel.

— Eh bien oui, je pleure, convint le Havrais. Quand je pense que je ne reverrai jamais plus mon domaine, ça me brise le cœur...

— Nous y reviendrons un jour... quand nous aurons fait fortune. Tout vient à point.

Un peu avant la nuit, la frégate, avant levé l'ancre, mit le cap sur la Nouvelle-Zélande, tandis que, pressés sur la passerelle, près du timonier impassible, nos quatre Robin sons regardaient les falaises de leur île s'enfoncer, peu à peu, dans de l'infini...

(A suivre.)

A Neuchâtel et dans la région

Les étudiants neuchâtelois tiennent leur assemblée générale

Une assemblée générale extraordinaire de la Fédération des étudiants a eu lieu hier à 11 heures, à l'Aula de l'Université. Des points à l'ordre du jour, seule l'augmentation des cotisations justifiait statutairement une telle assemblée. Cependant, le président, M. Michel Walter, dont le souci de démocratie est connu, a demandé à l'assemblée générale de se prononcer sur un ajustement des primes de l'assurance-maladie, une nouvelle assurance-accidents, l'adoption de la carte internationale d'étudiants et, enfin, le problème du logement.

Ordre du jour chargé et austère, qui a été digéré avec le sourire, à l'heure de l'apéritif.

L'assurance-maladie — qui n'en est pas une, mais plutôt une caisse d'auto-financement — ne donne pas satisfaction, de l'avis de tous. Seule, une question de détail était mise en discussion : uniformiser la prime, qui était de 6 fr. le premier semestre, et de 4 fr. les semestres suivants. Par souci de simplification, et aussi pour pouvoir augmenter les prestations de la caisse, l'assemblée a fixé la prime à 5 francs par semestre.

Une question de 80 c.

Pourquoi augmenter les cotisations de la F.E.N. de 5 à 6 fr. 80 ? Parce que la F.E.N. est une petite association générale d'étudiants qui joue au sein de l'U.N.E.S., comme l'a dit H.-P. Carl, ancien président de l'U.N.E.S., « un rôle inversement proportionnel au nombre de ses membres » ; les frais de représentation sont donc relativement très élevés. Pourquoi les 80 centimes ? pour que la somme perçue par le secrétariat fasse un chiffre rond ! On est pragmatique ou on ne l'est pas.

La carte brune d'étudiant en vigueur à Neuchâtel ne sert à rien, puisque seuls les libraires consentent des réductions aux universitaires, et cela sans présentation de carte. La carte bleue internationale permettra d'obtenir les réductions, en Suisse et à l'étranger, que les Neuchâtelois ne veulent pas accorder.

M. Jacques Forster, chargé des affaires sociales, mène actuellement une enquête sur la situation des logements pour étudiants.

Situation inquiétante : si en 1959, le prix moyen d'une chambre était de 61 francs, on peut l'estimer actuellement à 85 francs. A quand la situation de Lausanne ou Genève ? Pour avoir quelque chose en 1965, il faut agir maintenant, conclut M. Forster, qui a des projets de cité universitaire en tête.

Que se passe-t-il au Château ?

La Fédération a de sérieux raisons de prévoir à long terme. Ainsi, depuis de longues mois déjà, un mémoire pour l'amélioration du système de bourses a été déposé au département de l'Instruction publique. A l'époque, des promesses d'étroite collaboration avaient été faites par ledit département... L'accusé de réception n'est pas encore parvenu au comité. A l'unanimité, l'assemblée a chargé le comité de s'enquêter de ce qu'il est advenu du mémoire. Le dynamisme de l'équipe actuelle de la F.E.N. ne s'accorde guère des somnolences de l'administration.

Autre motion : le comité est chargé d'étudier la possibilité de supprimer les taxes de cours et d'exams. Cette motion est adoptée non seulement à l'unanimité, mais encore avec enthousiasme. La taxe de cours est de 6 fr.

Le coût de la maladie

Cette question étant réglée, il fut admis que le coût de la maladie est trop élevé pour être pris en charge efficacement par les étudiants d'une seule université. C'est pourquoi l'assemblée a accepté à l'unanimité une motion chargeant le comité de demander à l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) de créer une assurance-maladie universitaire fédérale ; la fondation du sanatorium universitaire — on se souvient que ce sanatorium vient d'être fermé — la morbidité de la tuberculose ayant diminué en Suisse — pourrait servir de cadre juridique à une telle assurance, a-t-il été suggéré.

L'assurance-accidents actuelle ne couvre que les risques inhérents au métier d'étudiant. Des propositions avantageuses pour une assurance plus complète ayant été faites par une compagnie neuchâteloise, le comité propose de rendre obligatoire l'assurance contre les risques professionnels et d'introduire facultativement une assurance couvrant les risques survenant hors de l'université. L'assemblée approuve cette décision.

par heure et par semestre. Elle constitue une lourde charge dans le budget de l'étudiant et ne rapporte pratiquement rien à l'Etat. Actuellement, 3 fr. reviennent à l'Etat — après déduction des frais de perception — et 3 fr. aux professeurs ; en cas de suppression de la taxe, ces derniers pourraient obtenir une modification de traitement.

Cette assemblée générale extraordinaire était présidée par M. Jean-Daniel Perret, sobre et clair, dont l'efficacité semblait être fonction directe de l'apéritif ; à midi 10, la séance était levée, contre toute attente.

B. F.

JURA BERRVOIS

MALLERAY Tragique accident à la suite d'un malaise

Un bambin tué, un bébé grièvement blessé

Mardi en fin d'après-midi, un automobiliste, pris de malaise, est monté sur un trottoir à Malleray, où il a accroché une poussette dans laquelle se trouvait le petit Johnny Aeblerhard, âgé de dix mois, et que tenait son cousin, Ivan Cussigh, âgé de cinq ans. Heurté par la voiture, ce dernier a été tué sur le coup, alors que le bambin a été conduit à l'hôpital de Montier dans un état très grave.

EN PAYS VAUDOIS

MATHOD La réception du nouveau conseiller d'Etat

La population de ce village a fait une réception chaleureuse à M. Edouard Dehétz, nouveau conseiller d'Etat vaudois, natif de Mathod et ancien syndic d'Yvonand. On notait la présence, au cours de cette réception, de MM. Agassy, député du cercle, Magnenat, préfet, Alfred Oulevay, ancien conseiller d'Etat, ainsi que M. Edouard Clerc, doyen des syndics du canton et différentes autres personnalités.

RÉGIONS DES LACS

Une morille géante à la Neuveville



(c) Cette morille géante (21 cm de haut) a été cueillie par M. Olivieri, de la Neuveville, au bord du lac de Bière. Qui dit mieux ? (Photo Acquadro, la Neuveville).

ESTAVAYER Un ouvrier écrasé par un bloc de pierre

Un accident mortel s'est produit mardi à 15 h 30 dans une gravière de Chandon, où un ouvrier, M. Paul Progin, âgé de 60 ans, marié, père de quatre enfants et domicilié à Corsallettes, a été écrasé par un bloc de pierre. Il est mort sur le coup d'une fracture du crâne.

Hirondelles... et armaillis

(c) Il aura fallu attendre jusqu'au 5 mai le retour des hirondelles. Un retour qu'elles ont signalé par un rassemblement très animé dans les abords du château ; elles volaient et gazouillaient sans se lasser. Finalement, le petit monde ailé s'est dispersé pour prendre ses quartiers dans les tours et sous les toits hospitaliers.

Les gens du quartier d'Outre-Pont ont eu la surprise de voir descendre de deux cars, samedi soir, près de quatre-vingts armaillis de la Grûyère portant capote et « bredron ». (C'est leur façon de sortir.) Les plus âgés avaient un airail supplémentaire : une barbe solennelle contre laquelle descendait un long tuyau de pipe. Ces sympathiques hôtes d'un soir rentraient d'une sortie dans le Jura.

YVERDON

Arrestation

(c) La police de sûreté a arrêté un ressortissant étranger qui avait proféré de graves menaces à l'égard de plusieurs personnes de la localité et en particulier vis-à-vis des dirigeants d'une grande entreprise. Il a été incarcéré dans les prisons d'Yverdon.

Derniers devoirs

(c) On rend aujourd'hui les derniers honneurs à Mlle Lucie Ulrich, âgée de 83 ans, plus connue sous le nom de tante Lucie. Lors de la terrible épidémie de grippe de 1918-1919, elle se signala par un dévouement total et soigna, sans crainte de la contagion, tous ceux qui étaient atteints du Jura. Il est en effet prouvé que le Seeland était habité dès le néolithique et il n'est pas du tout improbable que de nombreux objets intéressants viendront encore au jour. M. Hans Tschachtli, de Morat, est un amateur passionné de tels objets et le corps enseignant ne devrait pas manquer d'apporter sa collaboration au développement de cette science.

Conférence archéologique

(sp) A l'occasion de la fête, à l'école de Morat, de la section fibroïdique du corps enseignant primaire suisse, Mlle Johanna Schwab, préposée aux recherches archéologiques, a attiré l'attention sur les découvertes qui pourraient être faites à propos des travaux de la deuxième correction de ceux du Jura. Il est en effet prouvé que le Seeland était habité dès le néolithique et il n'est pas du tout improbable que de nombreux objets intéressants viendront encore au jour. M. Hans Tschachtli, de Morat, est un amateur passionné de tels objets et le corps enseignant ne devrait pas manquer d'apporter sa collaboration au développement de cette science.

La fête cantonale des lutteurs fibroïdiques

(c) Sur la place du Collège, eut lieu dimanche la 38^e fête cantonale des lutteurs fibroïdiques. Plus de 130 lutteurs, venus des quatre coins du canton, ont participé aux compétitions. Malgré une journée maussade, un nombreux public a assisté aux épreuves du sport le plus ancien de Suisse. Au début de l'après-midi, un cortège, avec la musique municipale en tête, parcourut les rues de la cité. A la tribune d'honneur, on remarquait la présence de MM. Herren, préfet, et Karlen, syndic de la ville.

VALLEI DE LA BROYE

AVENCHES 30.000 m² de terrain pour une nouvelle industrie

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal d'Avenches a ratifié le permis municipal concernant la vente à une maison de Genève, qui désire s'installer dans la localité, d'une parcelle de terrain de 30.000 m². Une parcelle de 8000 m² sera achetée immédiatement et le solde dans un délai de sept ans.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE La fête de mai

(c) Cette fête annuelle a été favorisée par le beau temps et l'animation a été grande durant les deux jours, soit dimanche et lundi. La fanfare a conduit, dimanche, le cortège de la jeunesse et, lundi, celui des tireurs. M. Maurice Delacour a été proclamé roi du tir avec 96 points.

PAYERNE

En visite officielle

(c) Une commission du Grand conseil, accompagnée de M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, est venue se rendre compte sur place de l'avancement des travaux de restauration de l'église abbatiale de Payerne.

Revue des pompes

(c) La compagnie des sapeurs-pompiers des hameaux de Payerne a été passée en revue, samedi après-midi, en présence des représentants des autorités communales et cantonales. La présentation du matériel fut suivie d'un exercice pratique, en collaboration avec le centre de secours de Payerne. La manifestation se termina par la traditionnelle « fricassée » d'oeufs, offerte par les agriculteurs des Hameaux.

Installation du nouveau conseil de paroisse

(c) Dimanche, au cours du culte, en présence des représentants des autorités civiles, s'est déroulée l'installation du nouveau conseil de la paroisse nationale de Payerne.

GRANGES-MARNAND

Pas de cadeau à la communauté catholique

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Granges a décidé l'achat, pour le prix de 130.000 francs, du bâtiment locatif et d'un terrain appartenant à 973 m², appartenant à la communauté catholique. Mais, contrairement à ce que certains journaux ont publié, les 2000 m² de terrain remis par la commune à la communauté catholique en vue de la construction d'une chapelle, ne l'ont pas été gratuitement. Il s'agit tout simplement d'un échange.

VAL-DE-RUZ

Des automobilistes imprudents devant le tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. M. Monnier, substitut-greffier.

Dans la soirée du 31 mars, vers 20 h, L.M., ouvrier horloger à Fontanemelon, descendait avec sa voiture en direction de Cernier. Rue Frédéric-Soguel, une voiture conduite par G.C., de Cernier, s'était arrêtée pour laisser descendre une passagère ; reprenant sa course pour se diriger sur le Crêt-Debelly, à droite de la chaussée, elle fut accrochée par la voiture de M., qui ne vit que trop tard la manœuvre. L'impact entraîna quelques dégâts matériels. Le tribunal, après une vision locale, admit que la voiture de M. roulait par trop à gauche et qu'un pneu de la voiture n'était pas en parfait état. Pour ces motifs, il condamne L.M. à 50 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause, soit 29 fr. 50. C.C. est libéré.

J.-M.F., de Fontaines, n'a pas observé les règles de procédure de poursuite. Il n'était pas chez lui lors du passage des représentants de l'Office des poursuites à son domicile et n'a pas, non plus, répondu à la convocation d'avoir à se présenter au bureau d'audit office. Par défaut, le tribunal condamne J.-M.F. à cinq jours d'arrêts, sans sursis, et à une amende de 10 francs.

P.H., de Mézières, comédien ambulancier, a présenté aux Geneveys-sur-Coffrane un spectacle « Le Marchand d'images », sans être au bénéfice d'une patente. Par défaut, le tribunal le condamne à 5 fr. d'amende et 3 fr. de frais.

Le 28 mars, deux voitures se sont tamponnées en plein village de Montmolin. O.H., qui circulait sur la route Colfaux-Mo de la chaussée et la visibilité restreinte à l'endroit de l'accident. Le tribunal, jugeant égale la part de responsabilité des deux prévenus, les condamne tous deux à 30 fr. d'amende et 8 fr. de frais ; en ce qui concerne M.P., l'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Le Conseil général s'intéresse à un futur pavillon des sports

(c) Le Conseil général a tenu une séance mardi soir, sous la présidence de M. Louis Boni, (radical) et en présence de 33 membres.

Au sujet de l'acquisition d'un domaine aux Bulles, pour le prix de 285.000 fr., M. Perret (F.P.N.) demande le renvoi du projet à l'étude d'une commission, M. Jacques Béguin (P.P.N.) pour sa part, s'éleva contre cet achat qu'il estime d'un prix beaucoup trop élevé. Après une longue discussion sur l'opportunité qu'il y a pour la commune d'acheter des domaines, le projet est adopté à une grande majorité.

L'assemblée vota en vue de démolition, l'achat des immeubles de Léopold-Robert 6a, 6b et 8a pour le prix de 150.000 fr. La demande de renvoi à une commission, proposée par le parti socialiste, est rejetée par 17 voix contre 16.

La précédente séance avait renvoyé à l'étude d'une commission le projet d'une demande de crédit de 517.326 fr. pour la construction, à la Charrière, d'une halle de gymnastique scolaire utilisable comme pavillon des sports.

La commission nommée propose l'adoption du projet qui est accepté à l'unanimité. M. Charles Roulet (F.O.P.) développe une motion demandant de porter le montant des compléments communaux à l'aide complémentaire A.V.S. et l'aide sociale de 12 fr. 50 à 25 fr. Après une discussion nourrie, la motion est acceptée. Le Conseil général accepte une motion radicale demandant l'étude d'une ouverture d'un marché public dans la partie ouest de la ville qui a pris un grand développement.

M. Donzé (socialiste) développe, pour terminer une motion demandant au Conseil général d'adresser à la jeunesse de la ville, les félicitations pour le courage et le civisme dont elle a fait preuve lors de la campagne pour le référendum sur les armes atomiques. M. Grosjean (radical) s'éleva avec vigueur contre la forme de cette motion et le danger qu'il y a d'utiliser des jeunes gens ne possédant pas la maturité d'esprit à participer à des campagnes politiques. Par 22 voix contre 11, la motion est cependant acceptée.

Renversée par une voiture, une fillette est grièvement blessée

(c) Mardi, à 14 heures, un accident de la circulation s'est produit à la sortie du pont-route des Crêts, à la bifurcation des rues de la Ruhe et du Commerce. Une fillette de 4 ans, la petite Corine Lehmann, qui se trouvait sur le trottoir, a subitement traversé la chaussée au moment où arrivait une automobile roulant en direction du sud. L'enfant a été projetée violemment sur la chaussée. Grièvement blessée à la tête et aux jambes, elle a été immédiatement transportée à l'hôpital, au moyen de l'ambulance.

A l'assemblée du T.C.S., M. P.-A. Leuba a menacé les conducteurs inconscients

(c) Lundi soir, s'est tenue, à l'ancien stand, l'assemblée générale de la section Jura neuchâtelois du Touring-Club de Suisse, sous la présidence de M. Alfred Aubert. Dans son rapport, le président fit un tour d'horizon en rappelant les circonstances qui ont entouré l'augmentation du prix de l'essence. Il annonça que la section compte 6620 membres, soit 337 de plus que l'an passé. La fortune s'éleva à 69.308 francs.

Après le repas, M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, parlant du programme routier du canton, termina en disant qu'une plus grande sévérité était devenue nécessaire en matière de circulation, car les autorités se doivent de protéger les usagers de la route contre l'inconscience de certains conducteurs. L'exposé de M. Leuba fut vivement applaudi.

Harry Datyner

«...Il vaut la peine de signaler le passage de cet artiste sur les ondes genevoises, car nous possédons en lui l'un des meilleurs pianistes suisses, le meilleur peut-être. Les tempéraments de cette trempe ne sont pas nombreux chez nous et je me demande ce qu'attendent l'O.S.R. et nos organisations de concert pour mettre en valeur, comme il le mérite, le bel interprète qu'est Harry Datyner. » (« Tribune de Genève » du 21 mars 1962.)

Une seule affaire figurait à l'ordre du jour : celle de P.G., né en 1901, maréchal-ferrant, prévenu d'escroquerie, pour avoir acheté des machines agricoles en sachant sciemment qu'il ne possédait pas les moyens de les payer. Le prévenu qui se trouve, au surplus dans une situation financière très difficile, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement, moins deux jours de détention préventive, avec les sursis pendant 5 ans.

COMMUNIQUÉS

Une affaire d'escroquerie devant le tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel a tenu une audience mardi, sous la présidence de M. Jean-François Egli, président, assisté des jurés MM. William Botton et Jean-Claude Jaggi et de M. J.-C. Gigandet, fonctionnant comme greffier. Le ministère public était représenté par M. Jacques Cornu, substitut du procureur général.

Une seule affaire figurait à l'ordre du jour : celle de P.G., né en 1901, maréchal-ferrant, prévenu d'escroquerie, pour avoir acheté des machines agricoles en sachant sciemment qu'il ne possédait pas les moyens de les payer. Le prévenu qui se trouve, au surplus dans une situation financière très difficile, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement, moins deux jours de détention préventive, avec les sursis pendant 5 ans.

NOUVELLES SUISSES

ARGOVIE Un jeune cycliste se jette contre un train

LAUFENBOURG (ATS). — Lundi après-midi, un jeune cycliste de 11 ans, Eugène Hug, fils d'un maître maçon habitant Schwaderloch, est entré en collision avec un train au passage à niveau de cette dernière localité. Le malheureux garçon descendait un chemin en pente. Il vit certes le train, mais ne put plus freiner, de sorte que la collision fut inévitable. Il fut grièvement blessé et succomba à l'hôpital peu après son transfert.

MEIKA supprime l'éblouissement nocturne

Leur auditeurs pourront mieux comprendre comment une œuvre est construite, comment leurs auteurs ont résolu les difficiles problèmes de la composition musicale, ceci grâce à une leçon vivante et passionnante sur un sujet trop rarement traité.

Les œuvres analysées seront ensuite jouées sans interruption.

M. Guy-Claude Burger, violoncelliste, interprétera le concerto de Haydn.

PALACE

DERNIER JOUR à 15 h et 20 h 30
BERNARD BLIER dans
LE 7^{me} JURÉ

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	7 mai	8 mai
8 1/2 % Fed. 1946, déc.	102.60 d	102.60 d
3 1/4 % Fed. 1946, avril	101.40 d	101.40 d
3 % Fed. 1949	97.50	97.60 d
2 1/4 % Fed. 1954, mars	95.75 d	95.75 d
3 % Fed. 1955, juin	97.25	97.25
3 % C.F.P. 1938	99.75	99.75

ACTIONS

Union Bques Suisses	5380.—	5305.—
Société Banque Suisse	4000.—	4005.—
Credit Suisse	4220.—	4200.—
Equipe Pop. Suisse (p.s.)	2560.—	2580.—
Electro-Watt	3150.—	3175.—
Interhandel	5030.—	5000.—
Motor Columbus	2350.—	2325.—
Indelec	1680.—	1690.—
Italo-Suisse	958.—	945.—
Réassurances Zurich	4775.—	4725.—
Winterthur Assid.	1320.—	1320.—
Zurich Assurances	7200.—	7300.—
Saurer	2750.—	2790.—
Aluminium Chippis	6475.—	6525.—
Bully	2575.—	2650.—
Brown Boveri	4070.—	4030.—
Fischer	3000.—	2970.—
Lombard	3350.—	3350.—
Nestlé porteur	4100.—	4080.—
Nestlé nom.	2680.—	2665.—
Sulzer	5750.—	5700.—
Aluminium Montréal	104.50	104.—
American Tel. & Tel.	542.—	540.—
Baltimore	125.—	124.—
Canadian Pacific	105.—	105.—
Du Pont de Nemours	1207.—	1208.—
Eastman Kodak	475.—	471.—
Ford Motor	415.—	416.—
General Electric	310.—	309.—
General Motors	236.50	235.50
International Nickel	331.—	335.—
Kennecott	334.—	333.—
Montgomery Ward	143.50	142.—
Standard Oil New-Jersey	236.50	236.—
Union Carbide	446.—	448.—
U. States Steel	246.50	249.—
Italo-Argentina	46.25	45.50
Phillips	247.50	249.—
Royal Dutch Cy	168.50	167.—
Socdec	123.50	123.50
A.E.G.	467.—	475.—
Furubrenfab Bayer AG	596.—	591.—
Furub. Hoechst AG	553.—	550.—
Siemens	725.—	725.—

BALE

ACTIONS	12300.—	12375.—
Ciba	12300.—	12375.—
Sandoz	12850.—	12900.—
Gelgy, nom	22500.—	23100.—
Hoff-La Roche (b.j.)	55000.—	54500.—

LAUSANNE

ACTIONS	1870.—	1850.—
B.C. Vaudoise	1870.—	1850.—
Credit Fonc. Vaudois	1400.—	1400.—
Romande d'Electricité	830.—	875.—
Ateliers constr., Vevey	1090.—	1060.—
La Suisse-Vie	6800.—	6800.—

GENEVE

ACTIONS	145.—	143.—
Amerosec	145.—	143.—
Bque Paris Pays-Bas	518.—	528.—
Charmillies (Atel de)	2200.—	2100.—
Physique porteur	1200.—	1150.—
Châcheron porteur	1200.—	1190.—
S.K.P.	450.—	448.—
Oursina	8625.—	8500.—

Dimanche 13 mai

Des fleurs
Des fleurs pour
Des fleurs pour votre
Des fleurs pour votre maman

Bourse de Neuchâtel

(COURS DE CLOTURE)

ACTIONS

	7 mai	8 mai
Banque Nationale	690.—	d 690.—
Credit Fonc. Neuchât.	1120.—	d 1100.—
La Neuchâteloise as.g.	2400.—	d 2400.—
Ap. Gardy Neuchâtel	630.—	d 630.—
Cabl. élec. Cortaillod	37000.—	d 37000.—
Cabl. et Tréf. Cossonay	9300.—	d 9500.—
Chaux et ciment	760.—	d 760.—
Ed. Dubied & Cie S.A.	4900.—	d 5000.—
Ciment Portland	13300.—	d 13300.—
Suchard Hol. S.A. «A»	2200.—	d 2100.—
Suchard Hol. S.A. «B»	12300.—	d 12000.—
Tramways Neuchâtel	640.—	d 640.—
Sté Navigation lacs		
Nitel-Morat, priv.	70.—	d 70.—

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, pour les samedis et dimanches, ainsi qu'une **sommelière extra** personne pour relaver la vaisselle.

S'adresser au Petit Hôtel de Chaumont, tél. 7 59 10. Mme L. Rognon.

Employée de bureau

connaissant la sténographie et la dactylographie est demandée pour un bureau à Colombier. Travail varié et intéressant pour personne intelligente et ayant de l'initiative. Maître Jean-Pierre MICHAUD, avocat et notaire, à COLOMBIER.

A la suite de la démission honorable du titulaire, pour raison de santé, la fanfare « L'Avenir », de Couvet (NE), met en soumission la place de

DIRECTEUR

Entrée en fonctions : début juin 1962. — Les offres, avec prétentions de salaire et références, doivent être adressées à M. Clovis Bovay, président, rue Pierre-Dubied 6, Couvet, jusqu'au 10 mai 1962.

On cherche jeune homme débrouillard pouvant travailler de manière indépendante, connaissant la sténographie et la dactylographie, ayant un abord agréable, pour poste important

d'EMPLOYÉ

dans le service de vente d'une entreprise en plein développement et bien organisée. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Place stable et d'avenir. Faire offre avec curriculum vitae à la fabrique de carton ondulé Armand BOURQUIN & Cie, à Couvet (NE).

Occupé par un important programme concernant l'agrandissement de mon affaire, je pourrais encore engager tout de suite ou pour date à convenir quelques dames ou messieurs en qualité de

représentants (tes)

Mes collaborateurs sont chargés de conseiller les maîtres de maison et les gros acheteurs. Travail régulier, région déterminée assignée. Renouvellement constant des commandes. On prendra également en considération les offres de débutants qui seront mis au courant et appuyés par d'anciens collaborateurs. J'offre : bon fixe en plus des commissions, frais de voyage journaliers, maladie payée conformément au code des obligations, assurance-accidents, vacances payées, allocations familiales pour les enfants et fond de prévoyance du personnel. Je désire : collaborateurs sérieux et travailleurs, pas au-dessous de 25 ans, ayant en vue place stable. Prière de faire offres seulement par écrit à Maison Th. Egger, fabrique de produits alimentaires, GÜNTEN (lac de Thoune).

Schweiter

cherche, pour son département de ventes, une

secrétaire-dactylo

de langue maternelle française avec notions d'allemand. Nous offrons place stable et intéressante avec conditions de travail modernes (semaine de 5 jours, etc.). En outre nous attachons une importance particulière à une agréable collaboration et le salaire sera adapté aux qualifications ainsi qu'au travail fourni. Les candidates sont priées d'adresser leur offre avec les annexes habituelles au bureau du personnel des Ateliers de construction SCHWEITER S.A., Horgen (Zurich).

Le bureau de voyages de l'Automobile-Club de Suisse

cherche un gérant

pour son office de la Chaux-de-Fonds et pour le secrétariat de la section des Montagnes neuchâteloises de l'A.C.S. Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à Voyages A.C.S. - S.A., Laupenstrasse 2, Berne.

Industrie de Lausanne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SECRÉTAIRE - COMPTABLE

ayant plusieurs années de pratique, possédant certificat de fin d'apprentissage et au courant de tous travaux de bureau ; langue maternelle française, avec bonnes connaissances de la langue allemande. Place stable et bien rétribuée pour personne capable. Prière de faire offres sous chiffres C. G. 2686 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie cherche

horloger complet

pour diriger et réorganiser son département de fabrication.

- Nous demandons :
- Tempérament de chef apte à conduire du personnel.
 - Caractère stable et sociable.
 - Dynamisme et goût des responsabilités.
 - A même d'organiser la fabrication sur des bases modernes et rationnelles.
 - Sens élevé de la conscience professionnelle.

- Nous offrons :
- Travail indépendant.
 - Ambiance agréable.
 - Contact direct avec la direction.
 - Possibilités de s'intéresser à l'entreprise.
 - Traitement en rapport avec les capacités.

Les offres seront traitées confidentiellement par la direction. Prière de faire offres manuscrites et détaillées, sous chiffres P 10747 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.



La Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel

cherche pour Neuchâtel :

un technicien en génie civil

pour son service de construction ;

une employée de bureau

ayant un certificat de fin d'apprentissage ou un diplôme d'école de commerce. Bonne sténodactylographe. Nationalité suisse. Bon salaire dès le début. Faire offres à la Direction d'arrondissement des Téléphones, hôtel des PTT, Neuchâtel.

On demande

TOUT DE SUITE

personne disponible n'importe quand pour distribution dans les boîtes aux lettres d'un secteur de la ville. Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6, de 9 heures à 11 heures.

MENUISERIE importante de Genève cherche

CHEF D'ATELIER

dynamique, connaissant bien son métier ; sens de l'organisation et de l'autorité indispensables pour diriger et surveiller un atelier de montage de 20-25 hommes. — Faire offres sous chiffres B. 61540 X. à Publicitas, Genève.

Nous cherchons

une gérante en alimentation

pour notre succursale de Saint-Blaise.

FAIRE OFFRES A

ZIMMERMANN S. A.

Epancheurs 3, Neuchâtel, tél. 5 26 52

SECURITAS S.A. engage

GARDIENS DE NUIT

(places stables)

GARDES AUXILIAIRES

(services occasionnels)

Citoyens suisses, consciencieux, bonne réputation, sans condamnation. Offres à Securitas, Tunnel 1, Lausanne.

On cherche, pour la Poire de Neuchâtel (23 mai - 3 juin 1962),

démonstratrice

capable pour la démonstration d'une nouvelle chaise RELAX. Offre avec photo sous chiffres D.G. 2676 au d'avis.

On cherche

sommelière

pour le service de midi. Entrée immédiate ou à convenir. Bons gains garantis. Restaurant neuchâtelois (sans alcool). Tél. 4 01 51.

On cherche

fillette de maison

Place à l'année, bon salaire. S'adresser au restaurant des Beaux-Arts, rue Pourtalès, Neuchâtel. Tél. 4 01 51.

Pour tenir petit ménage de deux personnes, on cherche

aide ménagère

Pas de gros travaux, bonnes conditions, entrée à convenir. Adresser offres écrites à 95 - 119 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

sommelier (e)

ainsi qu'un

garçon d'office

S'adresser à l'hôtel Robinson, Colombier. Téléphone 6 33 53.

Nous cherchons pour notre service un

employé auxiliaire permanent

Faire offre à Télécabine de Tête-de-Ran S.A. E. R. 15, Peseux.

On cherche bonne

repassseuse

Deml-journée tous les 15 jours. Tél. 5 92 36.

Pour notre bureau de vente, nous cherchons

un(e) employé(e)

de préférence de langue maternelle française, pour s'occuper de la correspondance, des téléphones, etc., avec notre clientèle de Suisse romande. Quelques connaissances de la langue allemande sont désirées, occasion de se perfectionner dans cette langue.

Offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire, certificats aux

Usines EMBRU, Rütli (ZH), meubles tubulaires, sommiers et matelas

On engagerait une

ouvrière

pour emballage de petites pièces, à la demi-journée, et une

ouvrière

pour travaux de soudage faciles. Faire offres par téléphone au No 5 24 75.

On cherche

jeune fille

aimable, dans ménage de commerçants. Aide à disposition. Bons traitements et bons gages. Offres à Ed. Helfer, boulangerie-pâtisserie, Langgasse 55, Thounne Tél. (083) 2 19 71.

Engagement de gardes-frontières



La Direction générale des douanes engagera un grand nombre de recrues gardes-frontières au début de 1963.

Conditions

Sont admis à postuler les citoyens suisses, âgés de 20 à 28 ans, incorporés dans l'élite de l'armée, qui ont les aptitudes physiques requises et une taille de 165 cm au moins.

Situation et traitement

Place stable, service varié, caisse de retraite. Durée du stage en qualité de recrue : une année ; traitement convenable. La recrue mariée qui est empêchée de vivre en famille reçoit une indemnité supplémentaire.

Promotion au rang d'appointé au bout de 4 ans de service comme garde-frontière. Possibilités d'avancement jusqu'au rang de sous-officier ou dans des fonctions du service civil.

Viennent s'ajouter au traitement, le cas échéant, les indemnités de résidence et les allocations pour enfant. Le service du dimanche, de service de nuit et les services irréguliers font l'objet d'indemnités spéciales. Conditions favorables de logement et de pension pour les recrues et gardes-frontière célibataires. Des facilités sont prévues en ce qui concerne les logements des gardes-frontière mariés.

Inscriptions :

Le plus tôt possible, au plus tard le 30 mai 1962, à la Direction d'arrondissement la plus proche (Bâle, Schaffhouse, Coire, Lugano, Lausanne ou Genève) qui donnera volontiers tout renseignement supplémentaire pour ce qui concerne les salaires, etc. La Direction générale des douanes.

Maison d'édition de périodiques cherche, pour faire partie d'une petite équipe de travail, un jeune

employé

travailleur, possédant formation commerciale et de bonnes connaissances du français. Nous offrons une bonne situation, comportant un travail intéressant et varié ainsi que des possibilités de développement. Conditions d'engagement favorables et salaire correspondant. Semaine de 5 jours.

Faire offres en joignant les documents usuels sous chiffres SA 2398 A, Annonces Suisses S.A. « ASSA », Aarau.

DEMANDES D'EMPLOIS

AIDE-MÉDECIN

ayant suivi école spécialisée et en outre formée pour la rééducation d'enfants débiles psycho-moteurs avec méthode toute nouvelle, désire trouver poste auprès de médecin ou pédiatre. Libre au début d'août ou pour date à convenir. Prière de faire offres sous chiffres J. N. 2693 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui me trouverait une place intéressante ? Je suis une jeune fille ayant fait apprentissage de

VENDEUSE - DÉCORATRICE

école de commerce et pratique du bureau. Conditions : semaine de 5 jours ou libre un samedi sur deux. Entrée immédiate. Offres sous chiffres K 22620 U, Publicitas S.A., Bienne.

Jeune coiffeur pour dames

CERCHE PLACE

à Neuchâtel, pour date à convenir. Faire offres sous chiffres P 10743 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU

Suisse allemande, ayant achevé avec succès apprentissage commercial, connaissances de français et d'anglais, cherche place, de préférence sur le Léman ou à Neuchâtel, où elle aurait l'occasion de se perfectionner en français. Entrée 1er juin ou date à convenir. — Ecrire sous chiffres N 50948 G à Publicitas, Saint-Gall.

JEUNE FILLE

de bonne famille, 16 ans, cherche place pour apprendre le français. Alderait au ménage. Si possible à Neuchâtel. Adresser offres écrites à P. U. 2699 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 16 ans cherche place dans un magasin, pour apprendre la langue. Aide au ménage.

Mme E. Zbinden, Wylerringstrasse 90, Berne, Tél. (031) 41 73 72.

Employée de bureau

de langue maternelle allemande, au courant des travaux de bureau en général, consciencieuse et honnête, cherche place pour tout de suite ou date à convenir. Faire offres sous chiffres 95 - 123 au bureau de la Feuille d'avis.

Un coup de téléphone et vos

PANTALONS

sont rétrécis et modernisés. Tél. 5 90 17.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

WANDER

Nous cherchons, pour notre bureau commercial de traduction, une

secrétaire-traductrice qualifiée

de langue maternelle française et possédant parfaitement la langue allemande. Cette collaboratrice serait chargée de la traduction d'allemand en français de correspondance et textes divers, de caractère administratif, technique et commercial, ainsi que de la rédaction de textes de propagande, tâches qui seraient naturellement facilitées par une formation adéquate comme interprète et dans le domaine de la correspondance.

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions et une ambiance de travail agréables, tous les avantages sociaux d'une grande entreprise, ainsi que la semaine de 5 jours. Les candidates voudront bien adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats au

Bureau du personnel de la **DR A. WANDER S.A., BERNE**

Fabrique de montres de qualité engagerait

correspondant

expérimenté à même de suivre les relations avec le marché allemand. Autres connaissances linguistiques seraient appréciées.

Offres sous chiffres P 50,070 N à Publicitas, Neuchâtel.

SAURER

Nous cherchons, pour notre département de vente d'autos, un jeune

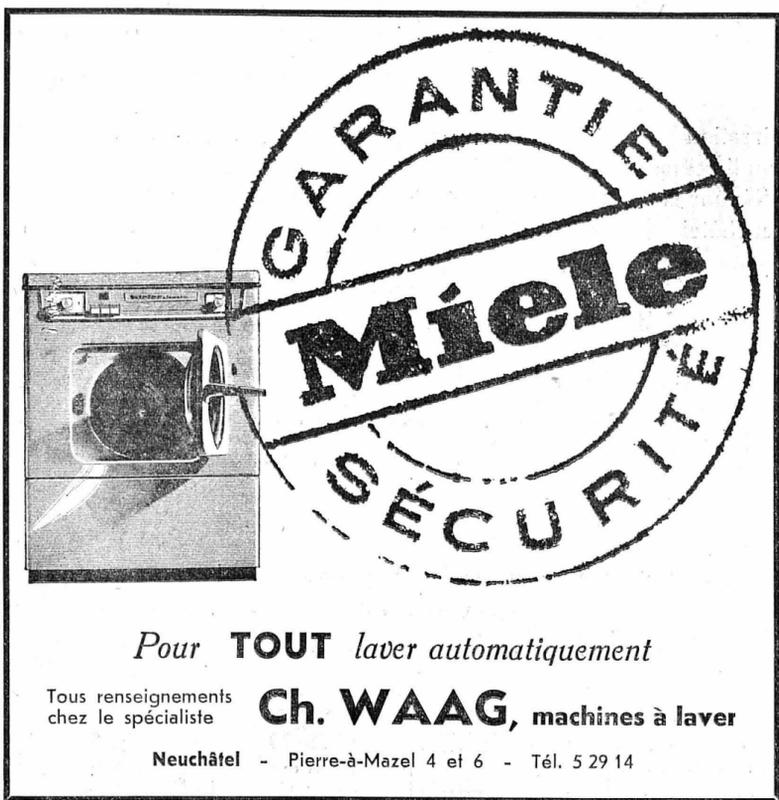
employé de commerce

Connaissance parfaite de l'allemand et bonnes notions du français nécessaires. Après la mise au courant, ce poste représentera un travail indépendant et intéressant (offres, correspondance, etc.) Situation d'avenir.

Prière d'adresser offres avec pièces à l'appui habituelles avec l'indication : « Vente d'autos » à



AKTIENGESELLSCHAFT **ADOLPH SAURER ARBON**



GARANTIE SÉCURITÉ

Miele

Pour **TOUT** laver automatiquement

Tous renseignements chez le spécialiste **Ch. WAAG, machines à laver**

Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. 5 29 14

TOSALLI • MEUBLES DE JARDIN

vous propose de magnifiques **PARASOLS** à des prix...
Colombier - Tél. 6 33 12

A vendre une **commode en bois clair**
convient pour chambre d'enfant. S'adresser à Roger Decrauzat, Palm-Bianc 3, Serrières, le soir après 19 heures.

A vendre beaux **bancs de jardin** cintrés, à lamelles, au prix de fabrique, sans peinture Fr. 98.-; avec peinture rouge ou verte Fr. 105.-.
Tél. 6 30 67. Robert Thévenaz, Bôle (NE).

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs
C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

A vendre un **studio moderne** comprenant : 2 fauteuils, 1 canapé et une table, à l'état de neuf, et un **berceau**
d'occasion. Tél. 8 28 45.

PIANO
à enlever pour Fr. 50.-.
Tél. 5 57 76.

A vendre **1 poste de radio** 3 longueurs d'ondes.

A vendre **1 piano Rohrdorf** cause manque de place.
Tél. 8 49 46.

1 monture de store complète, largeur 3 m 50, à bras pliant et manivelle. Tél. 5 56 58.

MEUBLES LOUP
Beaux-Arts 4
Tél. 5 30 62

C I B A

soins scientifiques de la peau

Bineella

BAS

GUYE PRÊTRE

Tuyaux d'arrosage

en cuir 1re qualité, pression 10 atm.
φ 12 x 18 — 85 le m.
φ 15 x 22 1.15 le m.
φ 18 x 26 1.35 le m.
Par rouleau de 25 m. Profitez!
U. Schmutz, Fleurier. Tél. (038) 9 19 44.

TOUR DE LIT

moquette pure laine, dessins berbères
Fr. 118.-
KURTH,
Tél. (021) 24 66 66
Avenue de Morges 9
Lausanne

A vendre **cuisinière à bois** 3 plaques chauffantes, bouilloire, en bon état. Fr. 100.-. Téléphoner le matin au 6 91 64.

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec san-glo dep. 25.45
5% S.E.N.J.

DIMANCHE 13 MAI FÊTEZ VOS MAMANS



A la portée des bourses enfantines la Cité a préparé pour vous des offres du tonnerre

2 combinaisons nylon

richement garnies dentelle haut et bas, grand choix coloris lingerie

les 2 pièces **11⁸⁰**

Bas nylon micro

sans couture, teintes nouvelles

1⁵⁰

4 bas perlon

avec couture, coloris mode

3⁹⁵

Dans chacun de nos rayons, des affaires avantageuses à saisir

+

votre avantage **LA RISTOURNE** ou 5% d'escompte

CHAISES
bois dur, teinte noyer ou naturel
Fr. 17.-
KURTH
Tél. (021) 24 66 66
avenue de Morges 9
Lausanne

A vendre superbe couple de **perruches baguées**
avec 4 jeunes, 25 fr.; cage à disposition, 18 fr.; une **machine à laver** Hoover, simple calandre, selles galvanisées, 105 fr. Le tout en excellent état. Tél. 7 17 05 après 19 heures.

A vendre **aquarium**
80 x 45 x 50 cm, avec accessoires, Fr. 300.-.
Walter Kopp, Sous-les-Vignes 3, Saint-Blaise.

A VENDRE
au plus offrant : une vitrine de magasin moderne; 8 radiateurs avec vanne, parfait état; une chaudière à lessive entièrement en cuivre, Mme Chopard, Auvierier. Tél. 8 41 84.
CAMPING
A vendre tente 3 places, avec ou sans matériel. Prix intéressant. Tél. 5 96 07.

Le cadeau rêvé...
pour chaque maman



Tonné **12⁸⁰**
Gants de dames nylon, perforés, souples et élégants. Coloris mode **5⁹⁰**
Gants de dames en peau, perforés, exécution soignée, narcisse, beige, blanc **11⁸⁰**
Gants de dames LAURET, en peau glacée, fabrication soignée, dans les nouveaux coloris blanc, lido, griotte **17⁸⁰**

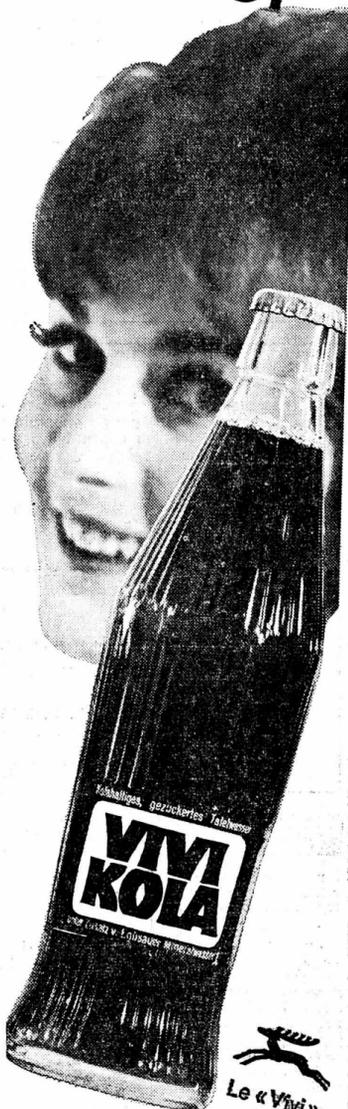
Un beau gant s'achète...

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



La Cité

**Avec
eau de
source!**



Le «Vivi»
passe
bien la soif,
car il est additionné
d'eau minérale
de la Source réputée d'Eglisau
— garantie de qualité!

Distributeur pour la Suisse
romande:
Henriez-Littlinée S.A., Henriez

**Le parfait
cordon bleu
cuisine**



Cuisinière à gaz suisse Bono



parce que la flamme visible du gaz, si facile à régler, permet de bien saisir les grillades, de mieux mijoter les plats. Les cuisinières à gaz modernes sont commandées par des manettes de sécurité qui préviennent toute manoeuvre involontaire des robinets. Prix à partir de fr. 380.- déjà!

LE SERVICE DU GAZ DE NEUCHÂTEL est à votre disposition pour vous renseigner sur son **nouveau tarif domestique économique** et pour vous aider à trouver l'appareil de vos rêves. Adressez-vous au magasin des Services Industriels, Place de l'Hôtel de Ville



Burberry

la marque de renommée mondiale! Le manteau pour tous les temps en excellente gabardine coton: même les pluies anglaises ne l'ont jamais mis en défaut!

PKZ Neuchâtel
2, rue du Seyon

Offrir une **COMBINAISON**, c'est faire plaisir!



NYLON, façon soutien-gorge, buste et volant de dentelle.
Blanc, lilas, perle rose

980

NYLON, façons soutien-gorge, buste et volant dentelle doublés de tulle nylon.
Blanc, citron, lilas

1490 Au choix **1490**

NYLON, façon soutien-gorge, très riche dentelle genre Calais au buste, large volant de dentelle assortie.
Blanc, perle rose, lilas

1980



RAYON LINGERIE, 1er ETAGE

Nous vous recommandons
3 bonnes spécialités

- GUISSES DE GRENOUILLES
- SCAMPIS
- GREVETTES

AU MAGASIN SPECIALISE
LEHNHERR FRÈRES

Gros et détail Expédition à l'extérieur NEUCHÂTEL
Place des Halles - Tél. 5 30 92 Vente au comptant

Meubles Victoria

Demandez le nouveau catalogue de Meubles Victoria «Art et Habitation» auprès d'un concessionnaire de la branche

FILTRE

TEXAS
LONG FORMAT

FILTRE

TEXAS
LONG FORMAT

80 ct.

TEXAS
LONG FORMAT

plus longue
plus légère
plus élégante

c'est une VW

qu'il faudrait
avoir

Tél.
5 94 12

Garage Hirondelle
NEUCHÂTEL
Pierre Senn
Pierre-à-Mazel 25

SAISON LYRIQUE
Lausanne, Théâtre de Beaulieu

L'Enlèvement au sérail	Samedi 12 mai
Don Juan	Samedi 19 mai
LE Royal Ballet	Mercredi 6 juin

Billets d'entrée à disposition
Agence STRUBIN
(Librairie Raymond)
Téléphone 5 44 66
Autocar Fr. 10.— Départ : 18 h 30

WITTWER
NEUCHÂTEL - Tél. 5 82 82

Home d'enfants
● Les Marmousets ●

Home privé, dans le Jura neuchâtelois, offre la joie de vivre aux petits enfants âgés de 6 mois à 2 ans dans une ambiance familiale. Surveillance médicale. Prix à partir de Fr. 210.— par mois.
Adresser offres écrites à 55-198 au bureau de la Feuille d'avis.

Excursion l'Abeille, Neuchâtel
Dimanche, 7 heures
MONTANA - CRANS
Fr. 26.— Tél. 5 47 54
Belle promenade chaque jour

Sensationnel
Fr. 775.— CHAMBRE A COUCHER

exécution moderne, comprenant :
1 armoire, 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit et 1 coiffeuse.
Comptant Fr. 775.—

A crédit :
Acompte Fr. 90.— et 36 mensualités de Fr. **23.—**

En nous écrivant aujourd'hui sans faute, livraison rapide assurée. (En cas de décès ou d'invalidité totale : plus de primes à payer, selon dispositions ad hoc.)

TINGUELY
Ameublements **BULLE/Fg**
Route de Riaz Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

13 MAI
Fêtez votre maman en lui offrant :

- 1 chemise de nuit
- 1 combinaison
- 1 robe de chambre
- 1 blouse
- 1 pull ou 1 jaquette
- 1 foulard
- 1 collier
- 1 broche
- des gants
- des bas

Grand choix dans tous ces articles
CHEZ LE SPÉCIALISTE
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHÂTEL

ASCENSION ou PENTECÔTE
Voyages accompagnés - train

VENISE 4 jours Fr. 174.—
5 jours Fr. 247.— train 1^{re} classe

4 jours, visites, excursion à MURANO. Excellent hôtel : Hungaria Palace. Départ 31 mai.

PARIS départ 30 mai, 4 1/2 jours
Forfait : trains, repas, hôtel, visites, Versailles, bateau-mouche, tour Eiffel, 1 cabaret, marché aux puces, dégustations, etc. Tout compris Fr. 199.—.

Vacances à la RIVIERA : VARAZZE
Départ 2 juin, 11 jours, à partir de Fr. 212.—.

avec une inoubliable croisière : Gènes-Cannes, sur un transatlantique de 30.000 t., visite de Gènes, Nice, Monte-Carlo, à partir de Fr. 297.—.

CAPRI Départ 25 mai, 7 jours Fr. 337.—
avec visites de Gènes, Capri (2 jours), Naples et Rome. En croisière Gènes-Cannes-Naples par le C. Colombo, 30.000 tonnes ! Le succès de ces voyages est assuré par une organisation judicieuse et un accompagnement compétent.

Programme détaillé sur demande
TOURISME POUR TOUS
14, avenue du Théâtre - Lausanne
Tél. 22 35 22
Immeuble Banque Dépôts et Gestion

MARIAGES
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Cause départ, à vendre
15 livres
en allemand, dont 4 volumes d'art de valeur, le tout à l'état de neuf, pour Fr. 100.—. S'adresser : Mile E. Besomi, Dime 48, la Coudre.

AVIS DIVERS
Prêt de Fr. 200.— est demandé. Remboursement 50 fr. par mois, plus intérêt. — Adresser offres écrites à U. Y. 2703 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE
Veuf étranger seul, très bien, ayant métier et place stable, depuis 12 ans au Locle, cherche gentille dame de bonne présentation et élégante, âge 42-48 ans, pour sorties en vue de mariage. Ecrire sous chiffres D. H. 2687, si possible avec photo, au bureau de la Feuille d'avis.

Vendredi 11 mai 1962
20 h 15 précises
Salle des conférences
Neuchâtel
Récital de piano
Harry DATYNER
Oeuvres de Bach, Haydn, Chopin et Alban Berg
Piano de concert STEINWAY & SONS de la Maison HUG & CIE
Prix des places :
de Fr. 3.— à Fr. 7.— (taxe comprise)
(Réduction aux étudiants et aux membres des J. M.)
Location chez HUG & CIE, Musique, NEUCHÂTEL
Tél. 5 72 12

VENTE DES MISSIONS
Mercredi 16 mai 1962, à la Maison de paroisse
Faubourg de l'Hôpital 24, Neuchâtel

10 h Ouverture de la vente.
12 h Lunch, café.
19 h Souper. Prix : Fr. 4.50.
20 h Soirée.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par les présidentes de la vente :
Miles J. Guilbert, Coquemène 3, Serrières et R. Junod, Serre 1, Neuchâtel, et par les responsables des comptoirs :

Buffet	Mme Pierre Quinche, avenue de la Gare 5.
Epiceries	Mme André Opper, Boine 49.
Fleurs	Mme Bernard Wavre, Crête-Taconnet 26.
Jeux	Mme Claude Junier, Cité-de-l'Ouest 1.
Layette, tricots	Mme Pierre Junod-Sauser, Matile 77.
Objets d'art	Mme Marcel Favarger, Surs 25.
Objets indigènes	Mme Bernard Terrasse, Boine 27.
Objets pratiques	Mme Jeanne Schner, Amandiers 14.
Papeterie, jouets	Mlle Rose Henriod, Clos-Brochet 11.
Pâtisserie maison	Mme Paul Richard, Vieux-Châtel 19.
Poterie	Mme Gustave Perregaux, Beaux-Arts 6.
Vêtements d'enfants	Mme Robert Guilbert, Coquemène 3.

Vous qui
cherchez de l'argent
pour l'achat d'un véhicule, d'un terrain, d'un immeuble, d'un commerce, etc., écrivez-nous et nous ferons toutes démarches utiles.
Offres sous chiffres Y. S. 2558 au bureau de la Feuille d'avis.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

GARAGE du LITTORAL
J.-L. Segessemann - Neuchâtel
SES OCCASIONS GARANTIES :

PEUGEOT 203 1954
PEUGEOT 403/7 1960
RENAULT 4 CV 1955
M.G. 1962, neuve, type 1600 M. k. II, coupé 2 places
JAGUAR 3,4 I 1960
FORD ANGLIA 1954
OPEL RECORD 1958
FIAT 1900 Grand-vue 1957
RENAULT DAUPHINE 1961
SIMCA ÉLYSÉE 1960
CITROËN DS 19 1958
VAUXHALL VICTOR Station-wagon 1959
PEUGEOT 403 1956 - 60
3 limousines, modèle 1959, avec embrayage-coupleur Jaeger
Facilités de paiement
Venez les voir et les essayer
Demandez liste détaillée avec prix
Pierre-à-Mazel 51, tél. 5 99 91
Exposition en ville : Place-d'Armes 3

A vendre
ALFA ROMEO GIULIETTA TI
directement de particulier, modèle 1959, 36.000 km. Parfait état. Prix 6900 fr.
Tél. (038) 5 34 21.

Vendredi 11 mai 1962
20 h 15 précises
Salle des conférences
Neuchâtel
Récital de piano
Harry DATYNER
Oeuvres de Bach, Haydn, Chopin et Alban Berg
Piano de concert STEINWAY & SONS de la Maison HUG & CIE
Prix des places :
de Fr. 3.— à Fr. 7.— (taxe comprise)
(Réduction aux étudiants et aux membres des J. M.)
Location chez HUG & CIE, Musique, NEUCHÂTEL
Tél. 5 72 12

VENTE DES MISSIONS
Mercredi 16 mai 1962, à la Maison de paroisse
Faubourg de l'Hôpital 24, Neuchâtel

10 h Ouverture de la vente.
12 h Lunch, café.
19 h Souper. Prix : Fr. 4.50.
20 h Soirée.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par les présidentes de la vente :
Miles J. Guilbert, Coquemène 3, Serrières et R. Junod, Serre 1, Neuchâtel, et par les responsables des comptoirs :

Buffet	Mme Pierre Quinche, avenue de la Gare 5.
Epiceries	Mme André Opper, Boine 49.
Fleurs	Mme Bernard Wavre, Crête-Taconnet 26.
Jeux	Mme Claude Junier, Cité-de-l'Ouest 1.
Layette, tricots	Mme Pierre Junod-Sauser, Matile 77.
Objets d'art	Mme Marcel Favarger, Surs 25.
Objets indigènes	Mme Bernard Terrasse, Boine 27.
Objets pratiques	Mme Jeanne Schner, Amandiers 14.
Papeterie, jouets	Mlle Rose Henriod, Clos-Brochet 11.
Pâtisserie maison	Mme Paul Richard, Vieux-Châtel 19.
Poterie	Mme Gustave Perregaux, Beaux-Arts 6.
Vêtements d'enfants	Mme Robert Guilbert, Coquemène 3.

Hôtel Pattus Saint-Aubin
L'endroit idéal pour passer la journée de la Fête des mères
Ses terrasses tranquilles - Son parc - Sa cuisine
Dimanche, menus de fête
Retenez votre table ■ Tél. 6 72 02
Au bar, tous les soirs les pianistes « Rocca »

NOS MAGNIFIQUES OCCASIONS

Marque-type	Année	Couleur
Alfa Roméo 2000	1960	noir
Austin A 95	1957	gris-bleu
Citroën ID 19, grand confort	1962	gris-bleu
DKW 1000 Sport	1958	gris acier
DKW 900	1956	gris 2 tons
Fiat 600 Multipla	1959	gris-vert
Ford Fairlane 500	1957	noir-ivoire
Goggomobil Isard T 700	1959	bleu-blanc
Opel Record	1955	gris
Peugeot 403	1957	noir
Renault Dauphine Sauter	1957	rouge
Renault Dauphine	1961	gris
Renault Dauphine	1960	beige
Riley	1951	noir
M.G. Magnette	1955	verte
Studebaker	1949	verte
Studebaker	1953	vert 2 tons
V.W.	1957	bleu ciel
V.W.	1952	gris
Lloyd Arabella de luxe	1961	rouge

CREDIT REPRISES GARANTIES
GRAND GARAGE DU JURA
Chs KOLLER
La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 117 Tél. (039) 3 14 08

A vendre, par nécessité d'avoir 4 portières, jolie limousine, 4 vraies places
Goggomobil T 700
22.000 km, 2900 fr. Tél. 5 25 36.

A vendre
Jeep Austin Gipsy
modèle 1960, très peu roulé, de première main, traction sur 4 roues, crochet de remorque, Bâché pour le transport de personnes. Prix très intéressant. Essais sans engagement. Facilités de paiement jusqu'à 24 mois.
R. WASER, Garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel. Agence Morris M.G. Wolseley.

A vendre
Renault 4 CV
1956, impeccable.
A la même adresse, on achèterait une Arabella 1961, payable comptant. Offres sous chiffres O. T. 2698 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
AMI 6
superbe occasion. A l'état de neuf, couleur blanche, excellent état de marche et d'entretien. Ecrire sous chiffres R. V. 2701 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
MORRIS 850
modèle 1960, couleur rouge, très bon état de marche et d'entretien. Prix intéressant. Ecrire sous chiffres R. V. 2700 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
auto Peugeot 203
1958, en très bon état, gris clair, prix à discuter ; 1 grand coffre-fort et l'escabeau. Tél. 6 30 53.

A vendre
TAUNUS 15 M
modèle 1957, parfait état, 60.000 km. Prix à discuter. Tél. au (024) 2 11 43, depuis 18 heures.

A vendre
Ford Anglia
grise, modèle 1960, 33.000 km.
Tél. 5 98 41.

A VENDRE
DKW 1000, 1959
en très bon état. —
Tél. 6 75 67.

SEAGULL
moteur hors-bord 2-5 CV

Construit 100% pour propulsion. Insensible, frugal, fidèle...
un véritable cheval de fatigue!
A partir de fr. 570.—. Représentants et service de premier ordre dans toute la Suisse. Pêcheurs, propriétaires de bateaux à voile et de canots : demandez le prospectus!

BON Veuillez m'envoyer, sans engagement, le prospectus SEAGULL.
Nom _____
Adresse _____ 14

Représentation générale : ISAR SA
Urdorf/ZH, Bernstr. 127. Tél. 051/983232

Représentants : Bienne : W. Kopp, beim Schlössli ; Saint-Blaise : Jean Jaberg, garage.

LES HÔTELIERS ET LES RESTAURATEURS
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS
Ils les font exécuter, de même que les ECRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent par
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf, à Neuchâtel

DEMANDES D'EMPLOIS
CHARPENTIER
Hambourgeois, 30 ans, depuis 7 ans en Suisse, marié à une Suissesse, travailleur et consciencieux, cherche changement de situation.
Faire offres sous chiffres B. F. 2685 au bureau de la Feuille d'avis.

Chef de succursale
dynamique et sérieux ayant l'habitude des affaires et des responsabilités, capable de diriger du personnel, langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand, notions d'italien et d'anglais, références à disposition, cherche changement de situation. — Adresser offres écrites à I. M. 2692 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur, dans la cinquantaine possédant une formation commerciale approfondie, très au courant des affaires, cherche
représentations
pour le canton de Neuchâtel et région romande ; clientèle particulière exclue.
Faire offre sous chiffres L. P. 2695 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TRouvÉS
Perdu, dimanche après-midi, entre les rues Beau-regard et Fornachon, une
jaquette grise
tricot. — Prière d'aviser tél. 8 11 93.

DEM. A ACHETER
CHIFFONS
propres blancs et couleurs sont achetés par
l'Imprimerie Centrale Neuchâtel

COMMERCES OFFRES ET DEMANDES
TABAC
Commerce spécialisé à remettre à LAUSANNE, Fr. 37.000.—.
Ecrire sous chiffres PD 9653 L à Publicitas, Lausanne.

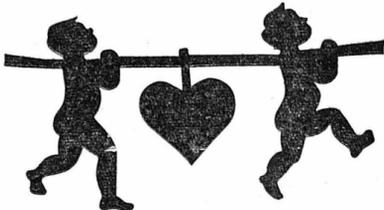
J'achète toujours
vieux meubles, antiquités, ménage complet, Je me rends partout.
Auguste Loup, place des Halles 13, Tél. (038) 5 15 80 ou 5 72 08.

blanchisserie
Importante clientèle. Chiffre d'affaires assuré.
Pour traiter : 55.000 fr.
Ecrire sous P. 61-10 V., Publicitas, Vevey.

A vendre à la Chaux-de-Fonds, dans quartier en plein développement,
ÉPICERIE-PRIMEURS
Chiffre d'affaires important. Appartement de 4 chambres et cuisine. — Faire offres sous chiffres K. O. 2694 au bureau de la Feuille d'avis.

Etampage de boîtes de montres
FABRIQUE D'ÉTAMPES
en pleine activité, clientèle de premier ordre, A REMETTRE, dans centre industriel important, pour raison de santé. Participation éventuelle active pourrait être envisagée avec mécanicien disposant d'un capital. Prière de faire offres sous chiffres P 10742 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

REMERCIEMENTS
Madame André TISSOT-VERMOT, Madame et Monsieur Henri GAUCHAT-TISSOT et leurs enfants, Madame et Monsieur Ello MANUEDDU-TISSOT et leur fils, vivement touchés de la part prise à leur grand deuil, expriment leur profonde gratitude à toutes les personnes qui les ont entourés par leur reconfortante présence, leurs magnifiques envois de fleurs et leurs messages de si chaude sympathie. Ils garderont un souvenir reconnaissant du vibrant hommage rendu à leur cher époux et papa.
Valangin, le 7 mai 1962.



Journée des mères

N'oubliez pas de fêter vos mamans

Votre boulanger vous conseillera

Société des patrons boulangers du Vignoble neuchâtelois et du Val-de-Ruz

HERNIE

Si vous en souffrez...
Si votre bandage vous blesse,
Si votre hernie a grossi, faites sans engagement, l'essai du

NÉO BARRÈRE

Création des Etablissements du Dr L. Barrère, à Paris (sans ressort ni pelote), le NÉO BARRÈRE, grâce à sa plasticité, assure un maximum de contention et un minimum de gêne.

Y. REBER 19, fbg de l'Hôpital 2me étage NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 14 52 BANDAGISTE

ALPINA

Compagnie d'assurances S.A., Zurich
Agence générale

RÉMY ALLEMANN

TOUTES ASSURANCES

Neuchâtel - Faubourg du Lac 11
Tél. 5 14 14 (Parcs pour véhicules)

Placez votre capital en valeurs réelles!

Représentation générale offre à vendre à personnes sérieuses 9 automates à musique neufs, déjà placés dans les restaurants et cafés, avec contrats de dépôt dans le canton de Neuchâtel.

L'acheteur sera mis au courant sur place. Un acompte initial minimum est demandé.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à World Music, case ville 2428, Lausanne.
Tél. (021) 22 92 35 - 36.

Combien plus jeune, sans vos rides!

La nouvelle crème Anti-Rides

vitamol

vous y aidera

5 DIVANS

lits, neufs, 90 x 160 cm. avec matelas à ressorts (garantis 10 ans), 140 fr. le divan complet.

10 DUVETS

120 x 160 cm. léger et chaud, Fr. 30.- pièce.

20 DESCENTES DE LITS

belle qualité fond rouge, dessins Orient, Fr. 12.- pièce (port compris).

Votre tennis

Max Muller Sports

Neuchâtel
Tél. 5 19 93
Sous les Arcades

PLANTONS

A vendre magnifiques plantons de choux blancs, choux rouges, choux Marcellin, ainsi que d'autres plantons. — S'adresser à Paul Esch, Favargy 95, Tél. 5 37 42.

Mamans, futures mamans

tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 15 h 30

conseils et démonstrations pratiques de

puériculture

par une nurse diplômée; de 15 à 18 heures

confection de layettes

Restaurant neuchâtelois sans alcool
Faubourg du Lac 17

A vendre quelques machines à laver

2 pneus recommandés 500/13; un pneu 475/17; 1 étai parallèle 110 mm; 1 coffre-fort 50/50 cm; diverses fournitures pour auto, Marcel Calame, route de Berne, Saint-Blaise.

A VENDRE

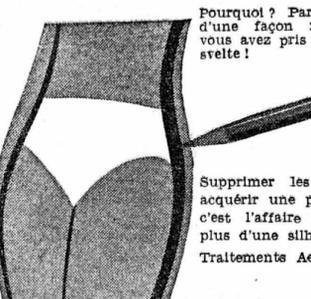
d'occasion: 1 armoire à glace, 1 commode, 1 table. Téléphoner au 5 42 50 à partir de 13 heures.

Beau vélo mi-course 8 vitesses. Parfait état, Tél. 5 34 69.

Améliorez votre silhouette!

Vous êtes plus belle... plus désirable... On vous admire!

Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui même, d'une façon rapide, sûre et durable, vous avez pris la ferme résolution d'être svelte!



Supprimer les bourrelets superflus, acquérir une peau ferme et tonique, c'est l'affaire de Clarins. Ne souffrez plus d'une silhouette disgracieuse. Traitements Aero-Vibro-Thérapie.

Mince par Clarins

Conseil et démonstrations gratuits par maison réputée et de confiance.

INSTITUT BOURQUIN - NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL, rue de l'Hôpital 5 Tél. (038) 5 61 73
BIENNE - BERNE - NEUCHÂTEL

Reflets de la vie du pays

AU FESTIVAL DE LAUSANNE

Les Noces de Figaro de Mozart

Rappelons que cet opéra, le second des cinq «grands» de Mozart qui nous apparaît aujourd'hui comme l'un des plus parfaits chefs-d'œuvre de l'art lyrique de tous les temps, connu à l'époque des fortunes diverses. Ce fut d'abord le demi-échec à Vienne en 1786. Par suite d'une cabale, les Noces après quelques représentations disparurent de l'affiche pour céder la place à la «Cosa rara» d'un certain Soler! La revanche devait venir peu après avec le triomphe de Prague.

On a longtemps prétendu que Mozart avait écrit une musique admirable sur des livrets détestables. C'est là un jugement un peu hâtif: un livret comme celui que L. da Ponte a écrit pour les Noces, d'après la pièce de Beaumarchais, n'a peut-être pas une grande valeur littéraire mais il est excellent et parfaitement construit du point de vue théâtral, ce qui est infiniment plus important. Du reste, Mozart avait l'habitude de travailler en étroite collaboration avec ses librettistes.

Ce qui frappe dans les Noces de Figaro, c'est évidemment une vivacité, une couleur, un jaillissement mélodique, qui de l'ouverture à l'ensemble final nous tiennent en haleine. C'est encore ce merveilleux équilibre, mélange si caractéristique dans les derniers opéras de Mozart, de sérieux et de comique dans un style où les deux genres opéra seria et opéra bouffe, autrefois distincts, se rejoignent. C'est aussi l'étonnante vérité des personnages dont la musique souligne chaque fois, avec une incroyable finesse, le caractère et la psychologie, qu'il s'agisse du tendre et sentimental chérubin, du comte Almaviva violent et jaloux ou de l'espégle Suzanne.

Enfin — et ici nous retrouvons le prodigieux sens dramatique de Mozart — et les qualités du livret — une œuvre qui ne connaît, malgré sa durée d'exécution relativement grande, aucune «longueur», où l'intrigue, malgré sa complexité, demeure claire, où les récitatifs et dialogues sont d'une vivacité dont Mozart et Rossini semblent avoir gardé le secret.

quelque peu indécise au «vibrato» trop marqué.

Il faudrait encore citer le ténor M. Hamel en Basile, Freda Betti (Marceline), El. Esparza (Bartholo), tous excellents dans des rôles secondaires.

A la tête de l'O.S.R., Ferdinand Leitner dirigea les Noces avec une vivacité et une clarté peu communes. Nous lui devons également, grâce à son souci de ne jamais couvrir les chanteurs, un remarquable équilibre sonore.

Si les costumes de Jacques Rapp étaient particulièrement réussis et hauts en couleur, en revanche la nudité schématique de ses décors en grisaille m'a paru assez discutable.

La mise en scène était de J.-J. Brothier, auquel on doit, sur de nombreuses scènes françaises, de remarquables réalisations. Celle des Noces était d'une étonnante perfection: rien n'était laissé au hasard: les moindres intentions expressives du texte ou de la partition étaient mises en valeur par un jeu de scène approprié.

Après cette admirable représentation des Noces de Figaro qui fut accueillie avec enthousiasme, nous ne pouvons résister au plaisir de comparer la valeur d'une telle interprétation aux exécutions (dans les deux sens du terme) d'autrefois. Voici en effet, un compte rendu du Moniteur (Paris) du 17 août 1927: «On a donné ce soir au Théâtre des Nouveautés la première représentation de Figaro ou le Jour des noces... La pièce est arrangée par MM. Dartois et Blangini, qui ont su y adapter heureusement des airs d'opéras et de vaudevilles...»

Pauvre Mozart!

Nos contemporains ont décidément le goût plus sûr et davantage de scrupules...

L. de Mv.

Le barreau genevois prend la robe



A l'instar de leurs confrères français et, plus près de nous, des membres du barreau neuchâtelois, les avocats de Genève ont adopté la robe pour plaider. Voilà qui promet de beaux effets de manches. (Photopress)

Le mouvement de la population en 1961

BERNE (ATS). — Le mouvement de la population en Suisse a été caractérisé, l'an dernier, selon les chiffres publiés par le bureau fédéral de statistique, par un accroissement remarquable de 5,2% du nombre des enfants nés vivants, qui s'est élevé à 99,234 (94,372 en 1960), dont 50,655 du sexe masculin et 48,579 du sexe féminin. Le total des enfants naturels a passé de 3610 à 3926 et celui des enfants mort-nés de 1089 à 1191.

En 1961, il y a eu 42,258 (41,574)

mariages, dont 35,568 entre célibataires.

Les décès ont été de 50,995 (52,094) dont 26,916 du sexe masculin et 24,077 du sexe féminin. Cette diminution du nombre des décès est due principalement au fait que la grippe a fait moins de victimes.

L'excédent des naissances a été de 48,239 (42,278).

Au début de l'année, la population de résidence était d'environ 5,432,000 personnes.

LES SPORTS

Le 6^{me} championnat cantonal de course d'orientation individuels à Cornaux

Participation record

Le championnat cantonal de course d'orientation individuels, mis sur pied pour la sixième fois par l'Association neuchâteloise d'athlétisme léger, s'est déroulé dimanche dans d'excellentes conditions.

avancé de plus de cinq minutes sur le suivant, J. Cl. Schlaeppli (Les Bons copains) à qui revient cependant le titre de champion neuchâtelois.

Organisation parfaite de la S.F.G. de Cornaux, sous la direction technique du chef de ces courses, le technicien de l'A.N.A.L., E. Röllhüsberger et de ses adjoints.

En catégorie juniors A, c'est un jeune Biennois, K. Müller qui prend la première place en parcourant les 8 km en 1 h 07'01", devant le Neuchâtelois J. V. Vernier (Eclairiers Bonne ville) qui obtient le titre de champion cantonal junior.)

Les parcours

Les parcours des six catégories, avec les postes à trouver, étaient tracés dans la zone boisée et accidentée s'étendant sur les pentes au nord du village. Ils exigeaient un effort physique assez intense qui a joué un rôle dans les performances et le classement.

Belle course chez les juniors B, de la première équipe de deux coureurs, de la Flèche de Coffrane, avec J. Roth et D. Leuba qui terminent en 51'50" avec une avance de plus de quinze minutes sur leurs rivaux Perrin et Maridor des Caballeros (Boudevilliers).

Les coureurs de la classe «Elite», avaient à parcourir 10 km et dix postes à trouver: la course des juniors A comportait 8 km et huit postes. Dans ces deux catégories, la course était individuelle. Il y avait trente-et-un partants dans la première et vingt-sept dans la seconde.

Chez les écoliers, on trouve en tête deux équipes de Cornaux avec P. Pelletier - A. Perrenoud, et A. Jaunin et G. Maltre. Enfin, quatre équipes féminines des Caballeros de Boudevilliers et des Bons copains de la Chaude-Fonds, ont pris le départ, ainsi que deux équipes mixtes, montrant ainsi que la course d'orientation est une compétition aussi à la portée du sexe dit faible. Cette deuxième compétition de l'année organisée par l'A.N.A.L. est un nouveau succès qui prouve la belle activité de ce groupement cantonal.

Recettes fiscales du premier trimestre 1962: 835 millions

RÉSULTATS:

ELITE: 1. Bucher Eric, Lausanne, 1 h 18'16"; 2. Schleppey Jean-Claude, champion cantonal, Les Bons Copains, 1 h 23'50"; 3. Moser Markus, Dettligen, 1 h 27'17"; 4. Schert Werner, Sion/Lucerne, 1 h 34'29"; 5. Zurcher Jean-Pierre, Ski-Club, Couvet, 1 h 37'50"; 6. Jenneret Adrien, Les Caballeros, 1 h 39'25"; 7. Grueb Albert, Les Bons Copains, 1 h 40'; 8. Matthey Jean-François, Les Caballeros, 1 h 41'27"; 9. Berberas Freddy, Les Bons Copains, 1 h 41'50"; etc.

BERNE (ATS). — Il ressort d'une récente statistique qu'il y a eu en 1961, sur les 3905 passages à niveau des CFF, 112 accidents qui ont fait 22 morts et 25 blessés. En 1960, alors qu'on comptait 3944 passages à niveau il y a eu 111 accidents qui ont fait 40 morts et 44 blessés. On voit que le nombre des accidents aux passages à niveau est resté stable, alors que le nombre des véhicules à moteur et le nombre des accidents de la circulation s'accroissent fortement.

JUNIORS A: 1. Müller Kurt, O.L.G. Bienna, 1 h 07'01"; 2. Vernier Jean-François, champion cantonal, Ecl. Bonne ville, 1 h 15'46"; 3. Schlaflutzel Hansruedi, O.L.G. Fluntern, 1 h 19'25"; 4. Meckler Bernard, Les Bons Copains, 1 h 21'; 5. Grizendauer K., Quo Vadis, 1 h 22'17"; 6. Monnier Raymond, Les Caballeros, 1 h 25'54"; etc.

CONFÉDÉRATION

Régression des accidents aux passages à niveau

Sur cent quarante inscrits, cent vingt-huit se présentaient au départ, ce qui est un record pour cette compétition. En élite, nombre de courants venaient des cantons voisins, de même que chez les juniors A. Plusieurs ont réalisé un temps remarquable, notamment en «Elite»: Eric Bucher de Lausanne qui domina tout le lot, couvrant le parcours des 10 km en 1 h 18'16" avec une

BERNE (ATS). — Au cours du premier trimestre 1962, les recettes fiscales brutes de la Confédération ont été de 834,4 millions de francs (758,7 en 1961, 639,6 en 1960 et 563,0 en 1959). Par rapport au premier trimestre 1961, l'augmentation est de 61,2 millions de francs. L'impôt sur le chiffre d'affaires a produit 234,4 millions de francs, les droits d'entrée 222, l'impôt anticipé 123,2, l'impôt de défense nationale 65,3, les droits de timbre 57,7, les droits sur les carburants 57,5, les droits sur le tabac 18,1, les droits supplémentaires sur les carburants 7,2 millions, le reste étant fourni par des recettes diverses.

Compte non tenu des droits supplémentaires sur la benzine (5 c. par litre), les droits sur les carburants ont rapporté durant ce premier trimestre 1962 environ 57,5 millions de francs, soit environ 35 millions, de moins que durant la période correspondante de 1960. Cette différence en moins est due essentiellement au fait que de gros stocks avaient été constitués avant l'entrée en vigueur de la surtaxe de 5 centimes.

Les participants

Les participants



Nuits blanches

Quel supplice et demain vous serez fatigué, fourbu et nerveux. Pourquoi ne pas confier à OHROPAX le soin de veiller sur votre sommeil et d'écarter tout bruit susceptible de le troubler? Ces petites boules molles et malléables se moulent si étroitement à vos oreilles vous procurant ainsi un silence profond et un sommeil réparateur.

Dans 19 cas, les barrières ont été vues trop tard et 18 fois, un véhicule est resté immobilisé sur la voie ferrée. Dans 10 cas, un passage à signaux optiques et acoustiques a été franchi alors que les signaux fonctionnaient. Dans 15 accidents, une part des responsabilités incombe aux chemins de fer.

OHROPAX

contre le bruit

EN PHARMACIES ET DROGUERIES

Boîte (pour plusieurs semaines) Fr. 2.80

NOUVEAU !
ORLANE PRÉSENTE
GERBÉRA

A la
Schenk
 PARFUMERIE
 CONCERT 6
 Tél. 5 74 74

nouveau maquillage 1962
 jusqu'au 12 mai

Maquillages et conseils gratuits

GUEILLETTE DES NARCISSÉS ET DES JONQUILLES

BLONAY par la Corniche Départ à 8 heures	Dimanche 13 mai Fr. 15.—
MONT-CROSIN sur Saint-Imier Départ à 13 h 30	Dimanche 13 mai Fr. 9.—

WITTWER
 Neuchâtel - Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82



NIESEN 2362 m
 Funiculaire et hôtel
 ont repris l'exploitation

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photos, articles de sport, tableaux, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S.A.
 LA CHAUX-DE-FONDS
 4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
 Renseignements : tél. (039) 2 24 74

C. Nagel

Menuiserie
 Ebénisterie
 Meubles de magasin

Neuchâtel
 Ecluse 17
 Tél. 5 22 65

A LA PRAIRIE
 tous les jours
 Filets de perches
 sur assiette

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46
 Dernier match aux cartes de la saison :
VENDREDI 11 MAI
 depuis 20 heures

Bien-manger - Bien-être
 au
CAFÉ DU THÉÂTRE
 Le restaurant de tradition

21^e pièce d'or
CENTAURE gagnée par
 Heinz Wenk
 Brunnenhof, Unterägeri (Zug)



PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursements variés.
H. GRAZ, Lausanne.
 Bureau : rue du Tunnel 15.
 Tél. (021) 23 92 57.

R. Vuille-Robbe
 ATELIER D'ART

EXÉCUTE : armoires de familles, sur bois, porcelaine, papier, parchemin.
 Travaux généalogiques
 Tous travaux d'art, leçons.
 30, fbg de l'Hôpital
 Tél. (038) 5 22 86

Asperges

PRIERE DE RÉSERVER

La Tonnelle

MONTMOLLIN
 Tél. 8 16 85

Troutés, mités, saïls, déchirés, vos TAPIS
PERSES ou mécaniques sont réparés vite et bien par
Georges CAVIN
 Immobilières 12
 Neuchâtel - Tél. 5 49 48

Prêts



Banque Exel
 5, avenue Rousseau
 Tél. 5 44 04
 NEUCHÂTEL

La grillade des gitans aux Halles

La Grappilleuse

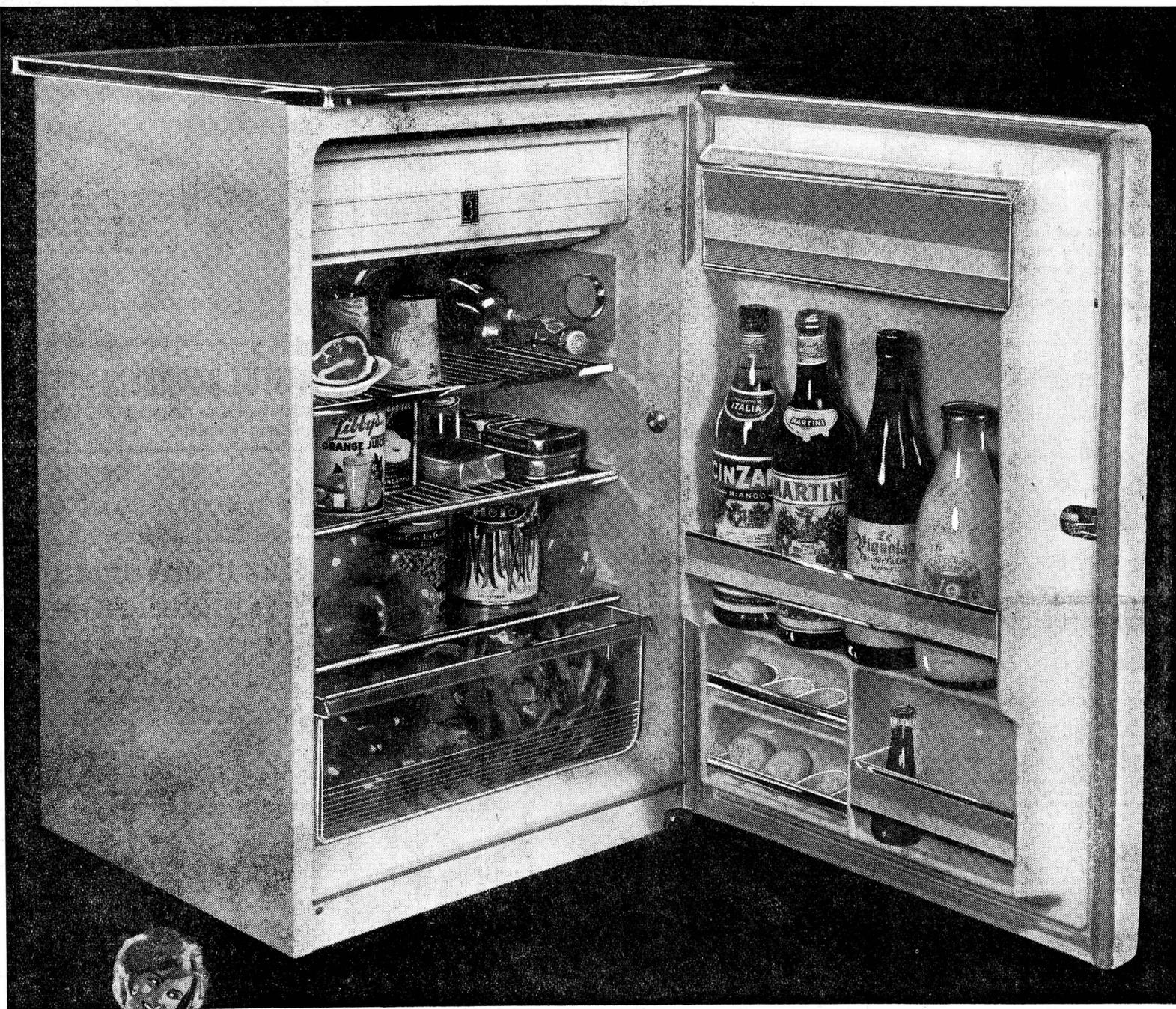
(au haut des Chavannes), se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, laines, jouets, etc. Sur demande (tél. 5 26 63), elle envoie son commissionnaire le jeudi après-midi. Merci d'avance.

La bonne friture au Pavillon

VENTES - ACHATS meubles d'occasion
AU BUCHERON
 Neuchâtel, tél. 5 26 33
 Facilités de paiement



PRÊTS
 Fr. 500 à 5000
 Discrètement !
 Promptement !
 Simplement !
 Avantagusement !
 Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
 Helvetiaplatz
 Tél. (031) 3 11 50



378.-*

CE TRÈS BEAU FRIGO
AMSA 130 LITRES
 À COMPRESSEUR GARANTI 5 ANS

★ **378.- NET AU COMPTANT FRANCO DOMICILE...**
 ... ou si vous préférez, en 16 petites mensualités de Fr. 26.— chacune (au total Fr. 416.— tous frais et intérêts compris)
 Livraisons dans l'ordre des inscriptions.

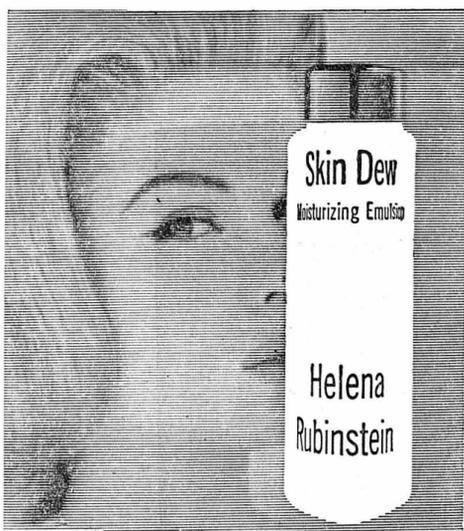
Groupe moteur-compresseur hermétique, silencieux, garantie 5 ans. Extérieur blanc, intérieur bleu glacier. Thermostat. Eclairage intérieur automatique. Compartiment surgélateur géant (plus de 12 litres) comme dans les grands frigos de luxe, avec bac à glace. Casiers isolés spéciaux pour beurre et fromages. Dessus table, genre Formica. Clayettes inoxydables. Grand tiroir à légumes. Hauteur 86 cm, largeur 55 cm, profondeur 55 cm. Modèle AMSA-Zoppas 130/SD.

Voyez notre exposition spéciale... Marques mondiales - Prix Arts Ménagers

24 autres modèles à compresseur garanti 5 ans : (avec système d'ouverture à pédale et, à partir de 180 litres, « dégivrage pousse-bouton ») 160 litres à partir de 578.—, 180 litres à partir de 688.—, 200 litres 738.—, 220 litres à partir de 848.—, 250 litres 948.— etc. (Armoires frigorifiques 600 litres, 1000 et 1500 litres). Prix très avantageux.

aux Arts Ménagers SA

26, rue du Seyon - Tél. (038) 5 55 90 - Fermé le lundi matin - NEUCHÂTEL



Skin Dew: rosée de jeunesse

Si votre peau manque d'humidité, elle se fane telle une fleur sans eau. Grâce à Skin Dew, magique «rosée de jeunesse», les tissus conservent leur fraîcheur et élasticité. Matin et soir, Skin Dew est le complément idéal de vos soins de beauté habituels.

chez le spécialiste

Stähli

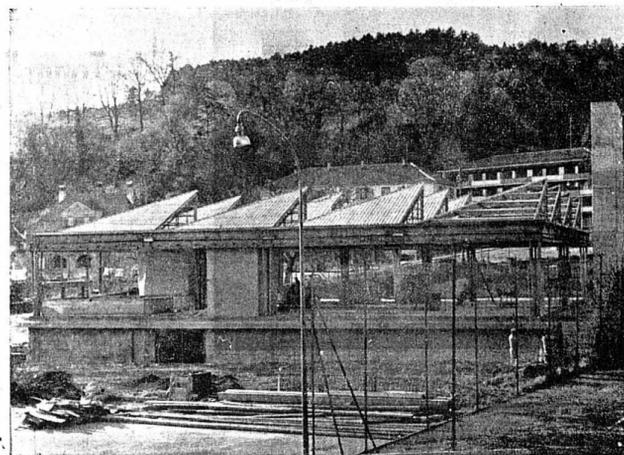
haute coiffure parfumerie

Large advertisement for Lora margarine featuring a woman's face, a jar of Lora, and text: 'Savourez la fraîcheur fruitée!', 'purement végétale', 'Margarine Lora', 'Vitamines A+D'.

A Neuchâtel et dans la région

Une fabrique se monte près des Cadolles...

... Mais le vallon de l'Ermitage restera une zone de verdure



Pas de craintes à avoir: tout sera propre et net de l'avenue des Cadolles aux courts de tennis. (Press Photo Actualité)

Dans notre courrier, une lettre de lecteur. La voici, en substance: «Est-il exact que le vallon de l'Ermitage ait été placé en zone industrielle, ainsi que le terrain qui se trouve au sud de l'hôpital des Cadolles? ... Cela veut dire qu'il sera possible de construire des fabriques dans le vallon, comme il s'en construit une actuellement, près de l'hôpital. ... Nos autorités ont-elles pensé aux émanations de la cheminée d'une telle fabrique? ...»

dégagera aucune fumée ni odeur quelconque. Voilà le point fait en ce qui concerne les craintes de notre lecteur. Pour terminer, ajoutons qu'il n'entre nullement dans les desseins de la commune de faire du vallon de l'Ermitage une zone industrielle. La preuve en est qu'il y a quelques années, une entreprise de travaux publics avait pensé pouvoir s'installer dans ce bout de verdure. Mais sa demande fut tout simplement refusée.

Et caetera. La réponse est bien simple. Il y a près de deux ans déjà, le Conseil communal de Neuchâtel avait adressé au Conseil fédéral un rapport sur la vente d'une parcelle de terrain, avenue des Cadolles, là où précisément se monte la nouvelle fabrique qui inquiète notre lecteur. Depuis de nombreuses années, la ville tente justement d'attirer de nouvelles industries. Arriva une demande d'une industrie du Locle qui sollicitait l'obtention de terrains à Neuchâtel. Le service des domaines n'avait pas la tâche facile puisqu'il s'agissait d'une parcelle susceptible de permettre une future extension et portant sur une surface totale de 5000 mètres carrés environ. Quatre propositions furent soumises à l'entreprise du Locle qui, finalement, se décida pour la parcelle située en bordure de l'avenue des Cadolles, côté est, immédiatement après le tournant de la rue du Plan.

Et, à l'époque, le rapport du Conseil communal insistait déjà bien sur le fait que l'entreprise ne serait pas bruyante. Que de l'extérieur, on ne percevait aucun bruit particulier, de sorte que la tranquillité des malades de l'hôpital voisin n'en sera nullement troublée. Et qu'en outre, la fabrique ne

Advertisement for LÉCO featuring a bottle and text: 'froid ou chaud buvez LÉCO'.

Petite chronique villageoise

(c) La baisse de température en cette première semaine de mai faisait naître de vives inquiétudes car la vigne commençait à bourgeonner, les cerisiers et les pruniers étaient en fleurs; il n'y a pas eu de dégâts appréciables, cependant le magnifique magnolia ornant le jardin de la cure a été victime d'une forte gelée blanche au matin du 1er mai; il en jaunit de dépit.

Nos écoliers sont en vacances forcées, car la maison d'école est occupée totalement par les soldats d'une batterie de Suisse allemande, mais ces jours-ci les mamans sont inquiètes au sujet de leurs enfants, la circulation intense des jeeps, des lourds camions de transports militaires et des entreprises de construction, des tracteurs agricoles étant un danger constant pour nos petits insoucients, pleins de vie et d'ardeur à courir après une balle ou à organiser des courses de triçycle ou de caisses à savon dans la rue principale du village.

SAINT-BLAISE

Assemblée de printemps des chefs d'Unions cadettes

(c) Samedi et dimanche derniers, notre village a été envahi, pacifiquement et joyeusement, par 150 chefs des Unions cadettes neuchâteloises accueillis à leur assemblée cantonale de printemps. Celle-ci fut ouverte le samedi après-midi par des cours de diverses natures, destinés à préparer à leur tâche les chefs de nos Unions cadettes. Après le souper, nos visiteurs apprirent à connaître les forêts de la région, au cours d'un «raid» — c'est le mot consacré, sinon apprécié des linguistes —. Ce périple nocturne, préparé pour nos chefs, le thème des concours de la prochaine fête cantonale de Pesuex. La journée se termina au temple dans le fraternel et au cœur d'une veillée d'armes, présidée par le pasteur de Montmolin, de Cernier.

Au programme du dimanche figurait l'habituelle assemblée administrative. Comptes et rapports y furent adoptés et le président cantonal, M. J.-Cl. Barbezat, de la Côte-aux-Fées, confirmé dans ses fonctions.

Le culte public fut préparé à l'intention de nos hôtes, par le pasteur J. Février, chargé de la prédication. On entendit à cette occasion un message fraternel et bienfaisant du président cantonal, J.-Cl. Barbezat. A la fin du culte eut lieu sur la terrasse du temple, en présence d'un nombreux public, la réception dans le faisceau cantonal de nouveaux instructeurs, venant d'achever leur préparation.

Après un repas en commun, les chefs cadets se retrouvaient l'après-midi pour entendre une conférence, M. Raoul Riesen, journaliste à la «Suisse» et rédacteur de «Jeunesse», y traita fort pertinemment le sujet du journalisme en général et du journalisme chrétien en particulier.

Ces journées empreintes tout à la fois de travail, de consécration et d'amitié chrétienne, laissent à tous les participants un excellent souvenir. Elles furent organisées avec beaucoup de soin par les responsables cadets de notre paroisse, sous la direction de M. Pierre Ingold.

LE PLUS JOLI BRONZAGE SANS SOLEIL OU AU SOLEIL et la plus jolie peau

En même temps qu'il provoque un joli bronzage régulier en 4 à 6 heures, le lait Self-Tan «Filter» de la peau, sans soleil et sans maquillage — le lait Self-Tan «Filter» favorise le véritable bronzage naturel au soleil. Une application de Self-Tan «Filter» le soir, et vous êtes bronzée au réveil (bronzage avant d'aller au soleil), puis, une fois au soleil, vous obtenez plus vite un hâle naturel plus foncé — sans risque de brûlures! Vous avez les deux bronzages au lieu de l'un ou de l'autre. Enfin grâce à sa formule hydratante, le lait Self-Tan est unique pour la douceur du teint et, même en plein soleil, conserve la peau fraîche comme à l'ombre. Exigez la marque «Self-Tan» (Self-Tan «Filter»: pour le bronzage combiné; «Milk»: lait facial pour les femmes et «Tonic»: lotion pour les hommes). En gros: F. Uhlmann-Byraud.

CORTAILLOD

Des comptes très satisfaisants

Au cours de la réunion du vendredi 11 mai prochain, les comptes de l'exercice 1961 seront soumis à l'approbation du Conseil général. Ils se présentent, sous un jour très favorable. Le solde du compte d'exploitation (qui est de 328,334 fr. 23) a permis d'amortir la contre-valeur des importants travaux effectués au cours de l'exercice pour un montant de 224,000 fr. et de doter les réserves et les fonds spéciaux de fortes sommes parmi lesquelles on trouve un premier versement de 10,000 francs en faveur de la petite batellerie.

CORCELLES-CORMONDRECHE

Inspection du corps des pompiers

(c) Lors des exercices de samedi après-midi, à Cormondrèche d'abord, à Corcelles ensuite, le travail des différentes sections a été inspecté par le major Wuilleumier, du Locle. Dans chaque village, deux suppositions avaient été marquées.

Des représentants du Conseil communal et de la commission du feu ont suivi avec intérêt les interventions des sections et le maniement des engins. Une réunion les retrouva en fin d'exercice, avec l'état-major, pour écouter la critique de l'inspecteur cantonal, qui ne manqua pas de relever le nombre trop élevé des absents.

VAL-DE-AUX

SAVAGNIER

Au Hockey-club

(c) Le club local s'est particulièrement distingué au cours du dernier hiver en remportant de magnifiques victoires. Une réunion les retrouva en seconde ligue sera demandée. Si la chose est acceptée, il est prévu l'inscription d'une seconde équipe au championnat suisse, sans compter que l'amélioration de la patinoire est envisagée.

Ces points furent développés à la soirée de variétés de samedi, soirée qui a réuni pas mal de membres soutiens. Variété, elle le fut à souhait: M. G. Blanchard fut particulièrement applaudi comme accordéoniste, fantaisiste et chanteur; un groupe de Sud-Africains se distingua également en guitaristes et chanteurs et un duo du club sut divertir le public dans un sketch amusant, tandis que l'orchestre Rudi Frei complétait le programme à la satisfaction des adeptes de la danse.

LES GENEVEYS-sur-COFFRANE

De la troupe au village

(c) Depuis une semaine, nous avons de la troupe au village; les soldats seront nos hôtes pour une durée de trois semaines.

Il y a à quelques jours, une fanfare militaire a donné un concert, qui a obtenu un beau succès.

Exercice des sapeurs pompiers

(c) Samedi après-midi, sous les ordres du cap. Alb. Dessoulay, le corps des sapeurs-pompiers a été réuni pour un grand exercice, ceci en collaboration avec la section des samaritains. L'exercice s'est normalement déroulé, en présence de MM. Martin et Guggisberg, conseillers communaux. A l'issue de l'exercice, le commandant s'est déclaré satisfait du travail de ses hommes.

Advertisement for L'Imprimerie Centrale: 'L'Imprimerie Centrale, 6, rue du Concert, à Neuchâtel. travaux destinés à l'industrie et au commerce. Elle exécute avec goût, soin et rapidité les statuts et les rapports, les actions et les obligations, ainsi que tous les imprimés dont les bureaux ont besoin'.

RÉGION DES LACS

Au Conseil communal de Concise

(c) Le Conseil communal a tenu séance sous la présidence de M. Duruz.

Comptes 1961. — Chaque conseiller avait reçu, une semaine d'avance, un rapport sur la revision et la vérification de la comptabilité et a pu prendre connaissance à son aise du résultat de l'exercice et du bilan. Le compte d'exploitation présente un excédent de 11,600 francs. Le chiffre du bilan s'éleva à 807,000 fr. et accuse une fortune de 230,000 fr. Dans son rapport, la commission de gestion remarque le montant encore élevé des impôts arriérés et demande à la municipalité d'agir avec énergie pour récupérer le maximum de ces fonds. Un dépassement budgétaire des dépenses de 11,000 fr. est dû à l'extension du réseau d'eau à l'Aredine. Dans les recettes, une diminution du revenu forestier de 11,500 fr. sur l'an passé a particulièrement retenu l'attention de la commission. La cause est due à des frais d'exploitation de coupes faites en 1960 et comptabilisées en 1961.

Crédit en compte courant. — Le conseil accorde à la municipalité de solliciter auprès du Conseil d'Etat l'autorisation pour une couverture de crédit de 200,000 francs.

Bâtiment de la Passade. — C'est une maisonnette bien délabrée, située à l'est du préau. Quel sort va-t-on lui faire? Vaut-il la peine d'y engouffrer quelques milliers de francs pour la rendre habitable ou faut-il la raser? C'est par 23 voix contre 8 que le conseil s'est prononcé pour sa démolition.

Préau de l'école. — Deux beaux tilleuls trônent au milieu du préau. Si leur ombrage est agréable, leurs troncs et leurs ramures gênent pendant les leçons de gymnastique et leurs racines tourmentent un peu la surface du tapis macadamisé. La suppression de ces deux arbres sollicitée par la municipalité est

reposée par la majorité de l'assemblée. Nous continuerons à danser sous les tilleuls du préau!

Traitements des municipaux, vacances et frais de déplacement. — Le conseil a adopté les propositions de la commission: le salaire du syndic est fixé à 800 fr. (anciennement 850) et celui d'un municipal à 350 fr. Les vacances se paient à raison de 3 fr. l'heure. Les frais de déplacement présentent un barème allant de 3 fr. à 27 fr., selon les endroits précis désignés. Pour les courses non mentionnées, le déplacement se paie à raison de 30 c. le km jusqu'à 20 km et 20 c. au-delà.

Echange de terrain. — M. Vallotton, propriétaire de la Prise Gaulaz, a présenté à la commune une demande d'achat d'une bande de forêt sise au nord de sa propriété en bordure de la route de Mutruz. Après étude, la municipalité lui a proposé de procéder à un échange de terrain. En contrepartie de la surface demandée, M. Vallotton céderait à la commune une surface double située en Volery. Cette proposition agréée par l'Intéressé a été acceptée par le conseil et la transaction autorisée.

Subsides. — Le conseil a accordé une participation financière de 5000 fr., payable en cinq ans, à la création d'un Centre professionnel du Nord vaudois, à Yverdon, et une dote de 1500 fr. en faveur de l'Exposition nationale.

Électrification de la sonnerie des cloches de l'église. — Un tel projet dévisé 9000 fr. a été soumis à l'approbation du conseil. La commission recommande cette transformation et souhaite qu'elle soit entreprise durant la restauration du temple. Le conseil approuve sans discussion. Il est aussi décidé de fermer l'entrée du préau de l'école par un portail afin d'assurer la sécurité des enfants pendant la récréation.

YVERDON

Une nouvelle école

(c) La ville d'Yverdon abritera bientôt une nouvelle institution, l'Ecole romande de gardes forestiers, la première du genre en Suisse. La création de cette institution a été décidée par une commission du service d'étude de la formation professionnelle de gardes forestiers qui relève du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. La municipalité a accueilli favorablement l'installation de cette école à Yverdon. Elle aura pour locaux ceux de la cité des bains.

L'augmentation de la population

(c) Le bulletin de statistiques de l'office du logement constate que l'augmentation de la population à Yverdon a été de 6,13%, alors qu'à Lausanne l'augmentation n'a été que de 3,28%. Sur 17,424 habitants, on compte 2863 étrangers.

CUDREFIN

Fête des enfants

(c) Une charmante tradition veut que le premier dimanche de mai soit la fête des enfants, à Cudrefin et à Montet. Dans nos deux localités, les enfants se groupent la semaine précédente pour préparer les fleurs en papier multicolore et garnir le char du roi et de Sa Majesté la reine de Mai.

Le dimanche, c'est un grand cortège de drapeaux et de couronnes qui conduit le roi et la reine à travers la localité. Devant les maisons, on chante et dans une corbeille les œufs et autres produits s'accumulent. A l'issue du cortège et pour couronner le tout un bon «gôttler» réunit tous les enfants.

MONTET

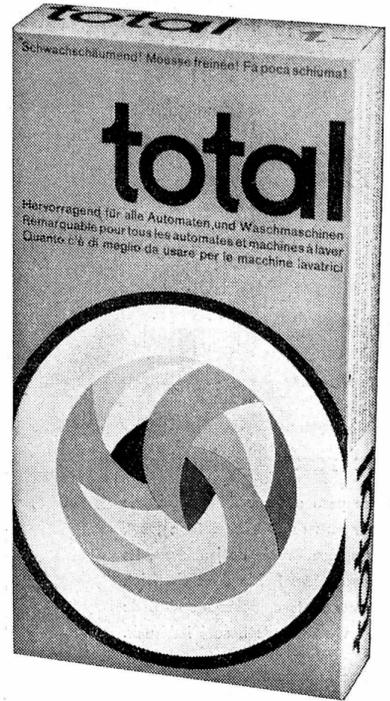
Installation du conseil de paroisse

(c) C'est en présence de nombreux fidèles qu'a eu lieu, en ce premier dimanche de mai, l'installation du conseil de paroisse. A l'issue du culte, les conseillers suivants ont été installés: MM. Willy Amiet, Arthur Baumann, Maurice Matthey, David Reulle, Ernst Pfister, tous anciens, et M. André Amiet, nouveau. Les suppléants sont: M. Alois Tricot, ancien, et MM. Gérald Amiet et Michel Spring nouveaux.

Advertisement for 'Si vous êtes constipé': 'Si vous vous sentez lourd, Si vous digérez mal, Si vous subissez la menace de l'obésité, appelez la Dragée Franklin à vos secours. Elle favorise la sécrétion de la bile, les fonctions de l'estomac et de l'intestin. La Dragée Franklin prévient l'obésité. Dès aujourd'hui, faites-en l'essai, vous en serez satisfait. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.95.'

Advertisement for 'l'ami de votre peau: le Lait de Vichy': 'Doux comme un baume, très riche en éléments naturels bienfaisants pour la peau, le LAIT DE VICHY a sa place dans chaque foyer. Il assure l'hygiène et la toilette quotidienne du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte. Il combat les irritations (dartres, piqûres d'insectes, brûlures légères) et rend à la peau souplesse et douceur. LE LAIT DE VICHY est pour la femme le démaquillant idéal. Il convient à tous les épidermes qu'il fait respirer et revivre. C'est un produit des Laboratoires Dermatologiques de VICHY. Il est en vente exclusive chez votre pharmacien.'

total



le produit spécial complet, pour **tous** les genres de machines à laver, automatiques ou autres

Tout dans un seul paquet: — aucune adjonction n'est plus nécessaire

Sécurité et simplicité inégalées: — plus de mousse qui déborde — d'une efficacité totale tout en ménageant le linge et la machine à laver

MIGROS Multipack

Poids au conditionnement 400 à 410 g. (= par 500 g. 1.23,4)

1 paquet **1.-**

3 paquets **2.70**
(à la place de 3.-)

en achetant «total», une mesure en matière plastique pour les produits à laver Migros (jusqu'à épuisement).

Prévoyez-vous l'achat d'une machine à laver automatique? Pensez à «mio-matic», la machine à laver complètement automatique à Fr. 1880.— Prospectus par: Migros, Louisenstrasse 29, Zurich 5/31.



Gratuitement

vous recevrez:

MIGROS = Qualité

REX ★ 5-55-55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5-55-55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5-55-55 ★ REX ★ 5-55-55



PASCALE PETIT ★ ANDREA PARISY ★ JACQUES CHARRIER ★ LAURENT TERZIEFF

LE TRIOMPHE QUI SE PASSE DE COMMENTAIRES!
LE SUCCÈS QUI SE PASSE DE SUPERLATIFS!

Dès aujourd'hui 15 h
Chaque soir 20 h 30
PARLÉ FRANÇAIS
DÈS 18 ANS

REX

un film de MARCEL CARNÉ
LES TRICHEURS

Dernières dépêches de la nuit

Le travail a partiellement repris mais...

Situation confuse en Espagne

D'autres grèves se préparent

MADRID, (UPI). — Le moins qu'on puisse dire est que la situation reste confuse sur le front des grèves dans le nord de l'Espagne.

Dans les milieux officiels, on dit que dans les Asturies, les mineurs continuaient de reprendre le travail. Par contre, de source privée, on apprend que sur les quelque 15.000 mineurs qui sont redescendus dans les puits dans la journée de lundi, au moins 5000 ne se sont pas présentés au travail hier matin, dans la mine « San Jorge y Llana », près de Mieres. Des informations, toujours de source privée, en provenance d'autres régions minières, viennent corroborer celle de la région de Mieres.

Il n'est pas exclu que la situation s'aggrave encore dans le courant de la semaine. En effet, les 20.000 ouvriers des établissements industriels de Bilbao, qui ont débrayé tout récemment, sont toujours en grève. A Barcelone également, d'après certaines informations, l'agitation régnerait dans les milieux ouvriers et notamment les mineurs de Suria s'apprêteraient à débrayer lundi prochain.

Les étudiants de diverses facultés de Madrid, qui avaient décidé d'organiser une nouvelle manifestation hier en plein centre de la ville, n'ont pu mettre leur projet à exécution.

En effet, avertie de leur projet, la police, bien avant l'heure prévue pour la manifestation, avait établi un cordon tout autour de la place d'Espagne, où les étudiants avaient envisagé de se grouper avant de gagner les principales artères du centre de la ville. Tous les accès à la place étaient bloqués, les étudiants se sont finalement dispersés. Cependant, un millier d'étudiants de l'université de Madrid se sont réunis hier à l'Ecole des sciences économiques et politiques afin de décider, éventuellement, une grève de la faim pour protester contre l'arrestation hier de plusieurs de leurs camarades.

Discours Ben Khedda

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Si sévère que soit cette analyse de la situation, elle n'en recèle pas moins une grande part de vérité. Il est incontestable, par exemple, que la vague de crimes qui déferle actuellement en Algérie est entrée en état de crise aiguë, dont on est fondé de se demander sur quelles perspectives de drame elle pourrait bien un jour déboucher.

L'administration échappe aux responsables

On ne le veuille ou non en effet, il apparaît que ni l'exécutif provisoire, ni la délégation générale, ni les forces de police qui sont à leur disposition n'ont réussi à juguler le délire meurtrier des commandos de l'O.A.S. C'est un fait également que le contrôle de l'administration échappe aux mains des responsables officiels. Un autre fait encore, qu'une sorte de ségrégation s'est installée dans les grandes villes algériennes.

Vers une anarchie du type congolais

L'Algérie est en train de sombrer peu à peu dans une anarchie du type congolais, compliquée dans les campagnes, ce bled théoriquement si calme, par une série d'exactions et d'enlèvements qui pour être moins connus de l'opinion n'en sont pas moins une source de souci pour M. Christian Fouchet.

Reprendre le dialogue d'Evian?

A tout le moins, le contexte algérien du début de mai 1962 est très loin de ce qu'on avait espéré à Tunis et à Paris au lendemain de la signature des accords du Léman, si bien que certaines voix s'élèvent déjà, qui se demandent si, pour éviter le pire, c'est-à-dire une sorte de Saint-Barthélemy provoquée par les représailles musulmanes aux violences O.A.S., le moment n'est pas venu de rouvrir le dialogue d'Evian. Ce serait peut-être le moyen de trouver une solution commune à la liquidation des activités subversives de l'organisation clandestine. Mais que de drames en perspective!

On l'a dit cent fois depuis le jour où M. Krim et M. Joxe ont apposé leur paraphe au bas du protocole de cessez-le-feu, la paix en Algérie et la coopération qui en est son corollaire

politique passent obligatoirement par l'élimination physique de l'O.A.S.

Le discours de Ben Khedda peut provoquer un règlement de comptes

Sept semaines se sont écoulées et, en cette matière, rien de concret, pour ne pas dire rien d'encourageant, n'a pu être réalisé. Faut-il dès lors envisager, comme on y songe paraît-il à Tunis dans certains milieux, une Algérie indépendante à l'exclusive de toute présence française, ce qui implique le rapatriement massif des « pieds noirs »? Peut-on au contraire espérer envers et contre tout une reprise en main de l'opinion européenne et le respect de la loi pour tous ceux qui, étant serviteurs de l'Etat, détiennent de ce fait une parcelle d'autorité? Dernière hypothèse enfin, le discours de M. Ben Khedda, s'il s'exprime, comme certains le croient, par des consignes sévères et précises à la population musulmane de prendre directement en main la lutte anti-O.A.S., ne risque-t-il pas de dépasser les accords d'Evian, c'est-à-dire en fait de donner le signal d'un règlement de comptes apocalyptique? C'est à tout cela qu'on pensait hier soir à Paris, tandis que sur les téléscripteurs, les agences égrenaient le long chapelet des meurtres à Alger et Oran : un crime à l'heure.

Jamais le ciel n'a été aussi sombre de l'autre côté de la Méditerranée.

M.-G. G.

En Sarre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le gouvernement du « land » sarrois, tentant une offre de médiation pour éviter la grève, a proposé une augmentation de salaire de 6% effective à dater du 1er mai, et une de 2% à partir du 1er octobre. Les syndicats ont rejeté cette proposition.

Mises en garde

La grève qui en est résultée intervient un jour seulement après la parution d'un rapport de la Banque fédérale ouest allemande mettant en garde contre une élévation des salaires qui menacerait, par l'accroissement des prix qui en résulterait, la position de l'Allemagne sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, M. Ludwig Erhard, ministre allemand de l'économie, avait récemment lancé un semblable avertissement, disant notamment que le « boom » qui connaissait actuellement le pays pourrait se changer en désastre si l'on venait à perdre le contrôle de l'économie.

A 100%

La grève qui paralyse la Sarre avait été précédée, en février, dans le Wurtemberg, par des grèves surprises de 20.000 métallos.

La grève actuelle des mineurs est, selon les syndicats, suivie à près de 100% en Sarre. Seules, quelques équipes sont descendues dans les mines pour l'entretien du matériel. On ne signale aucun incident.

Les musulmans à bout

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette lutte, on est, semble-t-il, plus que jamais décidé à l'intensifier. Les forces de l'ordre l'ont prouvé lundi à Alger en mitraillant une voiture dans laquelle se trouvaient les membres d'un commando O.A.S. qui venait de tuer un musulman. Les autorités ne peuvent plus accepter que les hommes de l'O.A.S. tuent délibérément dans les rues des musulmans qui se rendent ou reviennent de leur travail chez les Européens. On sait que la masse musulmane est prête à réagir et qu'il ne faudrait plus que quelques gouttes pour faire déborder une coupe déjà trop pleine de sang.

Le danger est proche

La réaction musulmane de lundi à Alger a fait un mort européen. Elle a attiré publiquement l'attention sur le climat qui règne dans les quartiers musulmans. Elle a accru l'inquiétude des Européens et souligne que le danger était plus proche que jamais. Les responsables F.L.N. de la zone autonome d'Alger ont attiré l'attention du G.P.R.A. sur ce grave problème. L'exécutif le sait aussi. On comprend pourquoi, depuis les derniers jours d'avril, il a demandé à intensifier le recrutement de policiers musulmans. Un recrutement massif et immédiat a été aussitôt entrepris. Les hommes ainsi recrutés sont huit cents — certains indiquent de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Fichiers F.L.N.

Dans la lutte anti-O.A.S. les responsables F.L.N. d'Alger assurent qu'ils disposent de suffisamment de renseignements précis pour les fournir aux forces de l'ordre. Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Dans la lutte anti-O.A.S. les responsables F.L.N. d'Alger assurent qu'ils disposent de suffisamment de renseignements précis pour les fournir aux forces de l'ordre. Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Il y a un mois, ces responsables avaient dit qu'ils seraient contraints d'enlever des hommes de l'O.A.S. pour les remettre aux forces de l'ordre. Il semble qu'on soit passé, depuis le 17 avril, de intentions aux actes. Selon certaines indications de bonne source, les membres de l'O.A.S. ainsi capturés seraient interrogés par les membres des services de sécurité du F.L.N., ce qui permettrait de compléter les fiches de renseignements, puis ils seraient emmenés dans des caches du bled et laissés sous la garde de soldats de l'A.L.N.

Nouvelles manifestations au Portugal

LISBONNE (ATS-Reuter). — On annonce, de sources bien informées, que des incidents se sont produits, mardi, à Lisbonne, entre des manifestants hostiles au gouvernement et la police.

A 17 h 30 (G.M.T.), la police portugaaise a fait évacuer le centre de Lisbonne; toute circulation, tant celle des voitures que celle des piétons, y est interdite.

A 18 h 15 (G.M.T.), la police a tiré en l'air afin de disperser les manifestants qui s'étaient rassemblés à nouveau dans le centre, entre les places du Rossio et du Commerce. Conspués par les manifestants, les forces de l'ordre ont tiré des rafales de mitraillettes. Peu à peu le silence s'est fait dans le centre de la ville devenu pratiquement vide.

UN « DÉFILÉ SILENCIEUX »

La décision du ministre de l'éducation nationale de suspendre le bureau de l'Association des étudiants de Coimbra a amené ces derniers à organiser un « défilé silencieux » dans les rues de la ville universitaire. Les forces de l'ordre étant intervenues alors que le défilé se rendait au siège du gouvernement civil, les jeunes gens leur ont opposé une résistance passive en s'asseyant sur la chaussée, tandis que deux dirigeants de l'association étaient reçus par le gouverneur auquel ils ont fait part de leurs doléances.

GRANDE-BRETAGNE

Un jeune industriel suisse assassiné

INVERNESS, (UPI). — La police écossaise vient sans doute d'arrêter l'assassin d'un jeune industriel suisse, Hans-Rudi Gimmi, 24 ans, dont le corps a été retrouvé, il y a deux jours, à proximité de Dumfries, en Ecosse, dans une forêt très peu fréquentée. Gimmi avait mystérieusement disparu à la fin du mois de mars, quelques jours avant de partir pour Zurich, où sa sœur devait se marier. Le meurtrier serait un homme de 26 ans, un certain Clément Bureel, qui, selon la police, a été appréhendé pour répondre de deux meurtres commis dans des circonstances semblables et ayant le vol pour mobile, le dernier étant celui de la forêt de Dumfries.

ÉTATS-UNIS

Les Etats-Unis et l'URSS parleront de Berlin

WASHINGTON, (ATS-AFP). — Le département d'Etat a réaffirmé catégoriquement mardi la détermination des Etats-Unis de poursuivre leurs conversations exploratoires avec l'Union soviétique dans l'espoir d'arriver à un règlement pacifique du problème de Berlin.

Commentant les déclarations du chancelier Adenauer selon lesquelles ces conversations étaient vouées à l'échec, le porte-parole du département d'Etat a affirmé que les Etats-Unis « étaient toujours convaincus que leur politique était bonne, et qu'ils continueraient les discussions exploratoires avec l'Union soviétique ».

NIGÉRIA

Des critiques contre la politique bancaire de la Suisse

LAGOS, (ATS-AFP). — Des dépôts secrets dans les banques suisses pourraient être vérifiés et « Benson, ministre de l'information du Nigeria, critique la politique bancaire de la Suisse », tels sont les titres de la presse nigérienne au moment où se trouve à Lagos une mission officielle suisse, dirigée par M. W. Spuehler, chef du département fédéral des postes et chemins de fer.

Le « Morning Post », organe gouvernemental, et le « Daily Times », de la chaîne du « Daily Mirror » de Londres, font écho aux observations que le ministre de l'information du Nigeria, M. Tos Benson, aurait adressées à certains membres de la mission. Selon un communiqué officiel, M. Benson aurait critiqué l'encouragement à la fraude (Réd. — ?) que constituerait la politique bancaire helvétique en vue d'attirer des fonds étrangers parfois d'origine douteuse. Un membre de la mission aurait alors promis au ministre d'en saisir les autorités helvétiques compétentes, précise le communiqué. (Réd. — Si le régime de la liberté est frauduleux, où va-t-on?)

A la conférence sur le désarmement

Les Etats-Unis rejettent les propositions soviétiques

GENÈVE (ATS et UPI). — A la conférence de Genève, où la question de l'arrêt des essais nucléaires avait été abordée lundi sans succès, la discussion a à nouveau porté, hier, sur le problème d'un désarmement général.

M. Arthur Dean, parlant des propositions soviétiques pour la vérification de la destruction des véhicules nucléaires, les a déclarées inacceptables, estimant qu'elles ne pourraient donner que des « résultats absurdes », étant donné que l'organisme international chargé du contrôle ne pourrait se rendre qu'en certains endroits et que rien n'empêcherait les pays intéressés de stocker ailleurs ses véhicules. « Apparemment, a-t-il poursuivi, il faudrait nous contenter (en ce qui concerne cette question) de la parole des Soviétiques. »

Pas de réduction des effectifs militaires américains

Le chef de la délégation américaine a dit également que les Etats-Unis ne sont pas particulièrement désireux de réduire dès le départ leurs effectifs militaires à 1 million 700.000 ou même 1 million 500.000 hommes, comme l'URSS l'a proposé, d'une part en raison de leurs obligations envers leurs alliés, d'autre part « parce qu'il est plus facile de transférer un homme d'un emploi militaire à un emploi civil en Union soviétique qu'aux Etats-Unis ».

AU LARGE DE L'ÎLE CHRISTMAS

Sixième explosion atomique américaine

WASHINGTON, (ATS-AFP). — Les Etats-Unis ont fait exploser un engin atomique dans l'atmosphère, mardi, le sixième de la série en cours dans le Pacifique.

La commission fédérale de l'énergie atomique et le département de la défense président que l'engin a été largué d'un avion dans les parages de l'île Christmas. L'engin était de puissance moyenne, c'est-à-dire équivalent à celle d'une charge de T.N.T. située entre 20.000 tonnes et 1.000.000 de tonnes.

M. Macmillan

et les explosions à haute altitude LONDRES, (UPI). — Répondant à une question d'un député travailliste, M. Macmillan a déclaré hier à la Chambre des communes, au sujet du projet américain de faire exploser un engin nucléaire à haute altitude : « Je considère cette expérience comme nécessaire, et quoique je sois sûr qu'elle dépend et comment fonctionne actuellement le système d'intercommunications de notre défense, considère cette expérience comme importante et vitale ». Le premier britannique a déclaré encore que, du point de vue scientifique, ces essais lui semblent avoir une valeur intéressante.

IL N'A PAS PLU A CUBA DEPUIS DIX-HUIT MOIS

Le quotidien « Revolution » révèle les effets désastreux de la sécheresse à Cuba, où il n'a pas plu depuis 18 mois. Le journal publie des photographies montrant des lacs et des rivières asséchés, des champs dont la terre est fendue, du bétail mort de soif. Le manque d'eau, ajoute le journal, a tari les puits et a compromis les cultures. (Réd. — Sécheresse ou inondations, Chine ou Cuba, le problème reste le même.)

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 h Mercredi 9 courant M. et Mme BUISSON, rédacteurs Voix dans le désert. Invitation cordiale, Rével.

JEUNESSES MUSICALES

Ce soir, 20 h 30, Salle des conférences Concert d'atelier Orchestre de chambre de Neuchâtel Direction E. BRERO

On cherche encore quelques familles qui prendraient en chambre et en pension 1 étudiant ou 1 étudiante : du 30 juin au 5 août et du 13 juillet au 18 août, ainsi qu'un appartement pour un professeur, sa femme et un bébé, du 30 juin au 5 août. Faire offre avec prix à Bureau officiel de renseignements ADEN, Maison du tourisme, place Numa-Droz (tél. 5 42 42).

Mademoiselle A. ROUX, pédicure ABSENTE

aujourd'hui pour cause de deuil

TENNIS DES CADOLLES

A 14 h tous les mercredis Cours pour juniors Le club fournit aux débutants les balles et les raquettes. Se munir de ses effets de gymnastique

A l'Atelier, rue Fleury 5 Exposition J.-P. DEVAUD céramiste prolongée Jusqu'au samedi 12 Ouvert tous les jours de 15 à 17 heures.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Démission du chef de la police fédérale

BERNE, (ATS). — Pour des raisons de santé, le chef de la police fédérale, M. Fritz Dick, a donné sa démission avec effet à fin juin 1962. Le département de justice et police a accepté cette démission avec remerciements pour les services rendus.

Ce sont des troubles graves survenus dans sa santé qui ont obligé M. Dick à renoncer, deux ans avant la retraite, à ses importantes fonctions. C'est en 1955, que M. Dick fut nommé chef de la police fédérale. Il devint ainsi l'un des deux suppléants du procureur général de la Confédération. Il chercha à consolider l'étroite collaboration entre la police fédérale et les services politiques des corps cantonaux de police.

GENÈVE

Des voleurs frappent la gérante d'un bar et s'emparent de 15.000 fr.

GENÈVE (ATS). — Dans le quartier de Saint-Gervais, au cours de la nuit de lundi à mardi, dans le bar d'un restaurant, la gérante allait placer la recette de la journée dans un coffre quand elle fut attaquée par plusieurs individus, qui la frappèrent et réussirent à lui prendre les clés et à s'emparer d'une somme d'une quinzaine de mille francs. La gérante, qui souffre de contusions, a été admise à l'hôpital, mais son état ne paraît pas inquiétant.

VAUD

Remaniement à la municipalité de Lausanne

(c) L'entrée de M. Deppen à l'exécutif a provoqué un léger remaniement au sein de la Municipalité de Lausanne. C'est ainsi que M. Bussey, qui était directeur de police, a pris le diacriste des finances laissé vacant par le départ de M. Graber. Quant à M. Deppen, il dirigera la police lausannoise ce qui ne sera pas une sinécure. En effet, en ces temps de grandes transformations et à deux ans de l'Exposition nationale, une multitude de problèmes se pose, problèmes auxquels l'opinion publique est très sensible.

Au Grand conseil

LAUSANNE, (ATS). — Dans une courte séance tenue mardi après-midi, le Grand conseil vaudois a accepté trois recours en grâce et renvoyé au Conseil d'Etat, pour étude et rapport, une motion radicale demandant la réadaptation des pensions de retraite du personnel de l'administration cantonale. En première lecture, il a voté l'aide financière à la compagnie du chemin de fer Bière-Apples-Morges.

La part de l'Etat et des communes à cette aide financière s'élève à 850.000 francs. Le Grand conseil s'est rendu ensuite au palais de Beaulieu, où une manifestation a eu lieu en l'honneur de M. André Robichon, son nouveau président et de M. Pierre Graber, élu conseiller d'Etat.

BERNE

Les socialistes en perte de vitesse

Des données fournies par l'Annuaire statistique de la Suisse, il ressort que lors des dernières élections législatives cantonales, les socialistes ont perdu 27 sièges au total dans les dix cantons suivants: Zurich, Berne, Lucerne, Schwytz, Glaris, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Saint-Gall et Argovie. Dans d'autres, leur représentation est demeurée inchangée. (C.P.S.)

ZURICH

Un soldat écrasé par un tracteur

ZURICH (ATS). — Lors d'un exercice de nuit, le fusilier Heinrich Guyer, né en 1917, de la compagnie de fusiliers 1/269, descendait, lundi soir, sur tracteur avec une remorque chargée de munitions, un chemin de campagne en pente à Stadel, dans le canton de Zurich. Soudain, le véhicule prit de la vitesse. Quatre soldats se trouvaient encore sur le convoi. Ils purent sauter à temps. Le tracteur bascula et le fusilier Heinrich Guyer, de Dietikon, fut écrasé et tué.

Le difficile recrutement des ouvriers agricoles italiens

ZURICH (ATS). — En réponse à la question d'un député qui soulevait le problème du difficile recrutement de saisonniers italiens pour l'agriculture, le Conseil d'Etat du canton de Zurich confirme d'abord ces difficultés. Les représentations diplomatiques et consulaires d'Italie en Suisse refusent de contre-signer les contrats de travail ne prévoyant pas au moins 300 fr. de salaire par mois (nourri et logé). En outre, les instances officielles ne s'occupent plus de l'embauche d'ouvriers agricoles.

En 1956, le salaire minimum était de 160 fr. Il est maintenant fixé à 250 fr. Les saisonniers, qui viennent pour la plupart du sud de l'Italie, ne savent ni traire, ni faucher, ni utiliser les machines agricoles. C'est pourquoi les organisations paysannes suisses ont estimé qu'on ne pouvait leur accorder le salaire demandé.

De nombreux Italiens, relève encore le Conseil d'Etat, accepteraient de travailler en Suisse aux conditions offertes. Il y a donc lieu de déplorer l'attitude des autorités italiennes, attitude qui est d'ailleurs en contradiction avec l'accord bilatéral de 1948, toujours en vigueur. On peut espérer une amélioration grâce à l'arrivée prochaine d'ouvriers agricoles.

En conclusion, le Conseil d'Etat déclare qu'il ne cessera de rechercher une meilleure solution, avec la coopération étroite des autorités fédérales.

FRIBOURG

Aide complémentaire à P.A.V.S.

FRIBOURG, (ATS). — Dans sa séance de mardi, le Grand conseil a adopté à l'unanimité une loi créant une aide complémentaire à l'A.V.S. Cette aide est réservée aux vieillards et survivants nécessiteux, ce terme désignant les personnes qui ne peuvent subvenir par leurs propres moyens à leur entretien ou à celui des personnes à leur charge. Le financement de la loi est assuré par la subvention fédérale, par une contribution cantonale et par une participation des communes, celles-ci prenant à leur charge la moitié du montant. La dépense pour le canton est supputée à 400.000 francs par an. La loi entrera en vigueur dès le 1er juillet.

Avec cette décision, c'est maintenant l'ensemble des cantons romands qui accordent une aide complémentaire à l'A.V.S.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Coacert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfarth Rédacteur en chef du journal: René Brachet

Dernière heure sportive

Football

Conformément au programme établi, l'équipe suisse est arrivée hier matin à Londres. Dans le courant de l'après-midi, les joueurs ont participé à un léger entraînement physique, au cours duquel Karl Rappan a constaté que Philippe Pottier souffrait d'une distorsion. A la suite de ce forfait, le coach national ne pourra compter que sept joueurs de la formation standard. Les Anglais ont demandé que l'on pulvérise, en cas de blessure, changer un joueur du camp jusqu'au repos et le gardien pendant toute la rencontre.

En fin de soirée, Karl Rappan a annoncé la formation de l'équipe, qui est la suivante: Permunlan; Roesch, Tachella; Grobety, Schmitter, Weber; Antenen, Vonlanthen, Eschmann, Allemann, Durr.

De son côté, l'entraîneur anglais Winterbottom a prévu la composition suivante: Springers, Arnold, Wilson; Roberts, Swan, Flowers; Connelly, Graves, Hitchens, Haynes, Charlton.

● A Genève, en demi-finale de la coupe romande, Lausanne a battu Urania par 1-0. Lausanne rencontrera La Chaux-de-Fonds en finale.

● A Prague, en match d'entraînement, la sélection tchécoslovaque a battu l'équipe anglaise de Huddersfield Town par 1-0 (0-0).

Cyclisme

La sixième étape de la course de la Paix a été remportée par le Français Pallier. Au classement général, le Hollandais Nijdam conserve la première place.

● La douzième étape du Tour d'Espagne (Valladolid-Logrono, 232 km) a été gagnée par l'Italien Ernesto Bono. L'Irlandais Elliott est toujours premier du classement général.

Hockey sur terre

En match international féminin à Bâle, la Belgique a battu la Suisse 4-1 (3-0).

9 mai

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 04.59 Coucher 19.47

LUNE Lever 09.31 Coucher 00.13

au Jour le jour

Un poste peu convoité

En général, il est facile de trouver un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire, dans nos associations et sociétés. On sait bien que la modestie n'abolit pas forcément l'ambition. Il est plus difficile de découvrir deux vérificateurs de comptes. Les statuts sont formels pourtant: l'assemblée générale doit nommer deux vérificateurs.

Mais où les assemblées générales deviennent dramatiques, c'est lorsque l'on passe à la désignation d'un vérificateur suppléant. Le poste de président de la Confédération, de chef d'état-major de l'armée, de directeur d'une entreprise à ramifications mondiales est une sinécure par rapport à celui de vérificateur suppléant. Le silence, de pesant qu'il était, est maintenant proprement pascalien. C'est le silence éternel des espaces infinis. Personne ne fait de propositions, personne n'affiche sa vocation au sacrifice.

« Monsieur X peut-il accepter? » — « Jamais de la vie », répond X, comme si la proposition était désignée. « Ça ne fait rien, je ne peux vraiment pas accepter ». Il y a de l'électricité dans l'air. Le président brandit les statuts, près des larmes: « Les statuts exigent la nomination du suppléant par l'assemblée ». L'assemblée reste de glace. Un membre de bon conseil suggère que le comité trouve ultérieurement cet introuvable suppléant. Le président, excédé, est prêt à capituler, quand l'inévitable membre souffrant du foie clame son opposition: « Les statuts sont catégoriques... » Un quart d'heure a déjà passé en palabres. Et il reste douze points à l'ordre du jour.

Enfin un membre de l'assemblée se dévoue. On l'applaudit longuement. Pour un peu, on l'élirait immédiatement membre d'honneur. Il arrive que personne ne se dévoue et que l'assemblée soit levée sans suppléant. Chacun, du président au dernier membre passif, a mauvaise conscience. Dans le vestibule, les mêmes mots courent: « Les statuts, les statuts... » On se réunit au café et, au-dessus des chopes et des verveines (nouvelle mode!), on échange de sérieux propos: « Les statuts, les statuts... »

Le lendemain, prenez n'importe quel participant à l'assemblée et parlez-lui de cette difficile élection du suppléant. Chacun vous avouera qu'il s'en fiche éperdument. Il est tout de même curieux de constater qu'il y a des choses dont on se fiche individuellement, mais qui deviennent très sérieuses quand on s'en occupe collectivement.

Si Nemo était un homme politique, il proposerait un amendement à la Constitution fédérale, conçu à peu près comme ceci: « Le poste de vérificateur suppléant est supprimé dans les sociétés formées au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. » On supprimerait du même coup un énorme gaspillage de temps dans la vie active du pays.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 5 mai, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. Frédy-André Boand, licencié en droit, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Dans sa séance du 8 mai le Conseil d'Etat a délivré le certificat pédagogique à M. Denis Robert, domicilié au Cerneux-Péquignot.

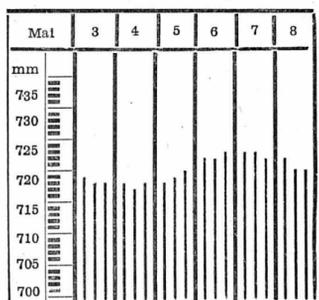
Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 avril. Haldimann, Robert-Lindsay, fils de Haldimann, Georges-Albert, professeur à Peseux, et de Miriam-Lindsay, née Wilton; Moro, Antonella, fille d'Umberto, manoeuvre aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Rocca, née Damiani, 30, Noceva, Claudio, fils de Genaro, manoeuvre à Peseux, et de Santa, née Serio; Froidevaux, Alain-André, fils d'Eric-Joseph, horloger à Neuchâtel, et d'Andrée-Henriette, née Gern, 1er mai. Casanova, Toia-Fabienne, fille de Mario-Antonio, électro-technicien à Neuchâtel, et de Dolly-Nadja, née Maurer.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 2 mai. Münz, Karl-Heinz, constructeur de machines à Neuchâtel, et Alder, Erika-Doris, à Zoug.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 8 mai. — Température: moyenne: 19,4; min.: 12; max.: 26,5. — Baromètre: moyenne: 719,5. — Vent dominant: direction: sud-ouest, force: faible à modérée. — Etat du ciel: nuageux, clair le soir.

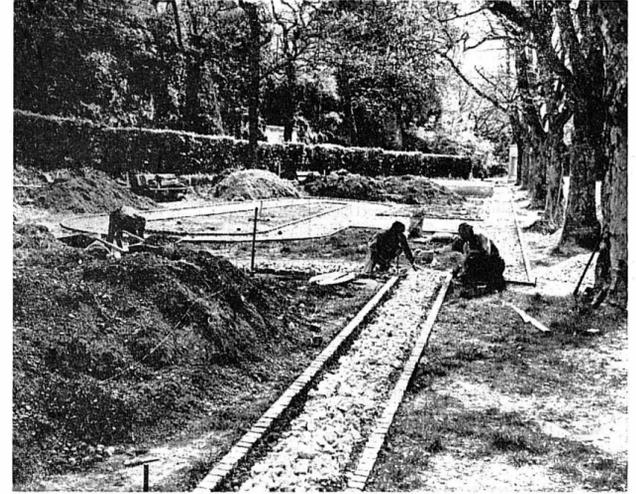


Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel variable. Averses et orages isolés. Journée plus fraîche. Température en plaine comprise entre 10 et 15 degrés tôt le matin, entre 15 et 20 degrés dans l'après-midi. Vent du sud-ouest modéré.

A Neuchâtel et dans la région

LA VILLE

Dans deux semaines, la Foga-Comptoir de Neuchâtel ouvrira ses portes



Le jardin d'enfants sera un véritable paradis pour nos gosses. (Press Photo Actualité)

C'est en effet le mercredi 23 mai que la grande manifestation neuchâteloise sera ouverte au public. La place du Mail connaît déjà son atmosphère habituelle du mois de mai, les immenses halles étant sorties de terre sur la place principale.

Innovation cette année: la tente qui était au sud de l'allée, se trouve à l'est, ayant cédé sa place à un jardin d'enfants.

Des ouvriers travaillent maintenant déjà d'arrache-pied à la construction d'une maisonnette, d'un bassin, d'une piste pour futurs automobilistes et cyclistes, de balançoires et d'autres jeux fort attrayants. Les enfants des visiteurs n'auront qu'un seul souhait: que leurs parents prennent tout le temps nécessaire à la visite des stands de la Foga-Comptoir de Neuchâtel 1962.

Une grande animation règne dans toutes les halles. Celle réservée à

la gastronomie se transforme peu à peu en un typique village neuchâtelois d'une part, international de l'autre, le thème de la manifestation étant « Tourisme et gastronomie ».

De nombreux visiteurs sont attendus au Mail du 23 mai au 3 juin, visiteurs à deux ou à quatre pattes puisqu'il y aura notamment un défilé canin...

Radio-Lausanne s'intéresse également à cette manifestation et a annoncé sa présence pour le 26 mai; son émission « Route libre » sera diffusée de notre ville. Et tandis que les annonceurs interrogeront une quinzaine de personnes visitant les halles du Mail, les Neuchâtelois pourront demander en ville la diffusion sur les ondes de leur disque préféré. Nul doute que ceux-ci, ayant passé la soirée précédente au Mail, ne demandent en bloc « Boire un petit coup c'est agréable... »

RWS.

L'affaire du plastic devant le tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assisté de M. F. Thibaud qui remplissait les fonctions de greffier.

La mère de J.-P., du Landerson, était indisposée par le radio d'un de ses voisins. Son fils sortit de chez lui et trouva le voisin devant la porte. Il l'emporta alors, le jeta par terre et frappa sa tête sur une dalle de béton. P. prétend avoir été provoqué et même attaqué par le plaignant qui dut subir des soins médicaux. Le tribunal admet la possibilité de la riposte, mais les violences commises par J.-P. sont condamnables. P. se voit donc infliger une amende de 30 fr. et les frais de la cause, soit 10 fr.

F. A. est accusé d'abus de confiance. Il avait échangé une voiture comportant une réserve de propriété et sur laquelle il devait encore 350 fr. Par défaut, il est condamné à 30 jours d'emprisonnement et à 50 fr. de frais. Les circonstances de l'affaire et le défaut de l'accusé ne permettent pas au juge de le faire bénéficier du sursis.

Étant joyeusement le petit Nouvel-An dans son appartement, H. C. et ses invités R. T., D. G., M. P. et J. S., s'entretenaient quelque peu, si bien que, subitement, une rixe entre convives éclata. Tous sont condamnés à 10 fr. d'amende et 5 francs de frais.

J.-C. H. a giflé sa femme dont il est divorcé et lui a soustrait sa clef d'appartement. Lors de la dispute, personne n'était là, et personne n'a rien entendu. La plaignante serait d'accord de retirer sa plainte si la clef lui était restituée, mais l'accusé fait défaut à l'audience, si bien qu'il est condamné à 5 jours d'emprisonnement sans sursis et à 30 fr. de frais.

B. V. J. et J. N. sont poursuivis pour scandale public, et le dernier également pour lésions corporelles simples. J. N. avait frappé V. à la tête avec une bouteille dans un restaurant de la ville. A la suite de cette bagarre, V. a fait un séjour à l'hôpital. Un arrangement survint avant l'audience et V. fut remboursé en partie de ses frais médicaux. Les prévenus sont donc libérés par retrait de plainte et les frais mis à la charge de l'Etat.

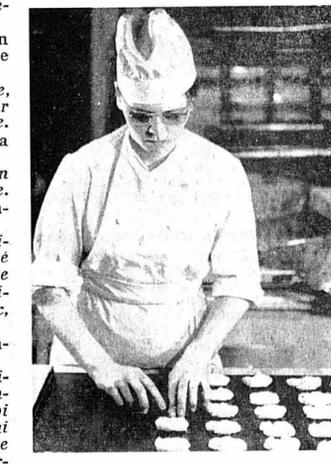
xxx

L'affaire du plastic qui avait eu en son temps un grand retentissement à Neuchâtel a trouvé hier devant les tribunaux de notre ville un épilogue bien modeste. Trois des quatre jeunes accusés — tous mineurs — comparurent devant le juge, alors que A.-M. N. qui n'habite plus la ville, fait défaut. T. avait pris dans la cave de son oncle à Zurich des cartouches de plastique mises au rebut qu'il vendit à B. pour 200 francs, somme qu'il ne toucha d'ailleurs pas. T. assure qu'il était persuadé que la matière, trop vieille, n'était plus explosive. B., à son tour, revendit une partie des cartouches à H., qui désirait, prétend-il, les joindre à sa collection d'armes. Entre-temps, B. avait demandé à N. une de ses amies, de conserver pour lui le paquet d'explosif. Il lui en révéla le contenu, et c'est pourquoi N. est accusée de recel. Le pot aux roses fut découvert par la maîtresse de pension de N., qui avertit la police de sa trouvaille. De son côté, M. H. reçut bien la marchandise déstabilisée, mais, constatant qu'il y avait malentendu au sujet du prix exigé par B., il lui rendit le tout au plus vite. Le juge remarque que H. envisagea d'acheter, mais qu'il ne le fit



Une jeune fille passe les examens de boulangère-pâtissière

NOM : SCHELLING
PRÉNOM : Verena
PROFESSION : Boulangère-pâtissière
DOMICILE : la Chaux-de-Fonds.



Chauds, chauds, les croissants!

— Mlle Schelling est au laboratoire. Inutile de donner d'autres précisions. Elle est la seule jeune fille tout de blanc vêtue, pantalon, veste et bonnet de pâtissière bien posé sur des cheveux courts. Après une poignée de main énergique, elle nous déclare en un fort bon français: — Oui, j'ai terminé mes trois ans d'apprentissage et je viens de passer mes examens de boulangère-pâtissière.

— Et c'est la première fois, en Suisse romande, qu'une jeune fille obtient ce diplôme?

— Oui. En Suisse allemande, deux ou trois filles de pâtissier ont, elles aussi, obtenu ce diplôme.

— Vos parents sont dans la branche?

— Pas du tout. Ils ont tenu un hôtel au bord du lac de Constance.

— Quand avez-vous décidé d'entrer dans la profession?

— Il n'y a que trois ans. J'habitais Stein-am-Rhein. J'ai commencé des études que j'ai dû interrompre à la suite de longs séjours en clinique, pour y soigner mes yeux, après un accident.

— Quelles études aviez-vous entreprises?

— La médecine. Mais il est difficile de recrocher après une absence de plusieurs années. J'ai suivi alors une école ménagère, où j'ai fait la connaissance d'une jeune fille, Mlle Marending, de la Chaux-de-Fonds. C'est elle qui m'a conseillé de venir chez ses parents, où j'ai commencé un apprentissage dans leur boulangerie.

— Et vous n'avez jamais regretté votre décision?

— Non; et à vrai dire, j'ai eu parfois des moments de découragement. C'est un métier qui demande beaucoup de patience. Maintenant, je suis heureuse d'avoir terminé mon apprentissage.

— Et vous resterez à la Chaux-de-Fonds?

— Pendant quelques semaines encore. J'irai ensuite à Zurich pour apprendre à fond la cuisine froide.

— J'envisage, plus tard, de m'engager dans l'hôtellerie. Connaissant la boulangerie, la pâtisserie et la cuisine froide, je serai alors à même de préparer des buffets froids si prisés actuellement!

— Que préférez-vous, boulangerie ou pâtisserie?

— La pâtisserie. Pendant mon apprentissage, j'ai déjà appris un peu la fabrication de la glace et du chocolat qui m'intéresse vivement. On peut faire de si jolies choses avec le chocolat et le sucre...

— Vous aimez au moins les douceurs?

— Non, je ne mange pas de pâtisserie ou de sucreries. Je préfère les biscuits salés.



Le pain, pétri par une main féminine, ne peut être que croustillant et délicieux!

VAL-DE-TRAVERS

AUX BAYARDS

Un ballon-sonde dans la forêt

(c) En faisant l'inventaire des forêts (qui consiste, le profane en sera peut-être étonné, à recenser et à pincer chaque arbre), notre garde forestier, M. Pierre Schlub, a trouvé dans la division 6 un ballon-sonde provenant du poste aérologique fédéral de Payerne et qui contient divers appareils de mesure. Le ballon en question sera réexpédié à son point de départ.

Beauté des routes

(c) On procède actuellement au surfacage de la route du Quartier-du-Vent. Avec ce procédé moderne, un tapis de goudron chauffé à 130 degrés est étendu rapidement sur une large surface. La « finisseuse » laisse derrière elle une route parfaite. Ce même travail sera encore exécuté sur les tronçons de la Combe et du quartier des Vuillèmes.

LA COTE-AUX-FEES

Prochain départ du buraliste postal

(sp) En service depuis vingt ans dans notre localité où il s'est fait très justement apprécié, M. André Vacher vient d'être nommé buraliste postal à Bevaix. La date de son départ n'est pas encore fixée et son successeur dans notre localité n'est pas désigné pour le moment.

SAINT-SULPICE

Election tacite au Conseil général

(sp) M. Adrien Huguenin, des Econduits, quatrième suppléant de la liste radicale - libérale - jeune radicale a été élu tacitement au Conseil général en remplacement de M. Marc Grandjean qui a quitté la localité.

VAL-DE-RUZ

Premier marché-concours de bétail de boucherie depuis l'épizootie de fièvre aphteuse

(c) Interdit depuis les récents cas de fièvre aphteuse, le marché-concours de bétail de boucherie du Val-de-Ruz a renoué hier avec la tradition non pas à Cernier mais aux Hauts-Geneveys. A leur arrivée sur l'emplacement du marché, les animaux, une cinquantaine de têtes de gros bétail, furent soumis à une visite sanitaire. Il appartenait aux experts de la C. B. V. de procéder à l'appréciation des bêtes présentées. Aucun classement n'a été fait. Seules des primes ont été attribuées aux différentes catégories des animaux les mieux classés, primes allant de 20 fr. à 50 francs.

Ce fut une journée animée par la présence de nombreux agriculteurs et plusieurs marchés furent conclus.

Souhaitons que l'an prochain l'on puisse à nouveau organiser ce marché-concours à Cernier, emplacement idéal pour ce genre de manifestation.

son four. Sans nous avoir précisé que c'est avec succès qu'elle a passé récemment ses examens. Un expert nous a en effet déclaré que rarement de tels résultats avaient été obtenus: 1,5 à la théorie, 1,3 à la boulangerie, 1 aux branches diverses et 1 à la pâtisserie. Notes que nous approuvons entièrement à la dégustation de gâteaux préparés par Mlle Verena Schelling!

RWS.

Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai.

Madame Charles Vuilleumier-Schneider, à Corcelles; Monsieur et Madame Charles Vuilleumier, leurs enfants et petits-fils, en France; Monsieur et Madame René Vuilleumier et leur fille, en France; Monsieur Marcel Schneider, à Corcelles; Mademoiselle Marguerite Schneider, à Corcelles; ainsi que les familles Schneider, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Charles VUILLEUMIER

que Dieu a repris à Lui, après une pénible maladie supportée avec résignation.

Corcelles (Ne), le 8 mai 1962.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 10 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Culte pour la famille à 14 h 15, au domicile mortuaire: Grand-Rue 6.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Raymond Junod et leur fille Nicole, à Neuchâtel; Monsieur Roger Junod, à Téhéran; Monsieur et Madame Gaston Junod et leurs enfants Hilaire et Marie-Jeanne, à Saint-Maurice;

Monsieur et Madame Claude Junod et leurs enfants: Maryline et Yves, à Champ-du-Moulin;

Monsieur Michel Junod, à Champ-du-Moulin;

Madame Violette Martin, à Champ-du-Moulin;

les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles JUNOD

retraité CFF

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66ème année.

Champ-du-Moulin, le 7 mai 1962.

Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121: 1-2.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 10 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Henri Decker, à Neuchâtel;

Mademoiselle Marguerite Decker, à Neuchâtel;

Monsieur Fernand Decker, à Neuchâtel;

Monsieur le docteur et Madame W. Kall-Decker, à Zurich;

Monsieur et Madame P.-H. Fehr-Decker et leurs filles Ariane et Monique, à Neuchâtel;

Monsieur le professeur P. Decker, à Lausanne;

Monsieur et Madame E. Decker-Brosy, leurs enfants et petits-enfants, à Yverdon;

Monsieur E. Fischer-Decker, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame M. Wyss-Decker, leurs enfants et petits-enfants, à Yverdon;

Monsieur et Madame A. Hofmann-Decker, leurs enfants et petits-enfants, à Marseille;

Madame Ch. Decker, ses enfants et petits-enfants, à Yverdon;

Madame L. Decker, ses enfants et petits-enfants, à Leicester;

Mademoiselle Nelly Bise, à Neuchâtel, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Juliette Decker

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, enlevée à leur affection, le 6 mai 1962, dans sa 77ème année.

Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel. Ps. 121: 1-2.

L'incinération aura lieu mercredi 9 mai 1962.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: Chantemerle 5, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part